



**Rapport déposé dans le cadre  
de la Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau  
universitaire**

**2018-2019**

**Octobre 2019**

Le 31 octobre 2019

Madame Debbie Gendron  
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaires  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 18<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

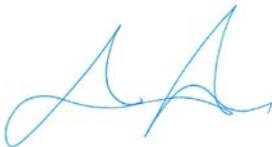
Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de monsieur Simon Bergeron du 26 juillet 2019, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2018-2019 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement suivi des grilles des indicateurs du siège social et du réseau de l'Université du Québec.

L'Université du Québec vient en appui aux dix établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

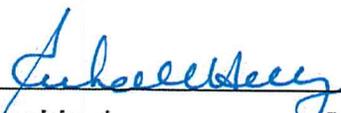


Johanne Jean

p. j.

Université du Québec (Siège social)

**Systeme d'information financière des universités  
2018-2019**

  
\_\_\_\_\_  
Responsable des ressources financières

*13 septembre 2019*  
\_\_\_\_\_  
Date

Université du Québec (Siège social)  
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE  
 au 30 avril 2019

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	5 403 236	0	1 424 888	0	0		6 828 124	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	8 795 687	0	0		8 795 687	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	136 466 315	---	---	---	---		136 466 315	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	339 970	44 701	743 399	0	0		1 128 070	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	518 409	0	0		518 409	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	3 898	1 161 228	0	0	(1 165 125)	0	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	55 258	0	0	0	0		55 258	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>142 264 779</b>	<b>48 599</b>	<b>12 643 611</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(1 165 125)</b>	<b>153 791 864</b>	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0		\$	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	14 152 226	0	0	0	0		14 152 226	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	568 185	0	0		568 185	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	82 352 145	---	---		82 352 145	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	888 641 247	---	---		888 641 247	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	52 638	0	0		52 638	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>156 417 005 \$</b>	<b>48 599 \$</b>	<b>984 257 827 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(1 165 125) \$</b>	<b>1 139 558 306 \$</b>	<b>22</b>

Université du Québec (Siège social)  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 1
2	Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	12 002	---	---	---	---	12 002	\$ 6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 7
8	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		12 002	\$	\$	\$	\$	12 002	\$ 8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe-5	16 371 775	0	28 013 763	---	---	44 385 539	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	110 000	246 338	0	0	0	356 338	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	7 613 318	0	3 216 706	0	0	10 830 024	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 13
<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	252 798	---	---	252 798	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 16
17	Autres (533)	s/o	---	---	33 384	---	---	33 384	17
18	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		24 095 094	246 338	31 516 650	\$	\$	55 958 083	\$ 18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	670 758	0	0	0	0	670 758	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$ 21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$ 25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Ventes externes (460)	s/o	11 192 472	0	0	---	0	11 192 472	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 016 133	0	0	0	0	1 016 133	28
29	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		12 879 363	\$	\$	\$	\$	12 879 363	\$ 29
30	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		36 986 459	\$	31 516 650	\$	\$	68 749 447	\$ 30

Université du Québec (Siège social)  
Etat des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								
2	Direction	s/o	3 813 971	0	-	-	-	3 813 971	1
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	0	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	0	0	-	-	-	0	3
5	Chargés de cours	s/o	0	0	-	-	-	0	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	-	-	-	0	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	-	-	-	0	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	5 823 686	0	-	-	0	5 823 686	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 037 248	0	-	-	0	1 037 248	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	986 869	0	-	-	-	986 869	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	0	0	-	-	-	0	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	2 586 922	0	-	-	0	2 586 922	11
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		14 248 696	0	-	-	0	14 248 696	12
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	133 000	-	-	-	-	133 000	13
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	80 779	0	-	-	0	80 779	14
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	-	-	0	0	15
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	-	-	0	0	16
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	54 726	4 356	-	-	0	59 083	17
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	551 968	24 493	-	-	0	576 461	18
20	Bourses (735)	s/o	11 000	14 400	-	-	0	25 400	19
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	8 039 934	15 154	0	0	0	8 055 089	20
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	228 469	958	-	-	0	229 428	21
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	0	22
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	5 196 391	43 839	0	-	0	5 240 231	23
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	255 471	0	-	-	0	255 471	24
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 483 867	0	2 844	-	0	2 486 711	25
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	167 677	43	-	-	0	167 720	26
28	Location-exploitation (830)	s/o	287 879	0	-	-	0	287 879	27
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	0	-	-	0	0	28
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	-	0	0	29
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	139 208	0	1 302 515	-	0	1 441 723	30
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	396 604	0	3 429	-	0	400 033	31
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	877 598	0	27 703 921	0	0	28 581 519	32
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	0	33
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	0	34
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	3 245 557	-	-	3 245 557	35
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 631	-	-	52 631	36
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	11 950	0	1 260 308	0	0	1 272 258	37
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		18 916 522	103 244	33 571 203	0	0	52 590 969	38
40	Ventes internes (878)	s/o	(143 094)	143 094	-	-	0	0	39
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	893 429	0	0	893 429	40
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		18 773 428	246 338	34 464 633	0	0	53 484 399	41
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	0	42
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		33 022 124	246 338	34 464 633	-	-	67 733 094	43
45	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		3 964 335	0	(2 947 983)	-	-	1 016 353	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0	\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	82 010 302	0	0	82 010 302	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0	\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---	\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 326 984	0	---	0	0	2 326 984	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0	\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	138 558 887	0	24 393 808	0	0	162 952 695	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	390 763	48 599	---	---	0	439 362	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0	\$	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	155 591 515	0	0	155 591 515	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	1 165 125	0	0	0	0	(1 165 125)	0 33
<b>Total du passif à court terme</b>			142 441 759	48 599	261 995 625	\$	\$	(1 165 125)	403 320 858
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 412 000	0	0	0	0	4 412 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	707 835 941	0	0	707 835 941	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0	\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	918 357	---	---	918 357	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	7 610 463	0	0	7 610 463	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	12 515 452	0	0	0	0	12 515 452	39
40	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		159 369 211 \$	48 599 \$	978 360 387 \$	- \$	- \$	(1 165 125) \$	1 136 613 072 \$ 40

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	12 925 132	(0)	340 000	0	0	13 265 132	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0	\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(15 877 338)	---	---	---	---	(15 877 338)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	5 557 441	---	---	5 557 441	46
47	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		(2 952 206) \$	(0) \$	5 897 441 \$	- \$	- \$	- \$	2 945 235 \$ 47
48	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		156 417 005 \$	48 599 \$	984 257 827 \$	- \$	- \$	(1 165 125) \$	1 139 558 307 \$ 48

Université du Québec (Siège social)  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Page 4

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(3 626 969)		5 660 851				2 033 882	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0			2
3	Solde de fonds redressé	(3 626 969)	\$	5 660 851	\$	\$	\$	2 033 882	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 36 986 459	246 338	31 516 650	0	0	0	68 749 447	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 33 022 124	246 338	34 464 633	0	0	0	67 733 094	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	3 964 335	0	(2 947 983)	\$	\$	\$	1 016 353	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	s/o (105 000)	-	-	-	-	-	(105 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	3 184 572	0	0		3 184 572	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 3 184 572	0	0	0	0		3 184 572	11
12	Sous-total	674 763	0	236 589	\$	\$	\$	911 353	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(2 952 206) \$	0 \$	5 897 440 \$	- \$	- \$	- \$	2 945 235 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec (Siège social)  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe I

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	0	---	---	---	---	0	---	---			\$ 1
2 Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	0	---	---	---	---			\$ 2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	0	---	---	---	---			\$ 3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	0	---	---	---	---			\$ 4
5 Coûtisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	0	---			\$ 5
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	0	12 002	0	0	0	0	0	12 002	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 7
8 Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	\$	12 002	\$	\$	\$	\$	\$	12 002	8
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	2 451 909	13 919 868	---	---	0	---		16 371 776	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	10 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	110 000	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	1 238 487	200 000	2 901 707	3 079 294	0	0	0	193 830		7 613 318	12
13 Total des subventions	1 248 487	300 000	5 353 616	16 999 161	\$	\$	\$	193 830	\$	24 095 094	13
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	632 525	---	0	0	38 233		670 758	14
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0	0	0	\$ 16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 20
21 Ventes externes (460)	12 900	84 654	1 085 714	432 955	411 000	0	0	9 165 250		11 192 472	21
22 Autres produits (466, 470)	139 675	0	95 641	633 470	93 751	0	0	53 595		1 016 133	22
23 Total des produits autres	152 575	84 654	1 181 355	1 098 950	504 751	\$	\$	9 257 078	\$	12 879 363	23
24 TOTAL DES PRODUITS	1 401 062 \$	384 654 \$	6 534 970 \$	18 710 113 \$	504 751 \$	- \$	- \$	9 450 908 \$	- \$	36 986 459 \$	24

Université du Québec (Siège social)  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											
2	Direction	251 911	160 366	423 553	2 958 521	0	0	19 619		3 813 971	1	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0		\$	2	
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0		\$	3	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0		\$	4	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		\$	5	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		\$	6	
8	Personnel professionnel non enseignant	1 267 452	762 172	2 749 654	882 218	130 434	0	31 756		5 823 686	7	
9	Personnel de soutien technique	104 149	10 347	273 903	585 973	50 301	0	12 375		1 037 248	8	
10	Personnel de soutien de bureau	111 370	0	114 527	713 087	47 886	0	0		986 869	9	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0		\$	10	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	398 315	218 681	836 875	1 062 650	55 402	0	14 999		2 586 922	11	
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>2 133 197</b>	<b>1 151 567</b>	<b>4 398 512</b>	<b>6 202 448</b>	<b>284 022</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>78 949</b>	<b>\$</b>	<b>14 248 696</b>	<b>13</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	133 000	133 000	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	16 205	0	(10 901)	51 052	0	0	24 423		80 779	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0		\$	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0		\$	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	0	0	9 814	44 912	0	0	0		54 726	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	122 356	35 700	62 954	291 071	16 549	0	23 338		551 968	19	
20	Bourses (735)	0	0	0	11 000	0	0	0		11 000	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 027 864	(676 332)	936 159	3 350 084	0	0	2 402 159		8 039 934	21	
22	Fournitures et matériel (745)	2 262	610	1 968	90 645	19 589	0	113 395		228 469	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0		\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	30 943	113 099	1 264 833	895 542	240 011	0	2 651 963		5 196 391	24	
25	Volumes et périodiques (750)	0	14 541	231 033	8 475	538	0	884		255 471	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	131 188	0	238 444	0	2 114 235		2 483 867	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 702	1 000	65	49 713	53 546	0	61 651		167 677	27	
28	Location-exploitation (830)	12 086	0	245 193	29 458	588	0	555		287 879	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	104 028	0	9 080	0	26 099		139 208	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	563	396 041	0	0	0	0		396 604	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	848 445	0	0	29 153		877 598	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	241	2 150	0	0	9 559		11 950	34	
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>2 213 418</b>	<b>(510 820)</b>	<b>3 372 618</b>	<b>5 672 547</b>	<b>578 345</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>7 457 414</b>	<b>133 000</b>	<b>18 916 522</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		\$	36	
37	Ventes internes (878)	(76 863)	79 471	(145 703)	0	0	0	0		(143 094)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0		\$	38	
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>4 269 752</b>	<b>720 218</b>	<b>7 625 427</b>	<b>11 874 995</b>	<b>862 368</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>7 536 363</b>	<b>133 000</b>	<b>33 022 124</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$	40	
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 269 752 \$</b>	<b>720 218 \$</b>	<b>7 625 427 \$</b>	<b>11 874 995 \$</b>	<b>862 368 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 536 363 \$</b>	<b>133 000 \$</b>	<b>33 022 124 \$</b>	<b>41</b>

Université du Québec (Siège social)  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Subvention du Ministère (515)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 1
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	134 725	0	0	111 613	0	0	0	0	0	246 338	2
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 3
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 4
<b>5 Total des subventions</b>	<b>134 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 613</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>246 338</b>	<b>\$ 5</b>
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 6
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 7
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 8
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 9
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 10
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11
12 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 12
13 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 13
<b>14 Total des produits autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>\$ 14</b>
<b>15 TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>134 725 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>111 613 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>246 338 \$</b>	<b>\$ 15</b>

Université du Québec (Siège social)  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2019

Annexe 4

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
9	Personnel de soutien technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
<b>13</b>	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>13</b>
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16
17	Formation et perfectionnement (710)	4 356	0	0	0	0	0	0	0	4 356	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	24 493	0	0	0	0	0	0	0	24 493	18
19	Bourses (735)	14 400	0	0	0	0	0	0	0	14 400	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	15 154	0	0	0	0	0	0	0	15 154	20
21	Fournitures et matériel (745)	958	0	0	0	0	0	0	0	958	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	43 839	0	0	0	0	0	0	0	43 839	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	43	0	0	0	0	0	0	0	43	26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28
29	Pertes sur vente de placements (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>103 244</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>103 244</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
37	Ventes internes (878)	143 094	0	0	0	0	0	0	0	143 094	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
<b>39</b>	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>246 338</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>246 338</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
<b>41</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>246 338</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>246 338</b>	<b>41</b>

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 200  
140, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de  
l'Université du Québec – siège social

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2019.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du comité exécutif de l'université et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2018-2019*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Québec  
Le 25 septembre 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Nom de l'établissement: **UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL**

Code d'organisme: **978012**

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019  
DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS**

Date : 30 septembre 2019

Administrateurs : 

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec - siège social

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					
		Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ exercée <sup>(1)</sup>	Montant reçu d'une fondation ou d'une personne morale
Beauchamp, Sylvie	Présidente - Départ le 30 juin 2017	0,00		214 454 \$	582 \$	3 169 \$	0,00 \$
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	11,88		174 992 \$	3 725 \$		0,00 \$
Hudon, Martin	Secrétaire général par intérim	8,83		138 915 \$	12 844 \$		0,00 \$
Jean, Johanne	Présidente	12,00		223 118 \$	7 488 \$		0,00 \$
Roy, André G	Secrétaire général. Directeur général par intérim à la TÉLUQ depuis le 1 <sup>er</sup> août 2018 (payé par l'UQ).	12,00		197 303 \$	6 275 \$		0,00 \$
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche	11,76		174 992 \$	4 423 \$		0,00 \$

<sup>(1)</sup> La valeur pécuniaire de l'indemnité de départ et de l'indemnité de transition exercées d'un membre du personnel de direction supérieure. Toutefois, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2018-2019 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec - siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction

		Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Étendue du traitement	Salaire de base <sup>(3) (4)</sup>	Autres éléments du traitement <sup>(5) (6)</sup>
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1) <sup>(1)</sup>		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	16,4444	Le plus élevé	159 752 \$	10 630 \$
		Moyenne	130 293 \$	3 701 \$
		Le moins élevé	93 698 \$	337 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(1)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(2)</sup> Effectif total de la catégorie en équivalence au temps plein (EETP).

<sup>(3)</sup> Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

<sup>(4)</sup> Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2019.

<sup>(5)</sup> La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

<sup>(6)</sup> Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2018-2019.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2018-2019

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec - siège social

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

1<sup>re</sup> partie: Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
Beauchamp, Sylvie	Présidente - Départ le 30 juin 2017	0,00	0 \$
Boucher, Isabelle	Vice-présidente à l'administration	11,88	8 149 \$
Hudon, Martin	Secrétaire général par intérim	8,83	4 149 \$
Jean, Johanne	Présidente	12,00	17 850 \$
Roy, André G.	Secrétaire général et directeur général par intérim à la TÉLUQ depuis le 1 <sup>er</sup> août	12,00	5 495 \$
Sauvageau, Lyne	Vice-présidente à l'enseignement et à la recherche	11,76	15 362 \$

2<sup>e</sup> partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(1)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 <sup>(2)</sup>		Le plus élevé	
		Moyenne <sup>(1)</sup>	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	16,4444	Le plus élevé	15 712 \$
		Moyenne <sup>(1)</sup>	5 362 \$
		Le moins élevé	160 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne <sup>(1)</sup>	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> La valeur moyenne des allocations et des frais remboursés correspond à la somme des frais remboursés et des allocations versées aux personnes exerçant les fonctions visées durant l'année 2018-2019 divisée par l'effectif concerné par une allocation ou un remboursement de dépenses de la catégorie de personnel correspondante, que cette allocation ou ce remboursement ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

<sup>(2)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du Tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

### NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du "Programme de mobilité des cadres supérieurs" est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.
- 3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.
- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9. Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

#### Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés 2018-2019

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Boucher, Isabelle	174 992 \$
Jean, Johanne	223 118 \$
Roy, André G.	197 303 \$
Sauvageau, Lyne	174 992 \$

---

**Performance et perspectives  
de développement  
à l'Université du Québec  
2018-2019**

**Ce rapport est suivi des grilles des indicateurs  
du *siège social* de l'Université du Québec et des  
grilles du *réseau* de l'Université du Québec**

---

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Le réseau de l'Université du Québec comme instrument de développement collectif</b> .....	<b>2</b>
1.1 Les retombées pour le Québec de cinquante ans de missions .....	2
• <i>Mission 1 - Accessibilité à l'enseignement supérieur</i> .....	2
• <i>Mission 2 - Développement scientifique au service du Québec</i> .....	5
• <i>Mission 3 - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités</i> .....	6
1.2 L'Université du Québec, partenaire indispensable de la vie en réseau .....	7
• La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec .....	8
• Une panoplie de moyens et de services adaptés aux réalités .....	8
• Un modèle performant .....	11
<b>2. Encadrement et réussite des étudiants et des étudiantes</b> .....	<b>12</b>
2.1 Documenter et comprendre .....	14
• Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes .....	15
• Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE) .....	16
• Enquête auprès des professeurs sur l'encadrement aux cycles supérieurs .....	17
• Portrait des stages pour les formations en santé .....	17
• Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires .....	18
2.2 Outiller et offrir des services adaptés .....	19
• Outil diagnostique PROSPÈRE .....	19
• Développement de nouveaux programmes d'études .....	19
• Évaluation de programmes existants .....	20
• Conception, gestion et évaluation de programmes conjoints .....	21
2.3 Renforcer les compétences et les capacités .....	22
• Les compétences informationnelles des étudiants .....	22
• Les outils de gestion bibliographique .....	23
• Les compétences entrepreneuriales des étudiants .....	23
• Les compétences transférables .....	24
• Les conseillers pédagogiques .....	25
• Le personnel des services aux étudiants .....	26
• Les agents de liaison des bourses .....	27
• Les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants .....	28
• Formation sur les violences à caractère sexuel .....	28
2.4 Connecter et stimuler les synergies .....	29
• Les groupes de travail .....	29
• Les communautés de pratique .....	30
• Grande initiative réseau en reconnaissance des acquis .....	31
• Grande initiative réseau en réussite .....	32
• Transition et aspirations pour les études supérieures .....	33
• Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) .....	34
• Sous-commission de l'enseignement à distance .....	36

<b>3. Soutien à la recherche</b> .....	<b>37</b>
3.1 Documenter et comprendre .....	39
• L'écosystème de la recherche et de la création .....	39
3.2 Outiller et offrir des services adaptés .....	41
• Accès aux microdonnées de l'ISQ .....	41
• Diffusion des publications savantes en libre accès .....	42
3.3 Renforcer les compétences et les capacités .....	43
• Les professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation .....	43
• Compétences des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains .....	44
• Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion .....	44
• Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence .....	45
3.4 Connecter et générer des synergies .....	45
• Structuration du secteur de la recherche et de la formation en santé et services sociaux à l'Université du Québec .....	45
• Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements .....	47
<b>4. Enjeux prioritaires et perspectives</b> .....	<b>49</b>
4.1 Financement des universités .....	49
4.2 Persévérance et réussite étudiante : des demandes accrues et de plus en plus diversifiées pour les services étudiants .....	49
4.3 Pénurie d'enseignants : projets inédits de formation en éducation .....	50
4.4 La recherche en Santé : le RISUQ .....	51
4.5 La réconciliation avec les peuples autochtones : l'action plurielle des universités .....	51
4.6 Formation à distance et stratégie numérique .....	53
4.7 Internationalisation : recrutement, accueil et intégration des étudiants internationaux .....	54
4.8 Équité, diversité et inclusion : nouvelles exigences .....	55
4.9 Les professeurs-chercheurs .....	56
4.10 Technologies de l'information : pour de nouvelles collaborations .....	57
4.11 Sécurité des ressources informationnelles : vers une expertise mutualisée ..	57
<b>5. Conclusion : Le réseau de l'Université du Québec au service de la société québécoise</b> .....	<b>58</b>

## **INTRODUCTION**

À sa création, en 1968, le réseau de l'Université du Québec s'est vu confier par le gouvernement du Québec un triple mandat : augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois; enrichir les connaissances scientifiques en lien avec les réalités territoriales, économiques et sociales du Québec; et contribuer au développement du Québec et de ses régions.

D'emblée, une vision forte de l'Université a été privilégiée : ouverte, accessible partout sur le territoire, ancrée dans une diversité de milieux et audacieuse.

Pour donner vie à cette vision, un important réseau d'établissements s'est constitué au fil des décennies et qui se déploie sur l'ensemble du territoire québécois : l'Université du Québec à Montréal (UQÀM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ).

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et aussi avec les milieux. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission confiée par le gouvernement de façon originale, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécois et les Québécoises, dans toutes les régions. Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'«*équipe réseau*» de l'Université du Québec.

Seront présentés, dans les points suivants :

1. Le réseau de l'Université du Québec, ses missions et retombées, ainsi que son modèle misant sur la collaboration et la mise en commun des ressources;
2. L'action et les réalisations de l'*équipe réseau* en matière d'encadrement et de réussite étudiante;
3. L'action et les réalisations de l'*équipe réseau* pour soutenir la recherche menée dans les établissements;
4. Les enjeux prioritaires et grandes perspectives.

Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, de même que l'engagement de l'*équipe réseau* envers le projet collectif qu'est le réseau de l'Université du Québec.

## **1. LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF**

En 2018, l'Université du Québec célébrait ses 50 ans d'existence. Cette année de commémoration a été l'occasion de rappeler les ambitions fortes inscrites dans le projet audacieux porté par les fondateurs du réseau. Le rendez-vous était aussi propice pour saisir le chemin parcouru.

Dans ce point, les trois axes de la mission universitaire confiée aux établissements de l'Université du Québec sont résumés ainsi que les effets structurants observés pour le Québec. Ensuite, l'«équipe réseau» est présentée, en insistant sur son rôle et son approche visant à favoriser les synergies et les collaborations.

### **1.1 LES RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC DE CINQUANTE ANS DE MISSIONS**

#### ***Mission 1 - Accessibilité à l'enseignement supérieur***

Le besoin d'ouvrir les portes de l'université à toutes les personnes ayant le désir de poursuivre des études supérieures était au fondement du vaste projet sociétal lancé en 1968. Conjugué à la création des cégeps, également présents dans toutes les régions du Québec, le déploiement du réseau de l'Université du Québec est un pilier d'un vaste écosystème mis en place pour rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre possible de personnes.

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles rapidement et à moindre coût le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise. De plus, cette façon de faire permet de créer des synergies structurantes et de renouveler des approches dans la façon de rendre la mission, comme l'illustrent les exemples dans l'encadré suivant.

## Encadré no 1. Exemples de collaborations

- Trois quarts des programmes d'études offerts conjointement par plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec. Citons la maîtrise en sciences infirmières qui, grâce à la mise en commun des ressources professorales de cinq établissements, permet de former, sur tout le territoire, des infirmières cliniciennes ainsi que des infirmières praticiennes spécialisées en soin de première ligne, en santé mentale ou en soins pédiatriques.
- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce, dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec. L'Institut de sciences de l'environnement notamment est un lieu de convergence des forces vives des établissements du réseau de l'Université du Québec sur les problématiques environnementales découlant des interactions entre processus biologiques, physiques, sociaux et humains, à la croisée des mandats de recherche et de formation.
- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et divers acteurs du milieu. Les partenariats établis avec le réseau d'enseignement collégial se sont avérés particulièrement structurants. Différents modèles d'arrimage entre la formation collégiale technique et un programme de baccalauréat, comme les ententes DEC-BAC et les passerelles, ont été développés et mis en place à l'Université du Québec, et ce, tant sur une base régionale que dans des domaines du savoir particuliers afin d'assurer une formation adéquate en évitant le dédoublement des apprentissages.
- La mise en commun des expertises et le travail collaboratif des services en soutien aux études et aux étudiants permettent aux établissements d'offrir des ressources en quantité et en qualité supérieures à ce qu'ils pourraient développer individuellement. Les travaux collectifs des bibliothécaires du réseau de l'Université du Québec notamment rendent possible le développement d'outils et de matériel pour soutenir le développement des compétences informationnelles des étudiants.

La contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec se manifeste de plusieurs façons :

- En 50 ans d'activités, au jour du 25 septembre 2019, ils avaient décerné près de 730 000 diplômes à travers le Québec;
- Avec aujourd'hui plus de 1 300 programmes d'études, ils dispensent des formations partout sur le vaste territoire du Québec, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement;
- À l'automne 2018, ils accueillaient près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit un sur trois inscrits au Québec qui a choisi un établissement du réseau pour concrétiser son projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir;
- Avec pratiquement trois étudiants sur cinq dits « de première génération » (59 %), c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université<sup>1</sup>, le réseau de l'Université du Québec s'engage résolument pour l'accessibilité et la réussite aux études supérieures;
- Soucieux de rejoindre des étudiants aux profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires non conventionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance pour les rejoindre et soutenir leur réussite.

Cinquante ans plus tard, les effets de la création du réseau de l'Université du Québec sont bien tangibles. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, les individus comme les communautés desservis par ses établissements, sont plus susceptibles de s'adapter aux réalités et aux besoins changeants de nos sociétés.

Mais malgré ces progrès remarquables, des défis demeurent. Le tiers des Québécois et des Québécoises ne détient toujours pas plus qu'un diplôme secondaire alors que 44 % des emplois vacants au Québec en 2017 requéraient un diplôme postsecondaire<sup>2</sup>. C'est pourquoi des moyens accrus doivent toujours être déployés pour assurer l'accès et la réussite.

---

<sup>1</sup> Comparativement à 41 % dans les autres universités francophones et à 34% dans les universités anglophones du Québec (source : enquête NSSE, 2017).

<sup>2</sup> Statistique Canada. Tableau 285-0004 – Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS), CANSIM (base de données).

## ***Mission 2 - Développement scientifique au service du Québec***

L'approche collaborative est aussi inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'Université du Québec. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances tangibles des réalités du Québec, devenues stratégiques pour son développement. Souvent ce patrimoine a été bâti de concert avec des organisations publiques, privées ou communautaires. En témoignent, les 1 200 collaborations en recherche recensées qui ont aussi l'avantage d'accélérer le transfert des connaissances et des expertises vers les milieux de pratique.

Ce transfert est également assuré par la formation de la relève et du personnel hautement qualifié francophone sur l'ensemble du territoire. La recherche et l'enseignement se nourrissant mutuellement, de tels environnements constituent des milieux de formation stimulants, partout sur le territoire, pour les 2 740 professeurs réguliers et les quelque 22 300 étudiants de cycles supérieurs qu'ils encadraient à l'automne 2018<sup>3</sup>. Dans leurs milieux, ils sont ainsi des vecteurs d'apprentissage, de création et d'entrepreneuriat, autant de capacités essentielles requises dans l'actuelle société du savoir.

Cette façon de faire rend les équipes de chercheurs hautement compétitives sur le plan national, comme rapporté par *ReSearch Infosource Inc*<sup>4</sup> :

- Au Canada, le réseau de l'Université du Québec se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche grâce à une moyenne de 220 M\$ par an dans les cinq dernières années et un financement totalisant plus de 1,1 G\$ de 2014 à 2019;
- Au Québec, le réseau obtient 15 % des financements totaux qui incluent ceux en médecine;
- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes (sans faculté de médecine) concernant le financement de la recherche subventionnée;
- L'INRS est au troisième rang au Canada et première au Québec en intensité de recherche, mesurée par le financement moyen détenu par professeur;
- L'UQAT, l'UQAC et l'UQAR respectivement première, deuxième et troisième en matière d'intensité de recherche parmi les universités canadiennes offrant surtout des programmes de premier cycle.

---

<sup>3</sup> Sur une base annuelle, près de 30 000 personnes (29 509) étaient inscrites à une ou plusieurs sessions à un programme de cycle supérieur pendant l'année 2018-2019.

<sup>4</sup> Données de 2017, les plus récentes disponibles lors de la rédaction du présent rapport.

### ***Mission 3 - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités***

En 1968, les fondateurs du réseau de l'Université du Québec lui confiaient un mandat original, celui de soutenir le développement du Québec et de ses régions. Ce troisième axe de mission est toujours assumé avec conviction et détermination dans les établissements. Leurs équipes sont conscientes du fait que l'institution universitaire représente un levier pour son milieu.

Aussi, leur engagement revêt des formes diverses, apportant des contributions fondamentales, tant sociales, économiques ou culturelles.

- En étant présent partout au Québec, que ce soit par l'intermédiaire de leurs campus universitaires, centres d'études et antennes implantés dans plus de soixante municipalités, ou grâce à une offre de cours à distance croissante, le réseau de l'Université du Québec rejoint les Québécois et les Québécoises au plus près de leur quotidien;
- Une telle proximité a un effet direct sur les parcours et les carrières, ainsi que sur l'ancrage des populations dans leur milieu de vie. On sait qu'un diplômé sur quatre du réseau ne serait pas allé à l'université sans la présence de l'établissement fréquenté. De même, une forte majorité des personnes diplômées tendent, après leurs études, à rester dans leur région d'origine pour y vivre et y travailler, soit de 77 à 95 % selon les établissements (source : enquête Relance du MEES);
- Ancrées dans leur milieu tout en étant des portes ouvertes sur le monde, les institutions universitaires attirent de plus en plus d'étudiants étrangers dont la présence permet le contact avec d'autres cultures. À l'automne 2018, ils étaient plus de 9 200, provenant de 124 pays, inscrits dans l'un ou l'autre des établissements du réseau de l'Université du Québec;
- Sur le plan économique, les établissements du réseau de l'Université du Québec, avec près de 7 000 employés, sont des acteurs économiques majeurs. Selon la plus récente étude menée en 2017, leurs activités ont généré près de 6 G\$ en retombées, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La valeur ajoutée de la formation universitaire est tout aussi visible à long terme. Valorisant l'acquisition de connaissances et de compétences comme la démarche méthodologique, la rigueur et l'esprit critique, elle reste le meilleur passeport pour se mouvoir dans nos économies en transformation, tant individuellement que collectivement. Elle a aussi des retombées sur la citoyenneté et l'engagement social, comme le montre le taux de participation à la vie démocratique pratiquement deux fois plus élevé chez les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires que chez ceux sans diplôme.

L'implantation des établissements de l'Université du Québec a fortement contribué à l'accessibilité, que ce soit dans les grands centres urbains ou en région. Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés.

Les établissements sont :

- des bassins de personnels hautement qualifiés capables de concourir, par leurs recherches ou leurs expertises professionnelles, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- des lieux d'animation et de soutien à la vie culturelle et sportive locale;
- des facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques grâce aux colloques, aux congrès et aux conférences de toute nature qu'ils organisent;
- des employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

## 1.2 L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, PARTENAIRE INDISPENSABLE DE LA VIE EN RÉSEAU

La vie en réseau et la construction de collaborations, au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec, exigent des conditions particulières, façonnées au fil des 50 ans d'histoire de l'organisation. Qu'il s'agisse de saisir les besoins de chacun des établissements partenaires, de concevoir des solutions adaptées à leurs réalités, de rassembler les ressources requises et, enfin, de mettre en œuvre de façon pérenne les solutions retenues, des efforts et de fortes expertises doivent être déployés. C'est ce qu'apporte *l'équipe réseau* de l'Université du Québec, basée dans les bureaux de Québec<sup>5</sup>.

Guidée par les valeurs de collaboration et d'intégrité, ainsi que le souci d'offrir d'expertises de haut niveau, l'équipe réseau de l'Université du Québec, telle que formulée dans son plan d'action (2019-2023), a pour mission :

- d'œuvrer au déploiement et au rayonnement des dix établissements du réseau de l'Université du Québec en appuyant leurs activités d'enseignement, de recherche et de création, de services aux collectivités et d'administration, ainsi que de consolider la force et la cohésion du réseau.

---

<sup>5</sup> L'équipe du Bureau des projets immobiliers est basée à Montréal.

Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'action de l'*équipe réseau* est guidée par un modèle d'intervention comportant trois engagements :

- *Soutenir* la collaboration et la concertation, entre autres, à travers les instances, les comités et les groupes de travail réseau;
- *Conjuguer* les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;
- *Déployer* une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, cadres et professionnels des établissements et pour offrir conseils et services à la valeur ajoutée.

Cette action se déploie selon quatre axes complémentaires :

- 1) documenter et comprendre;
- 2) outiller et offrir des services adaptés;
- 3) renforcer les compétences et les capacités;
- 4) connecter et générer des synergies.

### **La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec**

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'*équipe réseau* de l'Université du Québec sont complémentaires à celles des établissements et touchent tous les volets de la mission universitaire. En plus des actions touchant l'enseignement et la recherche décrites à la section suivante, il importe de décrire comment la collaboration permet aussi aux établissements du réseau de se doter d'une panoplie de services et donc de renforcer leurs capacités de livrer leur mission.

### **Une panoplie de moyens et de services adaptés aux réalités**

Depuis 50 ans, des services ont été développés et font la marque et la force du réseau. Parmi les principales activités partagées, qui reposent sur des équipements, des systèmes informatiques et des ressources humaines sous la responsabilité de l'*équipe réseau* de l'Université du Québec, soulignons :

- la déclaration des effectifs étudiants au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);
- la déclaration des financements de la recherche au MEES;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQIU);
- les achats regroupés de logiciels utilisés à des fins d'enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes.

Les établissements du réseau disposent également d'actifs centralisés ou partagés administrés par *l'équipe réseau* de l'Université du Québec ;

- un régime d'assurance collective;
- le régime de retraite des chargés de cours;
- le régime de retraite de l'Université du Québec;
- un système intégré de gestion administrative;
- un système d'inventaire des financements de la recherche;
- un système de veille et de diffusion des opportunités de prix et de financement en recherche;
- un système de gestion des bibliothèques.

Dans un autre domaine, le Bureau de projets immobiliers offre des conseils et des services immobiliers, de même que des analyses pour accompagner la planification et la réalisation des projets des établissements. La forte demande et la qualité des réponses fournies incitent ce service à prendre de l'expansion.

Enfin, parmi les outils essentiels à la mise en place de partenariats et d'initiatives collectives : le Fonds de développement académique du réseau (FODAR). L'enveloppe annuelle de près de 2 M\$ est financée conjointement par les établissements et par l'Université du Québec qui y contribue pour 50 %, ce qui correspond à un peu moins de 10 % de sa subvention de fonctionnement gouvernementale. Ce fonds est le principal outil de développement académique de la Commission de l'enseignement et de la recherche qui rassemble les hauts responsables académiques des dix établissements du réseau. Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et de création au sein des dix établissements. Grâce à ses trois volets, le FODAR laisse place autant au soutien d'activités réseau ponctuelles mais, néanmoins porteuses qu'au déploiement de projets de plus grande envergure sur plusieurs années. Ainsi, il encourage les initiatives structurantes et à grande portée par son volet « Grande initiative réseau ». L'objectif de ce volet est de permettre la mise en œuvre d'initiatives porteuses pour le réseau sur le plan de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire, nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création, et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.

Au nombre des atouts dont disposent les établissements du réseau, il importe de souligner les expertises uniques détenues en matière de ressources informationnelles au Centre de services communs (CSC). En valorisant la mise en commun des besoins et des ressources, le CSC de l'Université du Québec est devenu un fournisseur de services toujours plus performant et essentiel aux établissements du réseau. Ainsi, l'équipe réseau a continué de jouer un rôle qui

s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* en matière de partage de ressources. Un élément marquant de l'année 2017-2018 en ce sens est sans contredit l'adhésion de l'UQAM au consortium de onze universités qui opère collectivement un système intégré de gestion administrative (SAFIRH).

Du nombre des expertises pionnières, soulignons le système de gestion commun des bibliothèques, dit SB9, conçu et lancé dans neuf bibliothèques du réseau de l'Université du Québec en 2006. Ce modèle de gestion collaborative, reconnu par l'ACPAU dans le cadre de son prix de la qualité et de la productivité en 2011, sera étendu à l'ensemble des universités québécoises en 2020. Le passage à la nouvelle génération de systèmes de gestion des bibliothèques a amené tous les directeurs des bibliothèques universitaires québécoises à s'inspirer des pratiques existantes au sein des bibliothèques des établissements du réseau pour réaliser d'importantes économies de travail et de temps pour l'ensemble d'entre eux. La Direction du soutien aux études et des bibliothèques de l'Université du Québec a participé activement à ces démarches en vue d'établir les modalités d'une entente qui permettra de doter l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises d'un système commun de gestion de leurs bibliothèques. Grâce à l'octroi d'une subvention financière par le MEES en 2017, l'implantation de cette nouvelle plateforme partagée de services engendrera d'importantes économies d'échelle pour l'ensemble des établissements universitaires québécois dans ses coûts de développement et d'opération. Ce système commun facilitera également les collaborations futures entre les bibliothèques universitaires du Québec.

De nouvelles expertises sont aussi en développement, notamment sur la sécurité informatique. Des efforts importants ont été réalisés afin de partager l'expérience acquise par les établissements et les solutions mises de l'avant. Les efforts de mutualisation ne se sont pas arrêtés à la discussion, le réseau de l'Université du Québec procédant notamment à un appel d'offres regroupé afin de retenir les services d'une firme spécialisée réalisant des tests d'intrusion et de vulnérabilité. Cette démarche, menée collectivement par le Centre de services communs, a permis de réduire les coûts à la fois de la préparation de l'appel d'offres, mais également du prix de reviens des tests eux-mêmes. Des bénéfices ont également été retirés de la démarche par le simple fait des échanges entre les établissements du réseau au sujet de la sécurité. Forts de ce succès, les établissements abordent de plus en plus la problématique de la gestion de la sécurité de manière collective en prônant une approche coordonnée pour la définition et la mise en place des efforts en la matière. Ainsi, les établissements envisagent de procéder à un nouvel appel d'offres mutualisé en sécurité, cette fois pour la réalisation d'audits de sécurité réseau.

## Un modèle performant

Plus qu'une simple idée, la mise en commun de ressources, d'actifs et d'expertises à travers *l'équipe réseau*, combinée aux efforts réels de collaboration et de concertation entre les établissements, permettent de générer des économies d'échelle importantes dont bénéficie l'ensemble du réseau.

Globalement, la structure unique du réseau de l'Université du Québec en fait un modèle moins coûteux. D'une part, l'offre de services adaptés permet de réduire de plus de moitié les coûts des services dans les dix établissements du réseau. D'autre part, avec des coûts de gestion moindres pour les établissements du réseau que dans d'autres universités, et ce, même en tenant compte du budget de *l'équipe réseau*.

Sur le plan opérationnel, l'Université du Québec, à la suite des efforts de rationalisation mis en place pour tenir compte de la récurrence des compressions budgétaires importantes imposées aux universités québécoises entre 2012-2013 et 2015-2016, a réussi à maintenir l'équilibre budgétaire.

Outre les nombreux services administratifs offerts décrits précédemment, le modèle en réseau et l'action de *l'équipe réseau* de l'Université du Québec ont des effets tangibles sur les deux axes fondamentaux de missions des universités, en matière d'encadrement et de réussite étudiante, ainsi qu'en recherche. Ceux-ci sont exposés dans les sections suivantes.

## **2. ENCADREMENT ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES**

Depuis sa fondation, le réseau de l'Université du Québec assume pleinement la vocation d'accessibilité géographique, sociale et économique que le Législateur lui a confiée. Les dix établissements accueillent près de 100 000 étudiants à temps complet et à temps partiel à l'automne 2018<sup>6</sup>. Par rapport aux autres institutions universitaires québécoises et canadiennes, les étudiants qui fréquentent les établissements de l'Université du Québec sont proportionnellement plus nombreux à :

- étudier à temps partiel;
- être en emploi;
- être de première génération universitaire;
- être des adultes en situation de conciliation études-travail-famille;
- avoir un parcours scolaire non conventionnel et non linéaire.

Les établissements de l'Université du Québec ont su adapter leurs mesures d'encadrement afin de soutenir ces étudiants vers la réussite. Grâce au réseau de l'Université du Québec, des milliers de Québécoises et de Québécois ont pu accéder à l'enseignement universitaire. En cinquante ans, les établissements du réseau ont ainsi octroyé près de 730 000 diplômes universitaires à travers le Québec<sup>7</sup>.

L'Université du Québec tient à contribuer au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiants du réseau et à leur accès au diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage et de réussite étudiante.

---

<sup>6</sup> Plus exactement, 99 321 étudiantes et étudiants étaient inscrits.

<sup>7</sup> Plus exactement, 716 937 en date du 24 avril 2019 et 728 523 en date du 25 septembre 2019.

**➤ Ce que l'équipe réseau de l'Université du Québec a fait au cours des dernières années pour soutenir les établissements en matière d'encadrement et de réussite étudiante**

### **2.1 Documenter et comprendre**

- Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes
- Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE)
- Enquête auprès des professeurs
- Portrait des stages pour les formations en santé
- Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires

### **2.2 Outiller et offrir des services adaptés**

- Outil diagnostique PROSPÈRE et Grande initiative réseau en réussite
- Développement de nouveaux programmes d'études
- Évaluation de programmes existants
- Conception, gestion et évaluation de programmes conjoints

### **2.3 Renforcer les compétences et les capacités**

- Les compétences informationnelles des étudiants
- Les outils de gestion bibliographique
- Les compétences entrepreneuriales des étudiants
- Les compétences transférables
- Les conseillers pédagogiques
- Le personnel des services aux étudiants
- Les agents de liaison des bourses
- Les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants

### **2.4 Connecter et stimuler les synergies**

- Les groupes de travail
- Les communautés de pratiques
- Grande initiative réseau en reconnaissance des acquis
- Grande initiative réseau en réussite
- Transition et aspirations pour les études supérieures
- Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)
- Sous-commission de l'enseignement à distance

## 2.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

L'équipe réseau de l'Université du Québec fournit des services de recherche institutionnelle aux établissements du réseau afin qu'ils soient bien outillés pour optimiser leurs ressources ou prendre des décisions basées sur des analyses solides. Ces services spécialisés sont offerts par le biais de diverses directions et alimentent la production d'indicateurs, de notes et d'avis sur les étudiants, le financement, la recherche et le personnel des établissements.

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses et pertinentes. Cette direction est entre autres chargée de l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, ACPAU des établissements. Il s'agit d'un bon exemple où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. La mise en commun des expertises d'une équipe de haut niveau permet d'avoir une vue d'ensemble sur les grandes tendances qui marquent le développement universitaire des établissements du réseau, et aussi des universités québécoises, canadiennes et états-uniennes. Ce poste d'observation privilégié apporte une dimension supplémentaire à l'analyse.

Pour sa part, la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes. Au cours des dernières années, l'équipe a développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans son environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ces tableaux sont particulièrement utiles lors des démarches de planification stratégique menée par les universités, auxquelles la DRI offre un service d'accompagnement personnalisé depuis 2017, lorsqu'elles le souhaitent.

Ces outils et expertises répondent à divers besoins de la communauté universitaire et d'utilisateurs, dont des groupes de travail du réseau de l'université du Québec et du personnel des établissements.

De même, ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tel que : l'ACPAU, le MEES, le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission parlementaire de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

## Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes

Le réseau de l'Université du Québec participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements. La participation périodique à ces enquêtes, financée par le FODAR, permet d'obtenir des données longitudinales et de suivre l'évolution dans le temps des phénomènes examinés comme la satisfaction des étudiants et les conditions de leur participation. Ces enquêtes, en plus de permettre aux établissements d'avoir une meilleure connaissance de leur réalité institutionnelle, de se comparer à des établissements au profil et au contexte similaires ailleurs au Québec, au Canada ou en Amérique du Nord, et ainsi pouvoir prendre des décisions éclairées en vue de la consolidation ou de l'amélioration des situations documentées.

Ainsi, à l'hiver 2016, les établissements de l'Université du Québec ont également participé à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Cette enquête rejoint une quarantaine d'universités québécoises et canadiennes. Elle porte sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement et la participation des étudiants à la recherche et à la diffusion. Un rapport d'analyse des résultats de cette enquête a été produit pour l'ensemble du réseau ainsi que pour chaque établissement. Les établissements viennent tout juste de participer à l'édition 2019 de l'enquête CGPSS, ce qui leur permettra de suivre les progrès réalisés.

À l'hiver 2017, les établissements de l'Université du Québec ont également participé au *National Survey of Student Engagement* (NSSE), une enquête menée auprès d'étudiants au baccalauréat dans plus de 700 universités américaines, canadiennes et québécoises. Les résultats de cette enquête sont utilisés, entre autres, dans le cadre des analyses servant à positionner les établissements de l'Université du Québec par rapport aux autres universités québécoises et canadiennes.

Par ailleurs, à titre de membres du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), les établissements de l'Université du Québec ont pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord. En complément, ils ont également participé au sondage *STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey)* du CSRDE.

## Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études (ICOPE)

L'Université du Québec produit aussi ses propres enquêtes. ICOPE a été mis en place, de façon pionnière, dès le début des années 1990. Ces données de première main, recueillies tous les cinq ans, couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leurs motivations face aux études, leurs liens avec le marché du travail, etc. Les analyses permettent de tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, de suivre son évolution et ses besoins au fil des ans et de soutenir sa réussite par une collecte récurrente d'informations.

Malgré la croissance constante du taux de diplomation postsecondaire, les établissements de l'Université du Québec comptent toujours une part importante d'étudiants de première génération universitaire: ils représentaient 59 % de leur population étudiante en 2017, comparativement à 64 % en 2008, soit une proportion beaucoup plus importante que dans les autres universités québécoises (41% en moyenne pour celles francophones; 34% pour celles anglophones) ou canadiennes (41 %)⁸.

La plus récente enquête ICOPE menée en 2016 montre l'importance de la proximité géographique pour l'accessibilité aux études universitaires : près de 30 % d'étudiants ayant choisi leur établissement en raison de sa proximité. Ils pointent aussi des défis exigeant possiblement de nouveaux services pour mener ces étudiants à la réussite, sachant que 32 % d'étudiants jugeant leur situation financière précaire, 5 % d'étudiants se sentant limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'un déficit fonctionnel.

Une telle connaissance permet aux établissements du réseau de l'Université du Québec de cerner les besoins de leurs populations étudiantes et par la suite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité, la persévérance que la réussite des Québécois et des Québécoises. Par exemple, les données du projet ICOPE ont servi à soutenir différents dossiers ou groupes de travail :

- Groupe de travail sur les étudiants en situation de handicap, notamment en ce qui concerne les clientèles émergentes;
- Projet interordres sur les étudiants de première génération;
- Services aux étudiants pour la préparation de leur colloque bisannuel (étudiants étrangers, étudiants-parents, réussite des études selon le nombre d'heures travaillées, etc.);
- Situation des étudiants cheminant dans des programmes ne menant pas à un diplôme de grade.

---

⁸ Sources : Enquêtes NSSE.

---

**À venir** - De nouvelles analyses seront produites pour éclairer certaines problématiques identifiées dans la littérature, comme les défis d'accessibilité plus importants pour certains groupes. Entre autres, un rapport paraîtra en 2019 pour les étudiants d'origine autochtones.

---

### **Enquête auprès des professeurs sur l'encadrement aux cycles supérieurs**

L'équipe réseau a animé et coordonné une enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs afin de mieux connaître et soutenir les pratiques favorables à la réussite et à la réduction de la durée des études. Lancée au printemps 2016 auprès de tous les professeurs des établissements du réseau de l'Université du Québec qui encadrent des étudiants dans les programmes de recherche, l'enquête a bénéficié d'un taux de participation de 39 %. À la suite de la publication du rapport final, en 2017, des séances de discussion sur les pratiques d'encadrement et les pistes d'amélioration ont été tenues afin de déterminer des actions à mettre en œuvre dans le cadre d'une grande initiative réseau sur la réussite.

---

**À venir** - Le déploiement de la GIR-réussite dont le développement de deux modules d'autoformation en ligne destinés aux enseignants universitaires futurs et actuels (livraison prévue en 2020) ainsi que l'élaboration d'un guide de soutien à l'encadrement.

---

### **Portrait des stages pour les formations en santé**

À la demande des établissements, l'équipe réseau a établi un portrait de l'organisation des stages en milieu de pratique des programmes en santé et services sociaux des établissements du réseau de l'Université du Québec. Réalisé grâce à la collaboration des personnels enseignants, professionnels et cadres de six établissements du réseau de l'Université du Québec, le rapport publié en 2016 a mis en exergue toutes les ressources dédiées à la formation pratique des étudiants de ces programmes ainsi que les conditions difficiles et les solutions facilitantes pour le placement des stagiaires. Plusieurs démarches de représentation ont été menées pour présenter les constats et les recommandations aux acteurs concernés (ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, établissements du réseau public de santé et de services sociaux, associations et ordres professionnels). Ces démarches ont notamment débouché sur une participation aux travaux du comité de travail national sur les stages du ministère de la Santé et des Services sociaux et sur des discussions pour proposer un modèle de contrat d'affiliation adapté aux établissements universitaires sans faculté de médecine.

---

**À venir** - Ces travaux et discussions se poursuivront dans le courant de l'année 2019-2020, notamment dans le cadre de la reprise des travaux du comité national sur les stages. Ils revêtent un caractère stratégique compte tenu des difficultés aiguës de placement des stagiaires et de l'incidence de ces difficultés sur la capacité à former adéquatement la relève professionnelle dont le Québec a besoin.

---

### **Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires**

La connaissance de la situation des étudiants après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. En 2018, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a diffusé les données fines de son enquête *La Relance à l'université*, édition 2017, qui offre des informations sur les emplois occupés par les personnes dans les deux années suivant la fin de leurs études. L'Université du Québec a ainsi pu mener des analyses sur les données des établissements du réseau. Les premiers résultats montrent le rôle influant des universités dans les trajectoires de migration et d'ancrage territorial : en moyenne, 89 % des diplômés d'un établissement vivent et travaillent toujours dans la région où ils ont étudié, deux ans après avoir reçu leur diplôme, lorsqu'ils sont originaires de cette région, qu'il s'agisse d'une région métropolitaine, plus rurale ou éloignée. Le taux grimpe même à 94 % en Abitibi-Témiscamingue. Ces données montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés qui sont requis dans une diversité de domaines, et ce, dans toutes les régions du Québec.

---

**À venir** - Des analyses approfondies seront effectuées à partir des résultats de cette enquête qui offre de multiples possibilités pour éclairer les phénomènes touchant les migrations interrégionales et le marché de l'emploi.

---

## 2.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS

L'équipe réseau s'active également à développer des outils et des services qui répondent aux réalités et aux défis des établissements.

### Outil diagnostique PROSPÈRE

Amorcé dès 2003, PROfil de Succès PERsonnel des Études (PROSPÈRE) a été élaboré afin de soutenir les établissements dans leurs efforts pour sensibiliser les étudiants, qui commencent un programme de baccalauréat ou de maîtrise, aux conditions de réussite de leur projet d'études. Quinze ans plus tard, plus de 3 700 étudiants nouvellement inscrits reçoivent leur profil par rapport à dix-sept indicateurs ayant une influence importante pour la réussite d'un projet d'études. Ce profil leur indique leurs forces et leurs faiblesses et propose un véritable plan de match pour accroître leurs chances de réussite. Le profil est, entre autres, accompagné d'une liste de ressources institutionnelles associées à chacun des indicateurs afin de faire connaître les personnes ou les services auprès desquels les étudiants pourront trouver de l'aide ou de l'information. Ces opérations sont coordonnées par l'équipe réseau, auxquelles collaborent les établissements pour la gestion des opérations. À l'automne 2017, une vaste enquête a été menée auprès des étudiants pour nourrir une réflexion sur l'actualisation des indicateurs de réussite et sur l'outil lui-même.

---

**À venir** - Dans cette suite, un nouveau volet de la *Grande initiative réseau en réussite* (GIR Réussite) a été développé et qui porte spécifiquement sur le développement d'un nouvel outil d'autodiagnostic destiné aux étudiants (voir point 2.4).

---

### Développement de nouveaux programmes d'études

Dans un contexte très dynamique où les besoins de formation évoluent, l'offre de programmes doit constamment être ajustée et bonifiée. Pour soutenir ce travail exigeant pour les équipes professorales et les établissements, l'équipe réseau offre une expertise précieuse mise à la disposition des établissements, et qui a été acquise au fil d'un accompagnement de nombreux projets.

En matière de développement de la programmation, l'équipe réseau fournit aux décanats des études et aux équipes professorales un travail de relecture, d'analyse et de conseil visant l'amélioration de la qualité des projets de programmes soumis aux instances internes et externes à l'Université du Québec.

Pour l'année 2018-2019, dix projets de programmes de grade et une dizaine de projets de programmes constitutifs de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements, contribuant ainsi à leur bonification en vue de leur présentation aux instances d'évaluation externes. Une dizaine de réaménagements de programmes et de projets de programmes constitutifs de grade ont aussi fait l'objet d'un travail en collaboration visant à soutenir la prise de décision lorsque différentes hypothèses de développement peuvent être envisagées.

Une formation est aussi offerte aux nouveaux professionnels embauchés dans les établissements du réseau, en plus de l'actualisation et de l'enrichissement de documents d'information et d'outils développés par l'*équipe réseau* pour guider l'élaboration des projets de programmes. Les documents et les outils sont disponibles sur un extranet qui procure en tout temps un appui aux plus de quarante professionnels concernés dans les dix établissements du réseau. Les effets de cet accompagnement sont tangibles sur la qualité des dossiers soumis.

### **Évaluation de programmes existants**

Depuis 2003, l'*équipe réseau* poursuit son travail d'accompagnement des établissements en matière d'évaluation de programmes :

- développement d'outils essentiels au travail des professionnels et des comités d'évaluation;
- accompagnement des équipes en place dans le travail d'évaluation;
- formation des nouveaux évaluateurs;
- organisation de formations sur mesure;
- animation d'une communauté de pratique;
- pilotage des évaluations des programmes conjoints dans le réseau de l'Université du Québec.

Encore cette année, une aide concrète a été fournie sur des dossiers d'évaluation sous la responsabilité des établissements du réseau, notamment en soutenant la réalisation d'enquêtes et le traitement des résultats par questionnaire. Parallèlement, le travail d'entretien et de développement des systèmes de gestion d'enquêtes par questionnaire en ligne, de la Trousse de tableaux statistiques d'évaluation et du Formulaire de bilan annuel s'est poursuivi.

L'extranet sur lequel sont déposés les outils et la liste de discussion, animée par l'*équipe réseau*, permettent d'appuyer plus de trente professionnels des dix établissements du réseau.

## Conception, gestion et évaluation de programmes conjoints

Depuis leur fondation, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont mis en commun les expertises de leurs corps professoraux pour offrir conjointement des programmes de formation. Cette façon de faire constitue une force certaine du réseau. Aujourd'hui, les établissements du réseau sont impliqués dans trois quarts des programmes d'études offerts conjointement au Québec.

L'équipe réseau contribue à la création, au développement et au maintien de tels programmes offerts afin, notamment, d'améliorer l'accès à l'éducation supérieure sur l'ensemble du territoire québécois. Son intervention s'appuie sur les résultats d'une consultation menée auprès des directions de programmes conjoints et des professionnels des décanats des études qui ont constaté des difficultés et demandé un soutien de manière à favoriser la collaboration au sein du réseau de l'Université du Québec. Ainsi, depuis plusieurs années, un professionnel de l'équipe réseau se consacre désormais au pilotage de l'évaluation des programmes conjoints. De 2015 à 2019, il a accompagné l'évaluation de plus de onze programmes conjoints (voir tableau suivant).

Un second professionnel soutient désormais la concertation et la coordination des travaux au moment de l'élaboration des nouveaux programmes conjoints et pour la modification de programmes existants à la suite de leur évaluation.

<i>Programmes conjoints évalués</i>	<b>Établissements</b>	<b>Période</b>
<i>Maîtrise en génie logiciel</i>	UQAM-ÉTS	2019 -
<i>Doctorat en sciences de la terre et de l'atmosphère</i>	UQAM-UQAC	2019 -
<i>Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers</i>	UQAM-UQO-UQAT	2018 -
<i>Doctorat en biologie</i>	UQAM-INRS (avec offre en extension à l'UQAC et l'UQAR)	2017 -
<i>Maîtrise en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Doctorat en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Maîtrise en études urbaines</i>	UQAM-INRS	2014-2017
<i>Doctorat en études urbaines</i>	UQAM-IRS	2014-2017
<i>Doctorat en philosophie</i>	UQAM-UQTR	2013-2016
<i>Maîtrise en sciences infirmières</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2013-2016
<i>Doctorat en développement régional</i>	UQAR-UQAC	2012-2018
<i>Maîtrise en gestion de projet</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2009-2013

Source : Direction des études et de la recherche, septembre 2019

## 2.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

Un troisième axe d'intervention important de l'*équipe réseau* de l'Université du Québec couvre des actions visant à renforcer les compétences et les capacités de différents membres des communautés universitaires. Pensons aux étudiants, aux professionnels de divers services (bibliothèques, décanats à la formation et à la recherche, services aux étudiants, registrariats, etc.), aux conseillers pédagogiques et aux nouveaux enseignants.

### Les compétences informationnelles des étudiants

À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs citoyens et travailleurs. Or, des lacunes sont observées parmi les étudiants universitaires, comme relevées par les bibliothécaires formateurs.

Depuis plus de quinze ans, différentes initiatives sont développées à l'intérieur du chantier *Promotion du développement des compétences informationnelles* (PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles (CI) des étudiants et accompagner les enseignants lors des activités de formation documentaire.

Par le biais d'un groupe de travail (GT), le GT-PDCI, contribue à mettre en place des outils et des ressources dans le but de favoriser les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation de l'information par les étudiants et les enseignants universitaires. Ce groupe de travail est très dynamique, dix sous-groupes de travail ont été créés et se sont rencontrés par visioconférence pour un total de quarante rencontres.

Entre autres réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'Acfas, depuis quelques années, pour offrir des formations sur la communication scientifique en amont du congrès ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, la réalisation d'une enquête visant à obtenir un portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec.

---

**À venir** - Le GT-PDCI et le comité des bibliothèques poursuivront la mise en commun des efforts pour outiller les établissements à l'égard du développement des compétences informationnelles des étudiants. Un plan stratégique ainsi qu'un plan d'action 2020-2023 sont en cours d'élaboration. Parallèlement, des activités sont planifiées pour : sensibiliser les acteurs universitaires ainsi que les étudiants à la contribution des CI durant le parcours universitaire et professionnel;

publier le portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec; animer des réflexions sur les mesures à prendre en regard de ces constats ; et échanger avec les partenaires des autres ordres d'enseignement afin de clarifier le rôle des bibliothécaires dans le déploiement d'initiatives abordant les compétences informationnelles incluses au nouveau Cadre de référence de la compétence numérique du MEES.

---

### **Les outils de gestion bibliographique**

L'utilisation des logiciels de gestion bibliographique apparaît incontournable dans le milieu universitaire, particulièrement aux cycles supérieurs. Le recours à ces logiciels contribue aux bonnes pratiques en matière d'utilisation éthique de l'information, facilitant à la fois la citation des références dans les divers documents et la gestion de la documentation consultée.

Au sein du réseau, trois logiciels sont utilisés : *EndNote*, *Mendeley* et *Zotero*. Afin de développer des ressources d'aide à l'utilisation de ces outils, trois groupes de travail relevant du comité des bibliothèques et soutenus par *l'équipe réseau* ont été mis en place au cours des dernières années. La plateforme *Carrefour gestion bibliographique* intègre de l'information sur ces logiciels.

### **Les compétences entrepreneuriales des étudiants**

Les étudiants expriment de plus en plus un besoin de se rapprocher des réalités de possibles futurs milieux de travail et faire découvrir leurs talents. *Savoir Affaires (SA)* répond à ce besoin de façon audacieuse.

Ce concept unique, reconnu par plusieurs prix<sup>9</sup>, vise à créer une synergie entre les entrepreneurs de la région d'accueil et des étudiants universitaires afin de générer de nouvelles occasions d'affaires et, ultimement, des retombées socioéconomiques. Dans le cadre d'une compétition s'échelonnant sur une semaine, les étudiants sont appelés à s'attaquer à des problématiques économiques régionales et à proposer des projets d'affaires porteurs. *Savoir Affaires*, piloté par *l'équipe réseau*, s'appuie ainsi sur la créativité et les compétences d'étudiants des cycles supérieurs et de postdoctorants provenant des dix établissements de l'Université du Québec.

---

<sup>9</sup> En 2014, Prix d'excellence de l'administration publique du Québec | Éducation (Institut d'administration publique de Québec) et Prix de la qualité et de la productivité | Mention honorable - catégorie générale (Association canadienne du personnel administratif universitaire) ; en 2015, [Prix IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public | Mention honorable](#) (Institut d'administration publique du Canada) ; en 2019, Médaille du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation du Réseau UQ | Contribution exceptionnelle de Lorraine Frappier, présidente de Frappier Tandem +, à l'origine du concept *Savoir Affaires*.

Depuis 2011, huit éditions Savoir Affaires se sont déroulées dans autant de régions, mobilisant près de 1 500 personnes qui ont proposé au total 226 projets. Du nombre de ceux soumis depuis 2017, vingt-cinq projets ont été mis en œuvre et dix-sept ont obtenu des licences. Ce dynamisme montre tout le potentiel détenu par des étudiants qui, dans un avenir proche, pourront contribuer au Québec de demain.

---

**À venir** - L'édition Savoir Affaires 2019, couvrira les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et se déroulera à l'UQAT sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten*. Cette édition se caractérise notamment par la prise en compte des réalités et enjeux autochtones propres aux régions concernées avec comme objectif d'organiser, en 2021, un Savoir Affaires autochtone.

---

### **Les compétences transférables**

L'initiative *Agir de concert* a pour objectif de favoriser la concertation entre les acteurs universitaires, dans et entre les établissements afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions en faveur du développement des compétences transférables des étudiants du réseau de l'Université du Québec. L'objectif de ces rencontres hybrides (mise en lien à distance de sous-groupes réunis en présence dans chaque établissement) est de réunir au sein de chaque établissement, tout comme à l'échelle du réseau, les représentants des décanats des études, des services aux étudiants et des bibliothèques afin de les amener à prendre connaissance d'enjeux, d'échanger sur leurs initiatives respectives et d'envisager des actions communes.

Une rencontre conjointe a réuni, à l'automne 2016, une quarantaine de participants au sujet du nouveau Référentiel de compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs. Un an plus tard, à nouveau réuni, ils ont discuté de stratégies de collaboration avec les programmes d'études pour mieux soutenir le développement des compétences transférables chez les étudiants et prendre connaissance des initiatives en cours en lien avec le soutien au développement des compétences transférables des étudiants dans le réseau de l'Université du Québec. Les participants à ces rencontres démontrent un intérêt fort à poursuivre les discussions dans leurs établissements respectifs. Ils désirent que *l'équipe réseau* poursuive l'animation de rencontres ponctuelles qui sont jugées stimulantes, permettent de propulser les initiatives en place et créent des occasions uniques de discuter avec les collègues autour de la question du développement des compétences transversales.

---

**À venir** - Les prochains échanges porteront sur les leçons à tirer du modèle ontarien en matière d'enseignement et d'évaluation des compétences transférables dans les programmes universitaires ainsi que sur le développement et les besoins de compétences durant la formation doctorale en vue d'une insertion professionnelle de qualité pour les titulaires de doctorat québécois.

---

### **Les conseillers pédagogiques**

Les conseillers pédagogiques sont des acteurs importants du soutien pédagogique dans les universités. Il existe cependant peu de formations initiales ou continues pour exercer cette fonction. C'est pourquoi l'Université du Québec et les établissements du réseau, en collaboration avec les autres universités québécoises, ont mis sur pied une communauté virtuelle : le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIP).

Soutenu par l'*équipe réseau*, ce groupe rassemble vingt-trois membres (conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des services de pédagogie ou spécialistes en sciences de l'éducation) qui partagent leurs approches et documentent des pistes d'action pour permettre de relever les défis communs chez les équipes œuvrant dans le soutien pédagogique à l'enseignement. En 2018-2019, le groupe a amorcé ses réflexions pour un nouveau projet de recherche sur l'accompagnement pédagogique qui prévoit, entre autres, une cueillette de données auprès des conseillers pédagogiques du Québec.

Outil de diffusion important des connaissances et des initiatives, le Portail du soutien à la pédagogie universitaire continue d'être alimenté sous la coordination de l'*équipe réseau*. Un groupe de travail assure la diffusion de lectures choisies issue d'une veille; ces lectures visant à améliorer le transfert des résultats de la recherche en pédagogie aux enseignants universitaires. Trois bulletins de lectures choisies sur la pédagogie universitaire sont publiés chaque année.

Autre outil soutenant le travail des conseillers : le bulletin *Le Tableau*. Celui-ci facilite le partage d'expériences entre enseignants de niveau universitaire tout en présentant des enjeux qui les préoccupent. Les sept publications parues en 2018-2019 ont traité de :

- la persévérance chez les étudiants des cycles supérieurs;
- les technologies mobiles en classe;
- les compétences informationnelles;
- le codéveloppement;

- le jeu de rôle;
- la discussion réflexive;
- l'accompagnement pédagogique.

Les différentes publications diffusées sur les réseaux sociaux favorisent également la visibilité des professeurs, des chargés de cours et des professionnels qui y contribuent.

Un guide d'accompagnement pour les conseillers pédagogiques a aussi été produit et rendu accessible à l'automne 2018, grâce au financement de FODAR.

### **Le personnel des services aux étudiants**

Les services aux étudiants sont souvent aux premières loges pour accueillir les besoins des étudiants. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux et certains exigent des habiletés nouvelles, par exemple en santé mentale. Afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, le réseautage et le perfectionnement du personnel de ses équipes, le comité des services aux étudiants, appuyé par *l'équipe réseau*, et avec le soutien financier du FODAR, organise depuis 2012, de façon bisannuelle, un colloque destiné au personnel des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec. La plus récente édition a été tenue en 2018.

Par ailleurs, depuis 2014, en réponse aux besoins exprimés par les participants à ce colloque et à la demande du comité des services aux étudiants, *l'équipe réseau* a développé un projet de plateforme de travail qui favorise les échanges de bonnes pratiques et la collaboration en continu. Cet outil, le Portail des services aux étudiants, est en ligne depuis l'hiver 2016 et, depuis son lancement officiel en juin 2016, il compte 157 membres. Une infolettre mensuelle, constituée d'articles rédigés par *l'équipe réseau*, est diffusée depuis février 2017 et elle compte actuellement 190 abonnés.

Dans la même perspective, une veille informationnelle a été mise sur pied depuis l'automne 2014. Cette veille couvre l'ensemble des secteurs et des préoccupations des services aux étudiants des établissements. Elle permet à leurs équipes de demeurer à l'affût des tendances en matière de développement de ces services. L'information répertoriée est colligée dans une bibliothèque virtuelle au bénéfice de l'ensemble des personnels des services aux étudiants du réseau. Elle est également accessible par le biais du Portail des services aux étudiants.

Mentionnons enfin qu'une communauté de pratique a été mise en place en 2010 pour soutenir les professionnels et les responsables de la gestion du dossier des étudiants étrangers (accueil et intégration) dans les établissements du réseau de l'Université du Québec. Ce lieu de partage de pratique permet aux intervenants d'échanger sur différentes thématiques.

En 2014-2015, la communauté de pratique a développé un répertoire d'actions et d'activités visant l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers. Ce répertoire a été mis à jour en 2016-2017. Des travaux concernant la promotion des besoins des étudiants étrangers en matière d'assurance ont aussi été réalisés, tant pour les étudiants bénéficiant d'une assurance privée que ceux admissibles à la Régie de l'assurance maladie du Québec. En plus de poursuivre leurs échanges sur les divers enjeux d'immigration dans un contexte de projet d'études, les membres de la Communauté de pratique ont développé, en 2018-2019, un projet d'état des lieux sur l'accueil et l'intégration dans une perspective de réussite.

---

**À venir** - À la demande d'universités n'appartenant pas au réseau de l'Université du Québec, l'édition 2020 du colloque organisé pour le personnel des services aux étudiants sera ouverte aux dix-neuf établissements universitaires du Québec.

Une initiative commune visant l'accueil et l'intégration des étudiants étrangers dans une perspective de réussite. Cette action revêt un caractère encore plus important considérant les objectifs ambitieux visés concernant l'accueil d'étudiants étrangers à la suite de l'adoption de nouvelles règles du financement des universités.

---

### **Les agents de liaison des bourses**

Les agents de liaison des bourses jouent un rôle important auprès des étudiants, en les accompagnant dans leurs démarches auprès des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux. Deux initiatives visent à augmenter leurs expertises et leur capacité d'action. Une liste de discussion a été constituée pour leur offrir une plateforme d'échanges en direct. Ces échanges sont ensuite synthétisés dans des fiches consignées dans un site extranet. Autrefois réservée aux agents de liaison des établissements du réseau de l'Université du Québec, cette liste est désormais accessible, depuis 2018, à ceux travaillant dans tous les établissements universitaires au Québec. De plus, une rencontre annuelle est organisée avec l'ensemble des agents de liaison des bourses du réseau afin de favoriser l'échange d'information et la concertation des actions. Cette rencontre leur permet, selon le cas, de construire ensemble un argumentaire pour sensibiliser les chargés de programmes aux réalités des établissements du réseau et de proposer des solutions.

## Les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants

La pédagogie est au cœur de la réussite étudiante. Afin de soutenir les nouveaux enseignants et de leur permettre d'offrir une formation de hauts standards aux étudiants, cinq modules d'autoformation ont été développés par un groupe de travail du GRIIP soutenu par l'équipe réseau et financé par le FODAR. Lancés à l'automne 2017 et 2018, ils portent sur des thèmes jugés essentiels au développement des compétences pédagogiques des nouveaux enseignants universitaires : les concepts et les compétences de base en pédagogie, la gestion de classe, l'évaluation des apprentissages, la scénarisation pédagogique et l'éducation inclusive.

Ce dispositif d'autoformation en ligne et gratuit propose des outils complémentaires aux activités de formation et d'accompagnement déjà en place dans les établissements. Un badge numérique et une attestation peuvent être émis après chacun des modules complétés. Les formations sont accessibles de façon libre sur le site <https://enseigneraluniversite.com>.

---

**À venir :** Un sixième module d'autoformation sur l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs et un septième sur l'enseignement à distance sont en cours de développement.

---

## Formation sur les violences à caractère sexuel

En réponse à la récente *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, l'équipe réseau a mis en place deux groupes de travail afin de soutenir les établissements qui doivent se conformer dans un court délai aux obligations. Ce travail en réseau a permis à tous les établissements d'offrir du matériel de formation de qualité tout en répondant de manière efficace aux exigences de la loi, dont la production d'un module de formation en ligne destiné à leurs personnels et à leurs étudiants. Comme organisation, l'Université du Québec s'est dotée d'une nouvelle *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* le 12 décembre 2018. Afin d'assurer une cohérence, elle a également révisé sa *Politique relative au harcèlement, à la discrimination et la civilité*. Ce travail a été réalisé avec l'appui contractuel du CAVAC (règle budgétaire, 2.1.16).

---

**À venir :** Les révisions des deux politiques seront adoptées formellement le 6 novembre 2019. Les membres du personnel suivront obligatoirement la formation en ligne développée, au plus tard en décembre 2019.

---

## 2.4 CONNECTER ET STIMULER LES SYNERGIES

Un quatrième axe d'intervention dans lequel s'investit l'équipe réseau de l'Université du Québec concerne le travail mené avec les intervenants des établissements pour augmenter les synergies et les développements des collaborations structurantes. Pour mener à bien ce travail exigeant et crucial, *l'équipe réseau* a su développer un savoir-faire et une boîte à outils au fil des décennies.

### Les groupes de travail

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements ad hoc d'intervenants des établissements autour d'une problématique d'actualité. Ils permettent aux établissements de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. La durée de vie des groupes de travail varie en fonction de la problématique à résoudre. Les déplacements qu'ils requièrent bénéficient d'un soutien financier du FODAR.

*L'équipe réseau* soutient ainsi, chaque année, différents groupes œuvrant sur des questions ayant trait à l'enseignement et à la recherche :

- GRAC – Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences
- GRIIP – Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique;
- Groupe de discussion des agents de liaison des bourses;
- Groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles;
- Groupe de travail sur le libre accès;
- Groupe de travail sur les éditeurs prédateurs;
- Comité de pilotage du Fonds UQ-médias.

Ce moyen s'avère aussi vital pour répondre rapidement à certains enjeux émergents. Ainsi, dans la dernière année, *l'équipe réseau* a mis en place deux groupes de travail afin de soutenir les établissements qui doivent se conformer dans un court délai aux obligations de la récente *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*.

## Les communautés de pratique

Dans plusieurs établissements du réseau, il n'est pas rare que diverses responsabilités soient assumées par une seule personne, étant donné que les ressources sont limitées. Dans ce contexte particulier, les communautés de pratique constituent un instrument privilégié, adopté par l'*équipe réseau* pour :

- lutter contre le sentiment d'isolement en offrant une possibilité de réseautage, d'échange et d'entraide;
- favoriser le renforcement des compétences et le transfert d'expertises;
- développer des formations, favoriser le mentorat, structurer le soutien;
- partager du matériel, trouver des biens et services pour des achats en commun, favoriser des économies d'échelle;
- réfléchir à des enjeux les concernant et proposer des solutions;
- développer des outils et du matériel pouvant être utilisés dans les établissements.

Fondées autour d'un enjeu ou d'une préoccupation commune aux intervenants concernés du réseau, des communautés peuvent regrouper des employés de niveau professionnel, des cadres, des professeurs, des directeurs de programmes, des doyens et autres. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent parfois un travail en présentiel, ce qui est rendu possible grâce à un financement du FODAR.

L'*équipe réseau* soutient et anime ainsi, chaque année, une douzaine de communautés partageant des intérêts ayant trait à l'enseignement et à la recherche, par exemple :

- Comité des utilisateurs de l'écosystème IFR;
- Communauté de pratique sur le développement de la recherche;
- Communauté de pratique sur l'éthique de la recherche;
- Table des évaluateurs de programmes;
- Communauté de pratique sur les étudiants étrangers;
- Communauté de pratique *ABC des programmes conjoints*;
- Communauté de pratique des conseillères et des conseillers en RAC;
- Communauté de pratique des agents de liaison des bourses.

Dans la dernière année, en lien avec l'enjeu émergent de l'internationalisation des universités, une communauté de pratique sur les étudiants étrangers a débuté ses travaux concernant l'état des lieux sur l'accueil et l'intégration dans une perspective de réussite. Son action vise à :

- documenter le travail d'accueil et d'intégration réalisé par les conseillers;
- sonder les étudiants étrangers sur leur perception de leur accueil et de leur intégration dans nos universités;

- déterminer les éléments facilitants et les irritants dans le cheminement de leur parcours d'études;
- identifier les initiatives porteuses et les facteurs d'efficacité et de succès en matière d'accueil et d'intégration.

### **Grande initiative réseau en reconnaissance des acquis**

Certains chantiers à portée structurante requièrent des efforts soutenus de coordination et de concertation pendant plusieurs années. À cette fin, les établissements se sont dotés d'un mécanisme original, nommé les Grandes initiatives réseau (GIR). À ce jour, trois ont été lancées au sein du réseau, dont la GIR sur la reconnaissance des acquis.

Dans le contexte actuel où le marché de l'emploi est très dynamique, où les besoins en matière de formation continue sont accrus, la reconnaissance des acquis, en particulier ceux provenant de l'expérience, devient un élément clé pour favoriser l'accès aux études universitaires. Le réseau de l'Université du Québec s'est engagé dans ce domaine depuis plusieurs années déjà.

Dès 2008, le Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis (GRAC) rassemblait les intervenants clés du milieu universitaire (doyens des études, registraires, conseillers) pour avancer sur ce dossier complexe dans le réseau de l'Université du Québec, dans une perspective plus large, au niveau universitaire. Pour donner encore plus d'ampleur à ce travail, une grande initiative réseau, financée par un investissement du FODAR de 1 million de dollars, est coordonnée par l'*équipe réseau* de Québec depuis l'automne 2015. Cette grande initiative prend appui sur les trois axes suivants :

- un soutien financier permettant à chaque établissement l'embauche d'un conseiller en RAC;
- un soutien financier et technique assurant le développement d'un système informatisé de gestion de la RAC dans huit des dix établissements du réseau de l'Université du Québec;
- l'animation d'une communauté de pratique et l'appui au travail des conseillers en RAC.

Parions que, dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, les expertises ainsi développées trouveront une pertinence renouvelée et ouvriront vers de nouveaux partenariats, dans et au-delà du milieu de l'enseignement supérieur.

## Grande initiative réseau en réussite

Favoriser la persévérance et rehausser les taux de diplomation de leurs étudiants de cycles supérieurs, tout particulièrement ceux inscrits dans des programmes de recherche; ce sont toujours des objectifs majeurs pour les institutions d'enseignement. Prolongeant des travaux menés depuis 2012 au sein du réseau, une Grande initiative réseau en réussite (GIR Réussite) était lancée en juin 2018, soutenue par un financement du FODAR de 560 000 \$ de ce financement témoigne de la volonté commune des établissements du réseau de l'Université du Québec.

Appuyée sur des données récentes sur les besoins des étudiants et des professeurs (dont le rapport de l'enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs, 2018, voir point 2.1), la GIR Réussite poursuit les objectifs suivants :

- susciter, faciliter et soutenir l'autoréflexion et la mise en action des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études et de leur développement professionnel;
- appuyer la relation d'encadrement aux cycles supérieurs et la pratique réflexive des professeurs encadrants en tenant compte des facteurs de réussite;
- soutenir le rehaussement et l'enrichissement des compétences des étudiants aux cycles supérieurs;
- renforcer la capacité des établissements du réseau à suivre et à mesurer des facteurs de réussite aux cycles supérieurs et à détecter les étudiants à risque.

Afin de susciter une large mobilisation autour de cet important chantier collectif, l'initiative GIR Réussite a été présentée à de nombreuses tables réseau et partenaires potentiels externes au cours de l'année 2018-2019. Un comité-conseil (composé de trois professeurs encadrants, de trois professionnels des services en soutien aux étudiants, d'une étudiante au doctorat et d'une postdoctorante) et d'un comité scientifique ont été mis en place.

En matière de premiers livrables, un module de formation en ligne pour le développement des compétences en communication scientifique a été élaboré. Également, une journée de formation sur le soutien du développement professionnel des étudiants des cycles supérieurs a été organisée en juin 2019. Les quarante participants, venant des dix établissements du réseau, ont défini des pistes d'action concrètes et des conditions gagnantes pour améliorer le soutien au développement des compétences et à l'insertion professionnelle des étudiants des cycles supérieurs du réseau, tant sur le plan institutionnel que sur le plan des services et des pratiques.

---

**À venir** - D'ici deux ans, plusieurs livrables sont attendus dont :

- la publication d'un avis sur les facteurs de réussite aux cycles supérieurs et au premier cycle;
  - la livraison d'un module de formation en ligne pour le développement des compétences de gestion d'un projet de recherche;
  - le lancement d'un appel à projets pour le développement de deux autres modules de formation (traitant de l'intégrité et l'éthique en recherche et de la collaboration recherche-milieu d'intervention);
  - la mise en ligne d'un site Web qui fournira une vitrine pour regrouper et promouvoir les ressources permettant d'outiller les étudiants et les professeurs encadrants et le début de travaux d'élaboration du dossier d'affaires sur les environnements numériques de soutien à la réussite pour les étudiants et les professeurs encadrants.
- 

### **Transition et aspirations pour les études supérieures**

L'accès à l'université est directement lié aux taux de réussite au niveau d'ordres précédents, tant secondaire que collégial. Les études montrent que les aspirations des jeunes sont perceptibles dès leur plus jeune âge. Le projet «Nourrir les aspirations scolaires et soutenir la persévérance aux études supérieures : enrichir et diversifier l'accompagnement offert aux élèves et aux étudiants vulnérables», vise à répondre à ces défis, en rapprochant les intervenants des différents niveaux.

Se déroulant sur une période de trois ans (2017-2020), ce projet est coordonné par l'*équipe réseau* de l'Université du Québec et financé en grande partie par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Il repose sur le travail de trois comités interordres établis dans autant de régions : Bas-St-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue. En s'appuyant sur les résultats d'un projet interordres sur les étudiants de première génération, cette initiative vise à fournir des outils pour enrichir et diversifier l'accompagnement offert par des intervenants scolaires et communautaires aux élèves et aux étudiants vulnérables dans le but de :

- nourrir et valoriser leurs aspirations scolaires;
- préparer adéquatement leurs transitions interordres;
- faciliter une intégration réussie aux études supérieures et leur engagement dans la réalisation de leur projet d'études.

L'année 2018-2019, deuxième année du projet, a permis de progresser dans le développement d'outils visant à :

- faire connaître les défis et les besoins de soutien des jeunes vulnérables issus de famille à faible capital scolaire, au regard de la poursuite d'études supérieures;
- valoriser et renforcer le rôle d'accompagnement que peuvent exercer les parents, les pairs-étudiants ainsi que les intervenants scolaires et communautaires auprès des jeunes vulnérables;
- accroître la collaboration entre les acteurs scolaires des différents ordres d'enseignement et les intervenants communautaires qui gravitent autour des jeunes.

---

**À venir** - En 2019-2020, dernière année du projet, les actions, portées par trois établissements du réseau et six établissements collégiaux, seront déployées dans trois régions du Québec avec le soutien de *l'équipe réseau*. Des actions de valorisation et de transfert des résultats seront également déployées avec l'objectif de concevoir un projet (phase 3) qui permettra de mettre en place des actions dans les autres régions du Québec.

---

### **Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)**

En plus de soutenir la collaboration interordres, l'Université du Québec œuvre aussi à stimuler les collaborations à l'extérieur de son réseau. Ainsi, son équipe assume la coordination du CAPRES en vertu d'un mandat confié par le MEES, qui agit comme bailleur de fonds de cette initiative créée en 2002. Le CAPRES a pour mission « d'œuvrer au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite des études postsecondaires au Québec et de contribuer à la réflexion sous-jacente au développement et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures de soutien aux étudiantes et aux étudiants du postsecondaire ainsi qu'à leur accessibilité, leur persévérance et leur réussite »<sup>10</sup>.

Le CAPRES mobilise les milieux collégial et universitaire (intervenants de première ligne, gestionnaires, chercheurs, enseignants et étudiants), ainsi que des organismes de concertation et de représentation, intéressés par les questions d'accessibilité, de persévérance et de réussite en enseignement supérieur. Au regard de ces enjeux, il agit comme :

---

<sup>10</sup> Extrait du site Internet du CAPRES : <http://www.capres.ca/a-propos-du-capres/>

- une VITRINE permettant la circulation des connaissances issues de la recherche et de la pratique et favorisant leur transfert au sein des différents milieux de l'enseignement supérieur;
- une INTERFACE contribuant à la mise en commun de ces connaissances et des acteurs impliqués sur ces enjeux en enseignement supérieur.

Le CAPRES propose des activités en ligne afin de répondre aux besoins d'information, de partage et de réseautage des intervenants de l'enseignement supérieur. Sa présence active sur différentes plateformes (site Web, médias sociaux, infolettre) ajoutée aux activités qu'il réalise font de cet organisme un lieu d'échanges et de réflexion qui favorise l'amélioration des interventions et des connaissances portant sur l'accessibilité, la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, tant au collégial qu'à l'université.

L'équipe du CAPRES développe des dossiers thématiques sur des sujets importants, souvent émergents, qui exigent des informations et des connaissances nouvelles de la part des intervenants (voir encadré suivant).

#### Liste des thématiques des dossiers CAPRES (2014-2019)

- Étudiants internationaux
- Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur
- Santé mentale des étudiants collégiaux et universitaires
- Étudiants en situation de handicap (ESH)
- Les conditions d'efficacité de l'aide par les pairs
- Des pistes pour accroître la réussite et la persévérance à l'enseignement supérieur
- La conception universelle de l'apprentissage – CUA
- Accroître la réussite au moyen des stages?

Source : CAPRES <http://www.capres.ca/>

L'Université du Québec soutient également l'amélioration du site Web du CAPRES. Les travaux effectués en 2018-2019 ont permis de bonifier le moteur de recherche et la navigation dans le site permettant aux professionnels de trouver plus facilement l'information recherchée.

---

**À venir** - À l'automne 2019, le CAPRES co-organisera, avec le Centre des premières Nations NIKANITE (UQAC) et la Fédération des Cégeps, une session lors du colloque sur la *Persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples*. Trois dossiers thématiques seront publiés : formation à distance; diversité des genres; utilisation des données sur l'apprentissage.

---

## Sous-commission de l'enseignement à distance

La formation à distance représente un moyen privilégié de rendre la formation universitaire accessible. Dans le contexte actuel du plein emploi, la demande prend de l'ampleur. Un premier groupe de travail a lancé ses travaux en décembre 2017. Mais devant l'ampleur de ce chantier, les chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec ont décidé, à l'automne 2018, de se doter d'un nouvel organe pour planifier le développement stratégique du domaine : la sous-commission de l'enseignement à distance.

Son mandat est notamment :

- dénoncer les principes directeurs pour baliser les travaux de la sous-commission;
- de trouver des occasions de partage d'infrastructures et d'expertises technologiques et pédagogiques pour le rehaussement de l'offre de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec;
- de déterminer différentes modalités de répartition des dépenses et des revenus applicables au partage des ressources pour le développement et l'offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec;
- de proposer des modalités pour la création, la gestion et l'utilisation d'un fonds destiné à soutenir le partage des ressources et l'offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l'Université du Québec.

Les premiers travaux de la sous-commission de l'enseignement à distance ont permis de soutenir un projet de module en ligne permettant aux établissements de répondre aux récentes exigences de formation de leurs personnels et de leurs étudiants sur les violences à caractère sexuel. De plus, les bases d'un mécanisme de financement pour favoriser l'émergence de projets collectifs ont été posées.

---

**À venir** - Un appel a été lancé, en septembre 2019, pour stimuler des projets en enseignement à distance menés en partenariat au sein du réseau. Soutenus par un fonds nouvellement mis en place à cette fin, les synergies ainsi créées favoriseront le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements. Des projets porteurs verront ainsi le jour et pourront devenir une référence pour des développements futurs.

---

### **3. SOUTIEN À LA RECHERCHE**

Par la recherche et la formation aux cycles supérieurs, les équipes des dix établissements du réseau de l'Université du Québec contribuent directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial de connaissances.

Dans les dix établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : professeurs, étudiants, professionnels de recherche, personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée et souvent dans des secteurs scientifiques et technologiques d'intérêt pour le Québec, ils créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité de nos économies. L'excellence de leurs travaux est reconnue, entre autres, lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux et par la qualité de leurs publications scientifiques diffusées mondialement.

Au fil des décennies, les établissements de l'Université du Québec ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels. Soulignons que la recherche est fortement maillée avec les programmes de formation, contribuant à maintenir ceux-ci à la fine pointe des savoirs actuels.

**>** *Ce que l'équipe réseau de l'Université du Québec a fait au cours de la dernière année pour soutenir les établissements en matière de recherche*

**3.1 Documenter et comprendre**

- L'écosystème de la recherche et de la création

**3.2 Outiller et offrir des services adaptés**

- Accès aux microdonnées de l'ISQ
- Diffusion des publications savantes en libre accès

**3.3 Renforcer les compétences et les capacités**

- Les professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation
- Compétences des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) menée avec des êtres humains
- Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion
- Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence

**3.4 Connecter et générer des synergies**

- Structuration du secteur de la recherche et de la formation en santé et services sociaux à l'UQ
- Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements

### 3.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, *l'équipe réseau* poursuit plusieurs actions visant à mieux connaître et mesurer les activités de recherche. Du nombre, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

#### L'écosystème de la recherche et de la création

Depuis plus d'une dizaine d'années, les établissements du réseau de l'Université du Québec, l'Université Bishop's et certains cégeps bénéficient de l'écosystème de la recherche et de la création opéré par *l'équipe réseau*. Cet écosystème, dont les fonctionnalités sont axées sur le développement et la gestion de la recherche, est composé de bases de données et d'un ensemble d'outils conviviaux et performants essentiels à la connaissance et à l'action.

Le systeme d'Inventaire de financement de la recherche (IFR) est un des principaux outils assurant une gestion proactive des financements liés aux activités scientifiques des professeurs-chercheurs dont les projets de recherche, les services professionnels de coopération et les activités de transfert de connaissances. Cet outil unique optimise la collecte, la validation et la recherche d'information ainsi que le suivi du cycle de vie des projets (exigences de conformité, statuts, etc.). De ce fait :

- il simplifie le mécanisme de répartition des financements entre les établissements membres, en gérant les transferts interétablissements et en calculant différents modes de répartition de la subvention (sans intervention de l'utilisateur);
- il alimente et interagit avec les systèmes administratifs dans une optique de gestion financière;
- il allège le processus de déclaration de quelque 5 000 projets de recherche au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du MEES;
- il constitue une des bases de données alimentant le Système d'information décisionnelle et les analyses de positionnement de l'Université du Québec.

En plus de veiller à l'intégrité et à la qualité des données de même qu'à la maintenance et à l'évolution du système, *l'équipe réseau* gère également toute l'opération de déclaration, maintient à jour des informations communes (organisations, programmes, tables de pilotage, etc.) et assure le lien non seulement avec le MEES (SIRU), mais également avec les universités n'utilisant pas le système IFR. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une volonté de simplifier et d'optimiser la gestion et le suivi des projets de recherche, et ce au bénéfice de chacun des établissements.

Enfin, dans une optique de collaboration, de partage d'expertise et d'efficience collective, l'Université du Québec continue de manifester sa volonté à établir des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur afin que ceux-ci puissent profiter de son écosystème et participer activement à son évolution. Comme l'écosystème a été développé avec des fonds publics, l'Université du Québec offre sa solution dans une logique de « logiciels en tant que service à but non lucratif ». Dans ce contexte, la Fédération des cégeps et l'Université du Québec ont mis en œuvre un projet pilote visant à évaluer conjointement la pertinence, pour le réseau des cégeps, à adopter la solution proposée par l'Université du Québec. Ce projet pilote s'est déroulé dans trois cégeps (Cégep Édouard-Montpetit; Cégep de Sherbrooke et Cégep régional de Lanaudière et leurs Centres collégiaux de transfert de technologie respectifs) et s'est avéré concluant.

---

**À venir** - Une refonte technologique majeure de ce portail a été amorcée en 2018. En plus d'offrir de nombreuses nouvelles fonctionnalités à l'utilisateur, les travaux en cours permettront dorénavant aux établissements de gérer, de manière autonome, leurs propres dates internes, et ce, pour l'ensemble des concours. L'information diffusée auprès des chercheurs sera encore plus pertinente.

---

### **Portail Espace recherche+création**

Le portail Espace recherche+création est orienté vers le suivi, la gestion et la diffusion des opportunités de financement et de reconnaissance des organismes pourvoyeurs de fonds. On y recense plus de 800 programmes de financement (subventions, bourses ou prix). Il a pour objectif de simplifier l'accès aux sources de financement en proposant notamment un calendrier et un répertoire des organismes subventionnaires. Il vise ainsi à répondre aux besoins des chercheurs et des personnes responsables du développement de la recherche au sein des différents établissements membres.

En mars 2019, une version totalement revisitée a été livrée afin de mieux desservir les chercheurs et les bureaux de la recherche. Cette refonte a permis de moderniser l'interface Web; de rendre possible une gestion autonome des dates de tombée internes, et ce, pour chacun des établissements; de cibler des opportunités plus pertinentes pour le chercheur (en fonction de ses préférences, de son profil de collaboration IFR et de son CV commun canadien) et d'optimiser la gestion des opportunités.

## **Système d'information sur la recherche**

Le Système d'information sur la recherche (SID-Recherche) permet quant à lui d'obtenir un portrait (historique et prospectif) du financement de la recherche subventionnée pour les établissements utilisant le système IFR. Il permet notamment de produire, en temps réel, les données exigées par la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Le SID-Recherche s'adresse tout particulièrement aux personnes ayant des besoins d'exploitation des données concernant les projets financés des établissements du réseau.

### **Tableau de suivi**

Parmi les nouveautés, un tableau de suivi des demandes de financements a été mis à la disposition des établissements du réseau, à l'automne 2018, afin de leur permettre de suivre la performance de leurs chercheurs aux différents concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ce tableau permet à chaque bureau de la recherche d'avoir un portrait des résultats (taux de succès, montants octroyés) des demandes déposées par leurs chercheurs aux principaux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ce portrait est mis en perspective par comparaison aux résultats obtenus au cours des quatre périodes de concours antérieures ainsi que par rapport aux résultats fédéraux et provinciaux. Un tel tableau de bord vise à faciliter la présentation des résultats aux instances internes des établissements du réseau. Il permet également aux établissements d'identifier leurs forces et leurs zones d'amélioration afin de mieux accompagner les chercheurs dans leurs demandes.

## **3.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS**

### **Accès aux microdonnées de l'ISQ**

Un projet de collaboration entre le réseau de l'Université du Québec et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) se poursuit depuis 2012. Ce projet permet aux professeurs, aux professionnels et aux étudiants de l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT, l'UQO, l'UQTR, l'ENAP, l'ÉTS et de la TÉLUQ d'accéder à distance aux microdonnées de l'Institut de la statistique du Québec et de consulter gratuitement celles de Statistique Canada. Il leur permet également de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les conseillers et les analystes du CIQSS et d'avoir accès à des programmes de formation sur les statistiques sociales.

En 2019, des représentations ont été menées auprès du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR) et du CIQSS afin de rendre compte des inégalités d'accès aux microdonnées détaillées de Statistique Canada pour les chercheurs et les étudiants d'établissements géographiquement éloignés des

centres de données de recherche ou de l'une de leurs antennes, soit ceux de l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQAT et le campus Saint-Jérôme de l'UQO. Des discussions sont amorcées avec des représentants du RCCDR et du CIQSS afin d'identifier des pistes de solution.

### **Diffusion des publications savantes en libre accès**

La diffusion des connaissances est essentielle à la réappropriation des résultats de recherche par une diversité d'acteurs et à leur mobilisation pour l'action. L'enjeu, qui se pose aujourd'hui, notamment en ce qui concerne le libre accès des publications savantes, a fait l'objet de plusieurs initiatives.

Le comité de pilotage sur le libre accès, composé de doyens de la recherche et de directeurs des bibliothèques des établissements du réseau de l'Université du Québec, a élaboré un plan d'action visant à favoriser la diffusion des publications savantes en libre accès, en se basant sur les résultats d'une enquête portant sur les enjeux, les ressources et les besoins des différents établissements du réseau.

Ce comité a permis la création d'un espace virtuel collaboratif, avec un volet de partage d'informations sur les différentes politiques (politiques institutionnelles, politiques éditoriales des dépôts institutionnels, etc.), et proposant des outils de promotion du libre accès ainsi qu'un forum. Ces actions permettent de mettre en commun des ressources, de bonnes pratiques ou des questionnements notamment en ce qui a trait à l'application de la *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*.

De plus, au printemps 2016, le comité des bibliothèques a créé un groupe de travail afin d'échanger sur les bonnes pratiques concernant la diffusion en libre accès par les chercheurs. Il mène des actions communes pour mesurer la progression du libre accès, entre autres, par l'entremise de la semaine du libre accès qui se tient en octobre. Le groupe planifie des développements pour le logiciel *Eprints* (gestion des dépôts institutionnels) afin de mieux répondre aux besoins des établissements. Il élabore aussi une méthodologie pour mesurer si l'objectif que 50 % des publications des chercheurs du réseau soient en libre accès en 2018 est atteint.

Enfin, depuis 2016, le site Web du réseau de l'Université du Québec offre une vitrine pour les revues scientifiques des établissements au moyen d'un répertoire qui permet d'accroître leur visibilité et, par le fait même, de favoriser le rayonnement de la recherche qui s'y effectue. Cette vitrine permet de valoriser quarante-cinq revues en libre accès liées à un établissement du réseau de l'Université du Québec.

### 3.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

#### Les professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation

Au cours des dernières années, les établissements ont soulevé un besoin particulier en matière de partage de connaissances et de bonnes pratiques sur divers sujets relevant de la responsabilité des bureaux de la recherche et de la valorisation : accompagnement des chercheurs dans le processus de demandes d'octrois auprès des organismes subventionnaires, gestion de l'éthique, valorisation des résultats de la recherche, etc.

Afin de répondre à ces besoins, plusieurs démarches ont été menées par *l'équipe réseau* auprès d'une quarantaine de professionnels des bureaux de la recherche. Des clubs de lecture de demandes de subvention, sous forme de rencontres téléphoniques, sont organisés. Portant sur des programmes différents des organismes subventionnaires à chaque nouvelle rencontre, ces clubs de lecture consistent à échanger et à proposer des améliorations aux demandes de subvention devant être soumises à un prochain concours.

De même, des ateliers de formation annuels sont organisés depuis 2014. Ils ont notamment porté sur l'accompagnement des chercheurs en début de carrière, les programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et les programmes de financement des projets en santé. Au cours de l'année 2018-2019, une partie a été dédiée aux programmes de subvention «Engagement partenarial» et «Développement de partenariat» du CRSH et une autre à la recherche en santé. Des présentations ont eu lieu sur l'état du financement des chercheurs de l'Université du Québec par les organismes subventionnaires et les fondations ainsi que sur la rédaction des demandes de subvention aux programmes «Projet» des IRSC et «Chercheurs boursiers» du FRQS. Une table ronde s'est également tenue sur les enjeux éthiques dans le développement des demandes de financement dans ce domaine.

Une rencontre annuelle est également organisée en marge du colloque de l'Association des administratrices et des administrateurs de la recherche universitaire du Québec (ADARUQ), pour échanger sur les expériences vécues lors des concours de l'automne par les conseillers à la recherche, les difficultés rencontrées et les représentations à faire auprès des organismes subventionnaires.

Enfin, en ce qui concerne les outils développés et mis à la disposition des équipes, douze guides pour la rédaction de demandes de financement à des programmes des organismes subventionnaires ont été produits et sont régulièrement mis à jour. Ils sont accessibles sur un site extranet.

## **Compétences des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains**

En décembre 2016, une communauté de pratique des coordonnateurs des CER a été constituée afin d'offrir des occasions de formation à ces professionnels pour les membres des CER, les étudiants et les professeurs de leur établissement. Concrètement, cette communauté favorise la circulation des questions et de l'information sur les politiques, les procédures et les outils relatifs à la gestion de l'éthique de la recherche avec des êtres humains.

À la suite d'un atelier tenu en mars 2018, la richesse de la synergie et du partage initié par l'Université du Québec a été mise au service d'un plus grand nombre d'établissements. La communauté de pratique a en effet été élargie à toutes les universités au Québec pour mieux répondre au souhait exprimé par les coordonnatrices et les coordonnateurs des plus petits établissements, de pouvoir bénéficier d'échanges et de l'expérience de professionnels provenant d'universités de plus grande taille. Depuis cette date, la liste de discussion, créée pour faciliter les échanges d'information et le partage des expertises entre les coordonnateurs et les coordonnatrices des établissements de l'Université du Québec, a aussi été élargie à tous les établissements universitaires au Québec.

De plus, en 2018-2019, les coordonnateurs et coordonnatrices ont participé à une journée de réflexion sur les enjeux des CER pour aborder les défis vécus actuellement, l'historique et la mise en contexte des concepts de base guidant les activités des CER et les enjeux liés à la recherche avec les peuples autochtones.

## **Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion**

En 2017, le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) demandait à chaque établissement universitaire canadien de concevoir et mettre en œuvre un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Les établissements doivent déployer des efforts supplémentaires pour atteindre les cibles fixées pour l'embauche de femmes, de minorités visibles, d'Autochtones et de personnes handicapées. La tâche est ambitieuse, surtout pour les établissements de petite taille qui ont peu de personnel spécialisé à ce sujet.

Pour optimiser le travail de ceux et celles œuvrant à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce plan d'action, une table de travail réunissant quatorze personnes provenant des dix établissements a été constituée afin d'offrir un lieu d'échange sur les difficultés rencontrées et de partage des outils. Des documents produits à l'issue de la participation à différents événements ou formations abordant les questions d'équité, de diversité et d'inclusion ont aussi pu être partagés cette année auprès des personnels des établissements.

---

**À venir** - La concertation relative à cette question a permis de formuler une réponse adaptée aux besoins et aux réalités des établissements et qui a été reconnue par les responsables du programme CRC, qui consistera à partager les services d'une personne-ressource dédiée à ces questions et qui sera embauchée à l'Université du Québec.

---

### **Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence**

Chaque année, l'Université du Québec décerne une série de prix pour souligner les contributions et le leadership de professeurs, de chercheurs et de gestionnaires d'exception. Ce moyen permet de faire connaître des pratiques et profils variés et ainsi reconnaître que l'excellence revêt des formes diverses.

En 2018, à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, deux prix supplémentaires ont été accordés. D'abord un nouveau prix a été créé à l'intention d'une professeure ou d'un professeur du réseau pour avoir initié, développé et maintenu un partenariat exemplaire contribuant au rayonnement de son établissement dans le milieu et dont l'impact sur la communauté universitaire, sur un milieu de pratique ou dans la collectivité est significatif. De plus, un prix de la relève est accordé à une professeure ou à un professeur de l'un des établissements de l'Université du Québec, en poste depuis moins de dix ans, qui s'est distingué(e) par sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et au développement de son domaine de recherche et dont les travaux constituent une promesse d'impact exceptionnel pour les secteurs des sciences humaines et sociales et des arts et lettres ou des sciences naturelles, du génie et des sciences de la santé (alternance des secteurs aux deux ans).

## **3.4 CONNECTER ET GÉNÉRER DES SYNERGIES**

### **Structuration du secteur de la recherche et de la formation en santé et services sociaux à l'Université du Québec**

Le domaine de la santé est particulièrement important à titre d'enjeu de société et, conséquemment, particulièrement stratégique et structurant dans le milieu universitaire. Pour preuve, la moitié des financements destinés aux activités de recherche sont alloués à ce domaine, cependant très majoritairement dans les sciences médicales. Or, comme les établissements du réseau de l'Université du

Québec ne disposent pas de faculté de médecine, leurs chercheurs se trouvent à avoir un accès plus limité aux sources de financement et de reconnaissance de leurs travaux. Pourtant, ils sont très actifs dans plusieurs spécialités essentielles de la santé (ex. sc. infirmières, travail social) et, parfois même les seuls dans certains domaines (ex. chiropractie, sexologie). Des actions ont donc été menées pour soutenir le développement de ces domaines essentiels pour assurer la qualité des services publics.

À l'automne 2017, une grande initiative réseau a été lancée, appuyée par l'*équipe réseau* et un financement du FODAR, avec, pour ambition, de mettre en œuvre un plan de développement stratégique de la recherche et de la formation en santé et services sociaux. Les trois principales orientations de ce plan sont :

- 1) de positionner les établissements du réseau en tant qu'acteurs incontournables de la recherche et de la formation en santé et services sociaux;
- 2) d'appuyer le déploiement d'initiatives majeures et structurantes en recherche et en formation;
- 3) de consolider le soutien offert aux chercheurs et aux acteurs impliqués en recherche et en formation dans les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Des efforts soutenus ont été déployés par l'*équipe réseau* pour mobiliser et regrouper une masse significative de chercheurs du réseau au sein d'une même entité. L'ambition est de soutenir une infrastructure à l'Université du Québec de recherche interdisciplinaire et intersectorielle, accessible sur tout le territoire québécois, prenant en compte l'ensemble des déterminants de la santé (facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux) et avec une sensibilité pour les personnes en situation de vulnérabilité du Québec. Le travail a mené au dépôt, à l'automne 2018, d'un avis d'intention de solliciter une subvention d'infrastructure au FRQS, qui n'a cependant pas été retenu. Cette mobilisation sans précédent se poursuit toutefois, à travers le nouveau « Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec — le RISUQ : pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois ».

Le RISUQ rassemble environ 150 chercheurs au sein de quatre axes de travail :

- les sciences biomédicales;
- les neurosciences cognitives et la santé mentale;
- le mouvement et les habitudes de vie;
- l'organisation des soins de santé et des services sociaux sur le territoire québécois.

Afin de faciliter les synergies, une collaboration a été initiée, entre l'*équipe réseau* et l'UQAM, pour développer un outil de cartographie des expertises en santé et services sociaux (SSS) des chercheurs du réseau de l'Université du Québec. Cet outil, accessible sur le site Web du RISUQ ([risuq.quebec.ca](http://risuq.quebec.ca)), facilitera le repérage des expertises pour fins de collaboration en recherche, de maillage avec les milieux et de recrutement d'étudiants.

Enfin, dans le contexte de réorganisation des centres intégrés, universitaires ou non, de santé et services sociaux (CISSS et CIUSSS), plusieurs démarches ont été menées pour améliorer les possibilités de collaboration avec ces partenaires, notamment autour de la question des contrats d'affiliation.

---

**À venir** -- L'équipe réseau soutiendra la première année d'opération du RISUQ. Outre la préparation de la première assemblée générale, en novembre 2019, le plan de travail prévoit également l'ouverture de concours pour susciter des projets de collaboration en recherche dans les quatre axes, assortis de bourses pour les étudiants et le renforcement des liens entre les chercheurs et les milieux d'intervention et de soins dans les différentes régions du Québec.

---

### **Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements**

Un des changements majeurs de la *Politique québécoise de financement des universités* parue en 2018 concerne la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux de premier cycle et de deuxième cycle (à l'exception de ceux inscrits dans des formations orientées vers la recherche) à compter de l'automne 2019. Elle convie également les établissements à atteindre des objectifs de recrutement ambitieux de cette clientèle précise sur un horizon de cinq ans. Cette politique, ainsi que les règles budgétaires applicables aux universités, prévoit aussi l'octroi de ressources pour compenser des pertes de revenus corolaires conséquents et pour appuyer les efforts de recrutement international. Dans ce contexte, plusieurs initiatives doivent être rapidement menées.

Depuis 2016, l'*équipe réseau* de l'Université du Québec coordonne les activités du Groupe de travail sur les consortiums internationaux qui réunit le personnel des services de relations internationales ou du recrutement international des établissements du réseau. Ce groupe a pour objectif de soutenir le développement des collaborations internationales des établissements de l'Université du Québec, notamment lorsque celles-ci ne sont possibles qu'en mode collectif.

En 2017, en réponse aux besoins de ce groupe, l'Université du Québec a coordonné la signature d'ententes de collaboration auprès de trois acteurs institutionnels et organisationnels de Colombie :

- ICETEX (Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior)
- COLFUTURO (Fundación para el futuro de Colombia)
- UCC (Universidad Cooperativa de Colombia)

En novembre 2018, de concert avec ICETEX (*Instituto Colombiano de Crédito Educativo y Estudios Técnicos en el Exterior*) et certains partenaires locaux, l'Université du Québec a piloté l'organisation et la réalisation du COLUQ, une initiative originale permettant une première rencontre scientifique. Pendant deux jours, une cinquantaine de chercheurs du réseau de l'Université du Québec ont entamé des échanges avec plus d'une centaine de chercheurs provenant de plus d'une vingtaine d'établissements de Colombie. L'événement a généré des occasions subséquentes de collaborations autour de plusieurs dizaines de projets internationaux de recherche, d'enseignement ou de publications. Le développement de ces collaborations initiées lors du COLUQ se poursuit.

De plus, à la demande des établissements, une agente de recherche a été recrutée en 2019 pour soutenir le déploiement d'initiatives d'internationalisation des études et de la recherche du réseau de l'Université du Québec. Surtout, une nouvelle Direction de soutien à l'internationalisation a été créée pour mieux coordonner les efforts de mutualisation.

---

**À venir** - Afin de pérenniser les premières retombées avec les universités de la Colombie, le FRQ signait, en octobre 2019, une entente qui sera offerte à toutes les universités québécoises.

Une seconde édition du COLUQ sera lancée en 2020 et qui s'appuiera sur des écoles d'été prévues au sein des établissements de l'Université du Québec. Une place de choix sera accordée aux collaborations développées avec des partenaires de la Colombie.

Enfin plus largement, au vu des résultats structurants qu'il génère, le modèle développé en Colombie sera adopté pour stimuler de nouveaux partenariats dans au moins deux autres pays au cours des deux années à venir.

---

## **4. ENJEUX PRIORITAIRES ET PERSPECTIVES**

De nombreux enjeux traversent la mission et la vie des universités. Onze sont abordés ici, qui retiennent l'attention de l'*équipe réseau* de l'Université du Québec.

### **4.1 FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS**

La *Politique québécoise de financement des universités* mise en place graduellement à partir de l'année 2018-2019 propose de nombreuses modifications au financement des universités québécoises. Si la plupart des modifications apportées visaient la simplicité et l'équité, certains enjeux subsistent, dont ceux liés à la déréglementation des droits de scolarité des étudiants internationaux.

Ainsi, l'Université du Québec entend poursuivre ses travaux d'analyse des effets de cette déréglementation afin de proposer des solutions porteuses aux problématiques à ce sujet qui touchent les universités francophones. Des efforts seront également consentis à la préparation du prochain exercice de révision de la formule de financement des universités, qui devrait s'amorcer d'ici quelques années.

### **4.2 PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE : DES DEMANDES ACCRUES ET DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉES POUR LES SERVICES ÉTUDIANTS**

Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant souvent un des premiers points de contact à leur arrivée, voire pour toute la durée des études. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiants confrontés à des problématiques particulières. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, celles qui étudient à distance ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui ne sont plus rares dans les universités aujourd'hui.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la population étudiante, les responsables des services aux étudiants se sont dotés d'une plateforme de travail collaborative afin d'échanger sur des thématiques communes, de partager les bonnes pratiques et de travailler sur des enjeux qu'ils partagent.

Ensemble, ils ont cerné les enjeux suivants comme étant importants à examiner pour les aider à mieux soutenir les étudiantes et les étudiants, soit :

- Soutien, accueil et intégration des étudiants ayant des besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, étudiants parents, étudiants autochtones, étudiants athlètes, etc.);
- Éducation inclusive;
- Soutien, accueil et intégration des étudiants étrangers (incluant ceux étant en situation de handicap);
- Lutte à l'intimidation, la transphobie, l'homophobie, etc.;
- Gestion en situation de crise;
- Sensibilisation, prévention et intervention en matière de santé mentale;
- Soutien à l'apprentissage et à la réussite;
- Soutien au développement des saines habitudes de vie (gestion du stress, gestion du temps, métier d'étudiant, sensibilisation à la consommation responsable d'alcool);
- Dynamiser la vie étudiante et soutenir les étudiants.

### **4.3 PÉNURIE D'ENSEIGNANTS : PROJETS INÉDITS DE FORMATION EN ÉDUCATION**

Le milieu scolaire souffre d'une pénurie aigüe d'enseignantes et d'enseignants qualifiés. Pour résoudre ce problème, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a lancé un appel à projets inédits aux universités au printemps 2018. L'*équipe réseau* de l'Université du Québec a coordonné un vaste chantier collectif pour susciter des initiatives de collaboration visant à maintenir, optimiser et bonifier l'offre de formation initiale et continue des enseignantes et des enseignants du réseau de l'Université du Québec. Ces initiatives réunissent les six établissements du réseau offrant des programmes de formation initiale en enseignement et elles ciblent des enjeux prioritaires, identifiés par le MEES, tels que les besoins de formation en enseignement préscolaire, l'attractivité de la formation et de la profession enseignante, la rétention des diplômés au sein de la profession, le développement de compétences pour l'enseignement à une diversité d'apprenants, la formation du personnel enseignant non légalement qualifié sur le territoire et la diversification des parcours de formation pour répondre aux besoins de tous.

Tous les projets déposés par le réseau de l'Université du Québec ont été retenus pour financement par le MEES et démarreront à l'automne 2019. L'*équipe réseau* assumera le mandat d'animer la concertation et le partage des connaissances entre eux. Pour ce faire, elle vient de mettre en place un comité de suivi dont le rôle sera de veiller à leur avancement et à leur arrimage.

#### **4.4 LA RECHERCHE EN SANTÉ : LE RISUQ**

L'équipe réseau soutient le déploiement du nouveau Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ) et ses actions visent à favoriser :

- la décentralisation de la recherche et de la formation universitaire québécoise dans les domaines de la santé et des services sociaux;
- la rétention régionale des jeunes talents formés localement;
- la percolation vers les milieux académiques des préoccupations, défis et enjeux prioritaires des milieux de pratique québécois en santé et services sociaux qui ont manifesté un appui sans équivoque à la création de ce réseau unique.

Au cours de la première année d'opération, les objets de travail seront notamment :

- la tenue de la première assemblée générale qui comprendra des ateliers de maillages interrégionaux et intersectoriels pour les chercheurs;
- la mise en ligne et l'animation du site Web et du répertoire d'expertises;
- l'ouverture de concours pour susciter des projets de collaboration en recherche dans les quatre axes — assortis de bourses pour les étudiants ;
- le renforcement des liens entre les chercheurs et les milieux d'intervention et de soins dans les différentes régions du Québec;
- le déploiement d'une stratégie de promotion et de visibilité des résultats de la recherche.

Dans le contexte de réorganisation des centres intégrés, universitaires ou non, de santé et services sociaux (CISSS et CIUSSS), la question des stages devient un enjeu important à surveiller. Des démarches sont menées pour sensibiliser diverses instances aux défis vécus par les établissements du réseau de l'Université du Québec à la suite de la mise en place des CIUSSS.

#### **4.5 LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES : L'ACTION PLURIELLE DES UNIVERSITÉS**

La question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les Autochtones et, plus largement, celle de la sécularisation, voire de la décolonisation, de l'institution universitaire est au cœur de débats fondamentaux qui ont cours partout au Canada. Depuis la parution du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en 2015, les revendications se font de plus en plus pressantes de la part des représentants et leaders autochtones qui exigent des engagements forts et des réponses audacieuses pour relever les nombreux défis.

Le milieu universitaire se mobilise aussi de plus en plus. C'est entre autres ce que montre une importante enquête menée dans les dix-neuf universités québécoises, pilotée par la présidente de l'Université du Québec. Les établissements du réseau de l'Université du Québec participent aussi à ce chantier sociétal, certains étant engagés depuis plusieurs décennies (UQAC, UQAT, INRS), d'autres développant de plus en plus de services (UQAM, UQTR, UQO, ENAP).

Dans ce contexte dynamique, la *Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) Relations, services, formations et recherches*, a été mise sur pied, animée par l'équipe réseau de l'Université du Québec, et qui a pour objectifs :

- d'étudier les défis propres au développement de la programmation en contexte autochtone;
- de cibler et étudier tout autre enjeu susceptible de favoriser ou de nuire à l'accessibilité et à la réussite aux études universitaires des membres des peuples autochtones ;
- d'étudier comment la mutualisation de l'offre de formation destinée aux Autochtones pourrait permettre de mieux répondre à leurs besoins.

Après avoir dégagé trente-six défis et freins d'ordres structurel et financier estimés les plus importants, huit grandes recommandations ont été ciblées pour mener une action structurante et cohérente et ainsi assurer des avancées réelles pour ouvrir l'université aux premiers peuples. La mise en œuvre de telles actions, qui touchent l'ensemble de la mission universitaire, exigera cependant que de nouvelles ressources financières soient consenties par les gouvernements.

Par ailleurs, les universités québécoises et canadiennes ont rendez-vous, à l'automne 2020, lors de la tenue du prochain Forum national sur la réconciliation. Cet événement annuel, organisé depuis 2015 par Universités Canada, vise à faire connaître les meilleures initiatives et pratiques adoptées dans les universités canadiennes afin d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les Autochtones. L'Université Laval et le réseau de l'Université du Québec, en collaboration avec des partenaires autochtones, seront les hôtes de cet important rassemblement qui se tiendra pour la première fois dans l'est du pays. Globalement, il est attendu que l'événement s'inscrive dans le cadre d'une démarche mobilisatrice plus large devant mener à la prise d'engagements structurants de la part des acteurs importants pour faire avancer, dans le moyen et le long terme, ces questions *pour, par et avec* les Autochtones.

## 4.6 FORMATION À DISTANCE ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE

L'émergence du numérique bouleverse les fondements de l'enseignement de manière globale. De la même manière que les organisations publiques interpellées par la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, les universités doivent répondre aux attentes de la population, en tout premier lieu de la population étudiante, en matière de modernisation. Elles doivent continuer à se transformer et apprendre à diffuser leurs cours et programmes en concordance avec cette double évolution d'une offre de formation mondialisée et des nouveaux modes d'apprentissage de nos futurs étudiants qui évoluent dans cet environnement numérique. En effet, les étudiants peuvent aller chercher des connaissances et des formations partout où elles sont rendues disponibles dans le monde. De nouveaux modèles d'apprentissage sont expérimentés, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Aussi, l'enseignement supérieur vit d'importantes transformations depuis quelques années dans le domaine de la formation à distance (FAD) où l'offre et la demande ne cessent d'augmenter. La formation à distance fait partie des moyens actuels privilégiés de développement de l'offre de formation et de croissance des universités, en plus d'être une façon supplémentaire pour les établissements de répondre aux besoins d'accessibilité de ses étudiants. Avec la mise en chantier « intensive » du projet interordre eCampus, le MEES montre également son intention de la rendre très visible aux étudiants nationaux et internationaux dans l'avenir, à l'instar du e-Campus Ontario et BCcampus. Toutes les universités sont ainsi amenées à s'investir de plus en plus dans la FAD, que ce soit par des cours entièrement à distance, asynchrones, synchrones ou hybrides, ou encore par des MOOCs. Offrir des conditions permettant de renforcer les collaborations en formation à distance entre les établissements universitaires constitue donc un enjeu important, tout en évitant les dédoublements inutiles et coûteux.

Afin de favoriser la collaboration et la concertation en formation à distance, le réseau de l'Université du Québec a mis sur pied une sous-commission pour l'enseignement à distance dotée d'un Fonds de développement de l'enseignement à distance. Ces dispositifs découlent de la volonté commune des établissements de collaborer afin de :

- contribuer à rendre l'enseignement supérieur à distance plus accessible;
- s'adapter aux besoins en évolution des étudiantes et étudiants;
- offrir à l'apprenant une expérience éducative de qualité;
- favoriser le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements;
- investir dans des projets porteurs qui pourront devenir une référence pour des développements futurs.

Des investissements importants doivent être consentis pour permettre aux établissements notamment :

- d'augmenter l'offre de cours d'appoints;
- d'augmenter et de viabiliser l'offre de programmes, par ailleurs indispensables, à de petites cohortes d'étudiants;
- d'offrir, lorsque requis, des formations non créditées;
- de mettre à profit des formations ponctuelles développées en formation continue;
- de développer de nouveaux programmes conjoints, en mode synchrone, asynchrone ou hybride en misant sur l'expertise présente dans tous les établissements
- de mettre en commun des expertises techniques et technopédagogiques et des infrastructures.

Plus largement, le passage à une éducation reposant de plus en plus sur le numérique impose de procéder à des efforts importants en matière de formation des professeurs et d'accompagnement des étudiants. Tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont à développer des outils et des portails technopédagogiques supportant cette mise à niveau des connaissances. Le déploiement et le renforcement de ces portails de formation aux outils pédagogiques et de développement des compétences numériques, ainsi que la création d'outils de partage et de collaboration en temps réel sont notamment au cœur de ces efforts faits par les établissements visant à favoriser un arrimage cohérent de la culture numérique des professeurs et des étudiants.

#### **4.7 INTERNATIONALISATION : RECRUTEMENT, ACCUEIL ET INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

L'internationalisation du milieu universitaire est une tendance lourde, quoique beaucoup plus marquée dans les établissements canadiens et anglophones. Les étudiants étrangers représentent désormais une part importante de la population étudiante de plusieurs universités canadiennes. Au Québec, le gouvernement du Québec a exprimé des attentes en matière de recrutement à la suite de la révision de la formule de financement conclue au printemps 2018, qui prévoit une déréglementation des droits de scolarité pour les étudiants étrangers. L'atteinte de ces objectifs pose cependant des défis importants et particuliers aux établissements francophones. Pour y répondre, un travail concerté est mené entre les établissements du réseau.

Pour sa part, l'*équipe réseau* de l'Université du Québec rehaussera son soutien aux établissements du réseau en fournissant des ressources mutualisées qui permettront de développer des services d'appui au continuum allant de l'étude

de marché de recrutement jusqu'à l'appui à l'insertion professionnelle d'étudiants internationaux. Ce travail sera fourni et coordonné par l'équipe mise sur pied au sein de la nouvelle Direction du soutien à l'internationalisation. À la demande des établissements, l'action pourrait, par exemple, porter sur l'étude prospective de marchés, la participation collective à des foires de recrutement, le recensement, le partage et le développement d'outils facilitant l'étude de dossiers de candidature et la prise de décision quant à l'admission ainsi que l'accompagnement des étudiants dans leur intégration sociale, académique et professionnelle.

L'*équipe réseau* de l'Université du Québec entend également intensifier son appui aux établissements du réseau en matière de développement de la collaboration internationale en recherche. Elle travaillera notamment au développement d'occasions de financement conjoint (*équipe réseau*, établissements, partenaires internationaux) pour la réalisation de séjours scientifiques de chercheurs (sortants) et l'accueil de chercheurs (entrants) en partenariat avec la Colombie et divers pays. Elle offrira aussi un soutien ponctuel au bouclage des budgets de projets de recherche impliquant des chercheurs de l'Université du Québec et leurs partenaires étrangers, dès lors que ces projets sont appuyés par les établissements de l'Université du Québec.

De même, l'*équipe réseau* de l'Université du Québec développera une formule inédite pour une seconde itération du modèle COLUQ, développé depuis 2018. En effet, des écoles d'été prévues en 2020 au sein d'établissements de l'Université du Québec réserveront une place de choix aux collaborations développées avec leurs partenaires. Dans ce contexte, l'Université du Québec offrira un soutien logistique et organisationnel, notamment pour la négociation des partenariats requis pour offrir des conditions financières qui faciliteront la mobilité entrante de chercheurs et d'étudiants souhaitant participer aux écoles d'été. Enfin, l'équipe réseau et les établissements exploreront de nouvelles possibilités de collaboration scientifique avec des pays francophones et francophiles des Amériques et de l'Afrique.

#### **4.8 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION : NOUVELLES EXIGENCES**

Comme dans d'autres secteurs, les institutions universitaires doivent adopter les normes et règles souscrivant aux valeurs sociétales actuelles. De nouvelles exigences sont ainsi affirmées depuis quelques années en matière d'embauche qui souscrivent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le milieu de la recherche est particulièrement concerné, alors que les organismes subventionnaires fédéraux ont posé des quotas fermes aux universités au sujet des titulaires de Chaires de recherche du Canada.

À moyen terme, il est attendu que de telles exigences touchent toutes les sphères de la vie universitaire. Aussi, les universités doivent acquérir de nouvelles expertises, s'outiller et développer des stratégies pour faire face à cette demande. Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont inscrit cet enjeu à leur agenda. Ils ont choisi de soutenir, conjointement, l'embauche d'un conseiller ou d'une conseillère. Cette personne participera à la mise en place des meilleures pratiques organisationnelles et de reddition de compte en matière d'ÉDI et favorisera les échanges et le partage entre les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Mais face aux attentes élevées, des mesures plus importantes seront certainement à adopter dans les années à venir, susceptibles de demander de nouvelles ressources financières, ajoutant à la pression déjà ressentie sur les établissements.

#### **4.9 LES PROFESSEURS-CHERCHEURS**

Le corps professoral joue un rôle central dans la vie universitaire, et ce, autant pour la formation des étudiants, la recherche que les services rendus à la communauté. Étant au cœur de la mission même des universités, il apparaît important de prioriser l'analyse et la documentation de plusieurs enjeux propres aux professeurs-chercheurs. Pensons entre autres au cheminement de carrière, à la titularisation, au rôle des chargés de cours, aux jurys de pairs et comités d'évaluation, à la productivité et à la commercialisation en recherche, à la concentration du financement de recherche, à la place des entreprises privées dans le soutien de la recherche universitaire, au soutien institutionnel accordé aux professeurs et professeures, à l'enseignement à distance, à l'équité, à la relève ainsi qu'à la diversification des cheminements d'étude.

*L'équipe réseau* souhaite s'engager sur ce nouveau chantier, en renforçant les connaissances. Elle poursuivra ses actions concrètes, notamment par l'établissement de partenariats avec des acteurs du milieu, dans le but de produire des portraits justes et éclairants de la situation notamment en misant sur l'accessibilité aux données des systèmes universitaires et, aussi, en fournissant une expertise analytique solide. Les constats produits serviront de socle pour concevoir des actions visant à soutenir le travail du corps professoral.

#### 4.10 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : POUR DE NOUVELLES COLLABORATIONS

L'Université du Québec, à travers les activités du Centre de services communs (CSC), offre une gamme élargie de services reposant sur une l'utilisation des technologies de l'information. Le CSC assure ainsi le support, l'entretien et l'évolution de près de 80 actifs informationnels de *l'équipe réseau* afin de lui permettre de livrer son offre de services aux établissements.

Le CSC agit également comme mandataire des établissements pour l'acquisition et l'opération de plusieurs applications et services réseau, tels que le progiciel de gestion intégré SAFIRH, la visioconférence, la téléphonie et les infrastructures d'hébergement de données.

Afin de poursuivre le développement d'une offre de services de première qualité en matière de ressources informationnelles, le CSC continuera l'analyse des opportunités de mise en commun et de collaboration, notamment avec les cégeps, pour l'acquisition, le déploiement, le maintien et l'évolution de systèmes et d'infrastructures technologiques.

#### 4.11 SÉCURITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES : VERS UNE EXPERTISE MUTUALISÉE

La gestion de la sécurité représente un enjeu de première importance pour l'ensemble des établissements du réseau. Dans le but de se conformer aux exigences légales et réglementaires et d'assurer la sécurité entourant les activités liées à la gestion des ressources informationnelles de l'Université du Québec, *l'équipe réseau* prévoit poursuivre l'analyse de sa situation et l'intégration de processus et d'outils favorisant la sécurité des actifs informationnels et la protection des renseignements personnels et autrement confidentiels sous sa responsabilité.

Aussi, grâce à un financement obtenu du MEES, le CSC travaille actuellement avec les établissements du réseau à la définition de l'offre de services collectifs d'un futur Centre d'expertise en sécurité de l'information de l'Université du Québec. En proposant à la fois des ressources partagées pour l'accès à de l'expertise de pointe et en référant à des informations de qualité et pertinentes au contexte universitaire, ce centre d'expertise permettrait notamment d'offrir des services de veille, de formation et de sensibilisation au bénéfice de tous les établissements.

## **5. CONCLUSION : LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

Créée en 1968 par une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec est d'abord un projet collectif, le reflet des aspirations de la société québécoise. Comme Université publique, elle bénéficie de la pleine liberté académique et d'une autonomie de gestion semblable à celles des autres universités présentes au Québec, avec lesquelles elle partage d'ailleurs la mission.

Le réseau de l'Université du Québec apparaît comme un modèle original, une **structure** unique au Canada. Dans cette organisation décentralisée, chaque établissement est doté d'une personnalité juridique propre, jouit d'une large autonomie, possède ses propres instances, élabore ses propres programmes, gère ses propres ressources et détermine son propre avenir. À travers les instances et instruments communs du réseau, et avec l'appui de *l'équipe réseau*, chaque établissement concourt à la direction du collectif.

Le réseau de l'Université du Québec est ainsi un **créateur de synergies**, porteur d'une idée, celle d'un regroupement d'établissements qui s'appuient pour accomplir leur mission, atteindre leurs objectifs, réaliser leurs ambitions dans le respect de l'autonomie de chacun et dans la valorisation de leur diversité. Ils partagent la volonté de créer un endroit où chacun peut apporter sa contribution et attendre en retour que la vie en réseau lui permette d'atteindre ses objectifs plus facilement et efficacement.

Le réseau de l'Université du Québec est un **écosystème** qui, tel un organisme vivant, évolue, change et s'adapte. Un écosystème aussi où l'on retrouve, dans une mise en commun des efforts collectifs au service des établissements, *l'équipe réseau*, dont le mandat d'appuyer leur mission, dans le respect de leur autonomie et de leurs spécificités.

À travers les onze établissements qui le constituent, le réseau de l'Université du Québec est finalement un **acteur sociétal** qui œuvre au bien commun et dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire québécois. Une organisation investie d'une mission de service public dans une perspective de justice sociale, dont la raison d'être est de favoriser l'émancipation collective des Québécois et des Québécoises, par le dépassement des individus, et de soutenir le développement de toutes les régions du Québec, par la présence et l'enracinement de chacun des établissements qui le composent dans sa communauté.

Depuis 50 ans, le réseau de l'Université du Québec privilégie un **modèle d'université** : accessible, ouverte, inclusive, valorisant le dépassement et l'excellence. Dans le contexte actuel de profondes mutations, ce modèle exige que des efforts constants et concrets soient maintenus à tous les niveaux et dans les trois axes de leur mission d'enseignement, de recherche et de développement de leurs milieux. Les établissements et *l'équipe réseau* de l'Université du Québec se consacrent à ce travail pour trouver des façons de faire innovantes, en réponse aux défis actuels car, avec leurs partenaires, ils partagent l'ambition d'un Québec juste, prospère et durable.

Nous espérons que la lecture de ce rapport aura permis au lecteur de percevoir les différentes facettes de la personnalité du réseau de l'Université du Québec et qu'il aura également permis de mieux comprendre le rôle joué par *l'équipe réseau*.

---

**Performance et perspectives  
de développement  
à l'Université du Québec  
2018-2019**

**Grilles des indicateurs  
du SIÈGE SOCIAL  
de l'Université du Québec**

---

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	Page 1 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS											III. Remarques	
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)												
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
<b>Étudiant</b>												
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP										
2	EEETP au 1er cycle	EEETP										
3	EEETP au 2e cycle	EEETP										
4	EEETP au 3e cycle	EEETP										
5	Effectif étudiant total	n										
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n										
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n										
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%										
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n										
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%										
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n										
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%										
13	Effectif étudiant internationaux	n										
14	Effectif étudiant internationaux	%										
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n										
16	Stagiaires postdoctoraux	n										
17	Résidents en médecine	n										
<b>Enseignants-chercheurs</b>												
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n										
19	Hommes	n										
20	Femmes	n										
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n										
22	Hommes	n										
23	Femmes	n										
24	Nombre de chargés de cours de l'année	n										
25	Hommes	n										
26	Femmes	n										
27	Nombre moyen de cours par professeur	n										
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n										
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n										
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n										
31	Ratio EETP / professeur	EETP										
32	Cours donnés par les professeurs	%										
33	Cours donnés par les chargés de cours	%										
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%										
35												
36												
Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
37	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	

<b>Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social</b>											<b>Date :</b>
											Page 1 de 8
<b>I. Éléments d'information</b>			<b>II. Observations</b>								<b>III. Remarques</b>
<b>INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS</b>											
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>											
38	<b>Hommes</b>										<b>n</b>

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social											Date :
I. Éléments d'information											Page 1 de 8
II. Observations											III. Remarques
<b>INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS</b>											
	Médecine	n	Ne s'applique pas								
	Périmédical	n									
	Paramédical	n									
39	Sciences pures	n									
40	Sciences appliquées	n									
41	Génie	n									
42	Arts	n									
43	Lettres	n									
44	Sciences humaines et sociales	n									
45	Éducation	n									
46	Droit	n									
47	Administration	n									
48	Inconnu	n									
49	<b>Femmes</b>	<b>n</b>									
50	Médecine	n									
51	Périmédical	n									
52	Paramédical	n									
53	Sciences pures	n									
54	Sciences appliquées	n									
55	Génie	n									
56	Arts	n									
57	Lettres	n									
58	Sciences humaines et sociales	n									
59	Éducation	n									
60	Droit	n									
61	Administration	n									
62	Inconnu	n									
63	<b>Total</b>	<b>n</b>									
64	Médecine	n									
65	Périmédical	n									
66	Paramédical	n									
67	Sciences pures	n									
68	Sciences appliquées	n									
69	Génie	n									
70	Arts	n									
71	Lettres	n									
	Sciences humaines et sociales	n									

<b>Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social</b>											<b>Date :</b>
											Page 1 de 8
<b>I. Éléments d'information</b>			<b>II. Observations</b>								<b>III. Remarques</b>
<b>INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS</b>											
	Éducation	n									
	Droit	n									
	Administration	n									
72	Inconnu	n									

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
105	<b>Hommes</b>	n										
106	Sciences de la santé	n										
107	Sciences pures	n										
108	Sciences appliquées	n										
109	Arts	n										
110	Lettres	n										
111	Sciences humaines	n										
112	Éducation	n										
113	Droit	n										
114	Administration	n										
115	Autres	n										
116	<b>Femmes</b>	n										
117	Sciences de la santé	n										
118	Sciences pures	n										
119	Sciences appliquées	n										
120	Arts	n										
121	Lettres	n										
122	Sciences humaines	n										
123	Éducation	n										
124	Droit	n										
125	Administration	n										
126	Autres	n										
127	<b>Total</b>	n										
128	Sciences de la santé	n										
129	Sciences pures	n										
130	Sciences appliquées	n										
131	Arts	n										
132	Lettres	n										
133	Sciences humaines	n										
134	Éducation	n										
135	Droit	n										
136	Administration	n										
137	Autres	n										

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :	
I. Éléments d'information												II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Autres sanctionnés	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
138	<b>Hommes</b>	n											
139	Sciences de la santé	n											
140	Sciences pures	n											
141	Sciences appliquées	n											
142	Arts	n											
143	Lettres	n											
144	Sciences humaines	n											
145	Éducation	n											
146	Droit	n											
147	Administration	n											
148	Autres	n											
149	<b>Femmes</b>	n											
150	Sciences de la santé	n											
151	Sciences pures	n											
152	Sciences appliquées	n											
153	Arts	n											
154	Lettres	n											
155	Sciences humaines	n											
156	Éducation	n											
157	Droit	n											
158	Administration	n											
159	Autres	n											
160	<b>Total</b>	n											
161	Sciences de la santé	n											
162	Sciences pures	n											
163	Sciences appliquées	n											
164	Arts	n											
165	Lettres	n											
166	Sciences humaines	n											
167	Éducation	n											
168	Droit	n											
169	Administration	n											
170	Autres	n											

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
171	<b>Hommes</b>	n										
172	Sciences de la santé	n										
173	Sciences pures	n										
174	Sciences appliquées	n										
175	Arts	n										
176	Lettres	n										
177	Sciences humaines	n										
178	Éducation	n										
179	Droit	n										
180	Administration	n										
181	Autres	n										
182	<b>Femmes</b>	n										
183	Sciences de la santé	n										
184	Sciences pures	n										
185	Sciences appliquées	n										
186	Arts	n										
187	Lettres	n										
188	Sciences humaines	n										
189	Éducation	n										
190	Droit	n										
191	Administration	n										
192	Autres	n										
193	<b>Total</b>	n										
194	Sciences de la santé	n										
195	Sciences pures	n										
196	Sciences appliquées	n										
197	Arts	n										
198	Lettres	n										
199	Sciences humaines	n										
200	Éducation	n										
201	Droit	n										
202	Administration	n										
203	Autres	n										

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :	
I. Éléments d'information												II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
2e cycle - Autres sanctio	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
204	<b>Hommes</b>	n											
205	Sciences de la santé	n											
206	Sciences pures	n											
207	Sciences appliquées	n											
208	Arts	n											
209	Lettres	n											
210	Sciences humaines	n											
211	Éducation	n											
212	Droit	n											
213	Administration	n											
214	Autres	n											
215	<b>Femmes</b>	n											
216	Sciences de la santé	n											
217	Sciences pures	n											
218	Sciences appliquées	n											
219	Arts	n											
220	Lettres	n											
221	Sciences humaines	n											
222	Éducation	n											
223	Droit	n											
224	Administration	n											
225	Autres	n											
226	<b>Total</b>	n											
227	Sciences de la santé	n											
228	Sciences pures	n											
229	Sciences appliquées	n											
230	Arts	n											
231	Lettres	n											
232	Sciences humaines	n											
233	Éducation	n											
234	Droit	n											
235	Administration	n											
236	Autres	n											

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :	
												Page 2 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
237	<b>Hommes</b>	n	Ne s'applique pas										
238	Sciences de la santé	n											
239	Sciences pures	n											
240	Sciences appliquées	n											
241	Arts	n											
242	Lettres	n											
243	Sciences humaines	n											
244	Éducation	n											
245	Droit	n											
246	Administration	n											
247	Autres	n											
248	<b>Femmes</b>	n											
249	Sciences de la santé	n											
250	Sciences pures	n											
251	Sciences appliquées	n											
252	Arts	n											
253	Lettres	n											
254	Sciences humaines	n											
255	Éducation	n											
256	Droit	n											
257	Administration	n											
258	Autres	n											
259	<b>Total</b>	n											
260	Sciences de la santé	n											
261	Sciences pures	n											
262	Sciences appliquées	n											
263	Arts	n											
264	Lettres	n											
265	Sciences humaines	n											
266	Éducation	n											
267	Droit	n											
268	Administration	n											
269	Autres	n											

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Autres sanctio	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
270	<b>Hommes</b>	n										
271	Sciences de la santé	n										
272	Sciences pures	n										
273	Sciences appliquées	n										
274	Arts	n										
275	Lettres	n										
276	Sciences humaines	n										
277	Éducation	n										
278	Droit	n										
279	Administration	n										
280	Autres	n										
281	<b>Femmes</b>	n										
282	Sciences de la santé	n										
283	Sciences pures	n										
284	Sciences appliquées	n										
285	Arts	n										
286	Lettres	n										
287	Sciences humaines	n										
288	Éducation	n										
289	Droit	n										
290	Administration	n										
291	Autres	n										
292	<b>Total</b>	<b>n</b>										
293	Sciences de la santé	n										
294	Sciences pures	n										
295	Sciences appliquées	n										
296	Arts	n										
297	Lettres	n										
298	Sciences humaines	n										
299	Éducation	n										
300	Droit	n										
301	Administration	n										
302	Autres	n										

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social											Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations									Page 2 de 8		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS											III. Remarques		
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
303	<b>Hommes</b>	n	Ne s'applique pas										
304	Sciences de la santé	n											
305	Sciences pures	n											
306	Sciences appliquées	n											
307	Arts	n											
308	Lettres	n											
309	Sciences humaines	n											
310	Éducation	n											
311	Droit	n											
312	Administration	n											
313	Autres	n											
314	<b>Femmes</b>	n											
315	Sciences de la santé	n											
316	Sciences pures	n											
317	Sciences appliquées	n											
318	Arts	n											
319	Lettres	n											
320	Sciences humaines	n											
321	Éducation	n											
322	Droit	n											
323	Administration	n											
324	Autres	n											
325	<b>Total</b>	n											
326	Sciences de la santé	n											
327	Sciences pures	n											
328	Sciences appliquées	n											
329	Arts	n											
330	Lettres	n											
331	Sciences humaines	n											
332	Éducation	n											
333	Droit	n											
334	Administration	n											
335	Autres	n											

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social												Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
336	<b>Hommes</b>	n	Ne s'applique pas										
337	Sciences de la santé	n											
338	Sciences pures	n											
339	Sciences appliquées	n											
340	Arts	n											
341	Lettres	n											
342	Sciences humaines	n											
343	Éducation	n											
344	Droit	n											
345	Administration	n											
346	Autres	n											
347	<b>Femmes</b>	n											
348	Sciences de la santé	n											
349	Sciences pures	n											
350	Sciences appliquées	n											
351	Arts	n											
352	Lettres	n											
353	Sciences humaines	n											
354	Éducation	n											
355	Droit	n											
356	Administration	n											
357	Autres	n											
358	<b>Total</b>	n											
359	Sciences de la santé	n											
360	Sciences pures	n											
361	Sciences appliquées	n											
362	Arts	n											
363	Lettres	n											
364	Sciences humaines	n											
365	Éducation	n											
366	Droit	n											
367	Administration	n											
368	Autres	n											

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social											Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations									Page 2 de 8		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques	
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
369	<b>Hommes</b>	n											
370	Sciences de la santé	n											
371	Sciences pures	n											
372	Sciences appliquées	n											
373	Arts	n											
374	Lettres	n											
375	Sciences humaines	n											
376	Éducation	n											
377	Droit	n											
378	Administration	n											
379	Autres	n											
380	<b>Femmes</b>	n											
381	Sciences de la santé	n											
382	Sciences pures	n											
383	Sciences appliquées	n											
384	Arts	n											
385	Lettres	n	Ne s'applique pas										
386	Sciences humaines	n											
387	Éducation	n											
388	Droit	n											
389	Administration	n											
390	Autres	n											
391	<b>Total</b>	n											
392	Sciences de la santé	n											
393	Sciences pures	n											
394	Sciences appliquées	n											
395	Arts	n											
396	Lettres	n											
397	Sciences humaines	n											
398	Éducation	n											
399	Droit	n											
400	Administration	n											
401	Autres	n											

Nom de l'établissement: Université du Québec - siège social															Date :														
I. Éléments d'information															II. Observations		III. Remarques												
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE															Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade														
															Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>																													
402	Persévérance après 1 an														%														
403	Diplomation après 6 ans														%														
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																													
404	Sciences de la santé														%														
405	Sciences pures														%														
406	Sciences appliquées														%														
407	Arts														%														
408	Lettres														%														
409	Sciences humaines														%														
410	Éducation														%														
411	Droit														%														
412	Administration														%														
413	Autres														%														
<b>Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>																													
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans														%														
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans														%														
416	Diplomation au doctorat après 8 ans														%														
Ne s'applique pas																													

Nom de l'établissement: Université du Québec - siège social															Date :	
I. Éléments d'information			II. Observations												III. Remarques	
on de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre)																
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>																
417	Persévérance après 1 an	n														
418	Diplomation après 6 ans	n														
<b>Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																
419	Sciences de la santé	n														
420	Sciences pures	n														
421	Sciences appliquées	n														
422	Arts	n														
423	Lettres	n														
424	Sciences humaines	n														
425	Éducation	n														
426	Droit	n														
427	Administration	n														
428	Autres	n														
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n														
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n														
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n														
<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>																
432	Sciences de la santé	an														
433	Sciences pures	an														
434	Sciences appliquées	an														
435	Arts	an														
436	Lettres	an														
437	Sciences humaines	an														
438	Éducation	an														
439	Droit	an														
440	Administration	an														
441	Autres	an														
442	Ensemble des secteurs	an														
<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>																
443	Sciences de la santé	an														
444	Sciences pures	an														
445	Sciences appliquées	an														
446	Arts	an														
447	Lettres	an														
448	Sciences humaines	an														
449	Éducation	an														
450	Droit	an														
451	Administration	an														
452	Autres	an														
453	Ensemble des secteurs	an														
<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>																
454	Sciences de la santé	an														

Ne s'applique pas

Nom de l'établissement: Université du Québec - siège social		Date :
I. Éléments d'information		Page 3 de 8
II. Observations		III. Remarques
455	Sciences pures	an
456	Sciences appliquées	an
457	Arts	an
458	Lettres	an
459	Sciences humaines	an
460	Éducation	an
461	Droit	an
462	Administration	an
463	Autres	an
464	Ensemble des secteurs	an

Nom de l'établissement :

Université du Québec - siège social

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
<b>465 Hommes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>39</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>43</b>
466 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	11	12	13	11	12	13
467 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
468 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
469 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
470 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
471 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	20	19	22	24	23	22
472 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	6	6	5	3	3	6
473 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	3	4	3	3	2
474 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>476 Femmes</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>69</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>62</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>56</b>
477 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	11	11	10	8	9	9
478 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
479 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
480 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
481 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
482 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	24	25	26	22	22	23
483 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	14	11	11	9	9	10	10
484 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	19	19	17	17	14	14
485 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
486 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>487 Total</b>	<b>n</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>108</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	<b>97</b>	<b>96</b>	<b>99</b>
488 Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	22	23	23	19	21	22
489 Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
490 Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
491 Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
492 Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
493 Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	46	44	44	48	46	45	45
494 Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	17	17	14	12	13	16
495 Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	23	22	21	20	17	16
496 Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
497 Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

## Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
498	<b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	14	14	9	11	14	15
499	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.		1					
500	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
503	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
504	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	9	5	7	10	14
505	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	4	3	3	3	3	
506	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.			1				
507	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.							
508	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	1	1	1	1	1
509	<b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	7	10	17	8	10	14	12
510	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.			1				
511	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
514	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
515	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	10	5	6	9	8
516	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	2	1	2	2	2
517	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1		3	1		1	1
518	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.							
519	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	1	1	2	2	1
520	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	24	31	17	21	28	27
521	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.		1	1				
522	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
525	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.							
526	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	9	11	19	10	13	19	22
527	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	7	5	4	5	5	2
528	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1		4	1		1	1
529	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.							
530	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	5	2	2	3	3	2

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
531	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
532	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						
533	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.a.						

## Notes méthodologiques siège social

## 1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2017-2018, septembre 2019.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2018-2019, septembre 2019.

## 2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les employés à temps plein qu'à temps partiel, que les réguliers, contractuels, temporaires, substituts ou surnuméraires. « Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier. ». Plus précisément, les prépondérances permettent par exemple de prioriser un emploi régulier à temps plein de professionnel par rapport à un emploi non régulier à temps plein de gérance, si les deux sont identifiés comme étant actifs au 1er octobre.

La grille de prépondérance est la suivante et doit se lire de gauche à droite (A à C), puis de haut en bas (1 à 10) :

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien

### 3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques		
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de fonctionnement		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
<b>A. Produits</b>												
534	Subventions	k\$	27 859	29 175	26 399	27 268	22 690	22 253	20 906	22 287	24 095	* Données préliminaires
535	Subvention du MEES (515)	k\$	24 489	22 315	23 809	15 565	12 099	11 040	11 303	14 622	16 372	
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	3 229	3 231	3 232	3 477	251	329	282	2	110	
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	140	3 629	(642)	8 226	10 340	10 884	9 321	7 663	7 613	
539	<b>Produits provenant des étudiants</b>	k\$	0	5	5	5	6	6	7	12	12	
540	Droits de scolarité (401)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
541	Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
544	Cotisations des étudiants (455)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	0	5	5	5	6	6	7	12	12	
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
547	<b>Autres produits</b>	k\$	9 945	11 187	12 513	14 010	12 293	11 322	12 888	12 616	12 879	
548	Intérêts et dividendes (435)	k\$	388	(13)	949	1 429	872	55	1 998	909	671	
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
551	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	112	0	0	0	0	0	0	0	0	
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	147	0	0	0	0	0	0	0	0	
553	Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
554	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
555	Ventes externes (460)	k\$	8 249	9 510	9 811	11 004	10 426	10 111	10 123	10 890	11 192	
556	Autres produits (466, 470)	k\$	1 050	1 689	1 753	1 577	995	1 156	767	817	1 016	
557	<b>Total des produits</b>	k\$	37 804	40 367	38 918	41 282	34 990	33 582	33 801	34 915	36 986	

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)										Date :
I. Éléments d'information		II. Observations								Page 5 de 8
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT										III. Remarques
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*
<b>B. Charges</b>										
558 Masse salariale	k\$	8 210	9 042	9 691	10 352	10 753	10 505	10 070	10 547	11 662
559 Direction	k\$	2 854	2 971	3 294	3 566	3 858	3 939	3 552	3 478	3 814
560 Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
561 Enseignants-chercheurs	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
562 Chargés de cours	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
563 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
564 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
565 Personnel professionnel non enseignant	k\$	3 116	3 562	4 046	4 334	4 617	4 495	4 667	5 115	5 824
566 Personnel de soutien technique	k\$	1 111	1 238	1 161	1 208	1 183	982	887	982	1 037
567 Personnel de soutien de bureau	k\$	1 129	1 272	1 191	1 243	1 095	1 090	965	973	987
568 Personnel de métier et ouvrier	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
569 Avantages sociaux (700)	k\$	1 602	1 769	1 918	2 064	2 159	2 169	2 110	2 269	2 587
570 Autres charges	k\$	18 795	20 470	18 519	22 496	18 492	16 571	16 431	17 494	18 917
571 Avantages sociaux futurs (704)	k\$	(54)	(165)	(35)	(58)	(177)	68	18	128	133
572 congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	133	65	37	54	(38)	39	(15)	84	81
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
575 Formation et perfectionnement (710)	k\$	57	47	70	44	44	33	50	44	55
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	441	624	468	531	596	417	432	555	552
577 Bourses (735)	k\$	0	0	0	2	13	11	9	13	11
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	7 487	7 188	7 460	10 610	8 093	5 868	6 228	6 841	8 040
579 Fournitures et matériel (745)	k\$	365	189	203	194	204	169	186	190	228
580 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	6 225	7 399	4 519	5 001	4 149	4 819	5 232	5 285	5 196
582 Volumes et périodiques (750)	k\$	133	340	330	275	231	198	166	255	255
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	2 634	3 315	3 124	3 092	3 496	3 162	2 327	2 526	2 484
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	15	56	54	118	61	70	103	114	168
585 Location-exploitation (830)	k\$	253	249	299	448	312	253	253	256	288
586 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	280	392	448	180	462	533	142	58	139
588 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	134	188	98	370	364	397
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	949	766	1 528	1 649	765	825	864	771	878
590 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
591 Autres charges (860, 870)	k\$	(123)	5	15	220	93	8	66	10	12
592 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
593 Ventes internes (878)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	(143)
594 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
595 Total avant éléments extraordinaires	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022
596 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
597 Total des charges	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022
598 Résultat de l'exercice	k\$	9 196	9 085	8 789	6 371	3 586	4 336	5 190	4 604	3 964

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)										Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations							III. Remarques			
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
A. Produits												
599	Subventions	k\$	354	249	357	723	429	373	321	137	246	* Données préliminaires
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	220	265	95	420	100	23	8	0	0	
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	122	(16)	262	288	328	350	314	137	246	
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	11	0	0	0	0	0	0	0	0	
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	0	0	0	16	1	0	0	0	0	
604	Autres produits	k\$	1	132	2	19	164	48	228	29	0	
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
611	Ventes externes (460)	k\$	0	0	2	19	164	48	171	14	0	
612	Autres produits (466, 470)	k\$	1	132	0	0	0	0	56	15	0	
613	Total des produits	k\$	355	381	358	743	594	421	549	166	246	

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)										Date :
I. Éléments d'information										Page 6 de 8
II. Observations										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS										
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*
<b>B. Charges</b>										
614 Masses salariales	k\$	107	23	0	0	2	0	64	17	0
615 Direction	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
616 Gérance	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
617 Enseignants-chercheurs	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
618 Chargés de cours	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	107	23	0	0	2	0	64	17	0
622 Personnel de soutien technique	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
625 Avantages sociaux	k\$	23	5	0	0	0	0	17	4	0
626 Autres charges	k\$	228	352	358	743	591	432	468	145	103
627 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
628 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
629 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
630 Formation et perfectionnement (710)	k\$	0	(0)	1	2	1	1	1	1	4
631 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	28	17	16	26	18	77	137	2	24
632 Bourses (735)	k\$	0	0	0	0	0	12	12	0	14
633 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	58	144	262	213	215	3	13	4	15
634 Fournitures et matériel (745)	k\$	3	3	0	0	0	1	1	0	1
635 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
636 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	139	184	49	407	356	314	294	137	44
637 Volumes et périodiques (750)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
638 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
639 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	0	4	0	1	0	10	0	0	0
640 Location exploitation (830)	k\$	0	0	0	0	0	13	7	0	0
641 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
642 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
643 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	(1)	0	31	0	1	1	1	0	0
644 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
645 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	0	0	0	0	0	0	1	0	0
646 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
647 Autres charges (860, 870)	k\$	0	0	0	92	0	0	0	1	0
648 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
649 Ventes internes (878)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	143
650 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
651 Total avant éléments extraordinaires	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246
652 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
653 Total des charges	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246
654 Résultat de l'exercice	k\$	(3)	0	(0)	0	0	(12)	0	0	0

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)											Date :
I. Éléments d'information											Page 7 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
655 Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	239	117	205	480	340	381	455	160	480	* Données préliminaires
656 Fonds de fonctionnement	k\$	148	313	274	406	625	572	66	136	164	
657 Fonds avec restrictions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
658 Fonds de dotation	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
659 Autres fonds, fondations et dons	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
660 Autres sources	k\$	2 703	0	0	0	0	0	0	0	0	
661 <b>Total</b>	<b>k\$</b>	<b>3 089</b>	<b>429</b>	<b>479</b>	<b>886</b>	<b>965</b>	<b>953</b>	<b>520</b>	<b>295</b>	<b>643</b>	
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
662 Projets en cours	k\$	0	0	0	0	13	(13)	51	(32)	37	
663 Terrains	k\$	0	0	0	0	315	236	0	0	0	
664 Aménagement de terrains	k\$	12	9	0	28	0	0	0	4	0	
665 Bâtiments	k\$	1 949	112	0	156	0	8	46	0	0	
666 Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
667 Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	249	106	205	341	159	205	55	103	434	
668 Améliorations locatives	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
669 Équipements informatiques	k\$	43	50	79	119	186	222	35	56	102	
670 Équipements de communication multimédia	k\$	142	0	0	20	8	0	25	54	34	
671 Mobilier et équipement de bureau	k\$	570	57	46	58	81	94	174	57	36	
672 Autres équipements	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
673 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
674 Documents de bibliothèques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
675 Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
676 Matériels roulants	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
677 Réseaux de télécommunications	k\$	5	0	147	162	26	21	0	0	0	
678 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
679 Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
680 Actifs non amortissables	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
681 Logiciels (note B)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
682 Développements informatiques (note B)	k\$	120	95	2	2	177	179	134	53	0	
683 Autres actifs incorporels	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
684 <b>TOTAL</b>	<b>k\$</b>	<b>3 089</b>	<b>429</b>	<b>479</b>	<b>886</b>	<b>965</b>	<b>953</b>	<b>520</b>	<b>295</b>	<b>643</b>	

**Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social**

Date :

Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, septembre 2019

**I. Éléments d'information**

**II. Observations**

**III. Remarques**

**INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE**

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

**Fonds de recherche par source de financement**

Unité

2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019

685	Fonds de recherche (total)	k\$
686	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$
	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	
687		k\$
688	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$
689	Chaires de recherche du Canada	k\$
690	Organismes subventionnaires canadiens	k\$
691	Gouvernement du Canada	k\$
692	Subventions de recherche du Québec	k\$
693	Fonds de recherche du Québec	k\$
694	Gouvernement du Québec	k\$
695	Financement institutionnel	k\$
696	Autres sources	k\$
697	Contrats	k\$
	Exclusion	
...	non associé à un professeur-chercheur	k\$
...	FIR du gouvernement fédéral	k\$
...	FIR du gouvernement provincial	k\$

Ne s'applique pas

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

**Fonds de recherche par secteur disciplinaire**

Unité

2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019

698	Fonds de recherche (total)	k\$
699	Sciences de la santé	k\$
700	Sciences pures	k\$
701	Sciences appliquées	k\$
702	Arts	k\$
703	Lettres	k\$
704	Sciences humaines	k\$
705	Éducation	k\$
706	Droit	k\$
707	Administration	k\$
708	Autres	k\$

Ne s'applique pas

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)

**Taux de professeurs disposant de fonds de recherche**

Unité

2009-2010 2010-2011 2011-2012 2012-2013 2013-2014 2014-2015 2015-2016 2016-2017 2017-2018 2018-2019

709	Professeurs-chercheurs financés	%
710	Sciences de la santé	%
711	Sciences pures	%
712	Sciences appliquées	%
713	Arts	%
714	Lettres	%
715	Sciences humaines	%
716	Éducation	%
717	Droit	%
718	Administration	%
719	Autres	%

Ne s'applique pas

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	Ne s'applique pas									
721	Sciences de la santé	\$										
722	Sciences pures	\$										
723	Sciences appliquées	\$										
724	Arts	\$										
725	Lettres	\$										
726	Sciences humaines	\$										
727	Éducation	\$										
728	Droit	\$										
729	Administration	\$										
730	Autres	\$										

---

**Performance et perspectives  
de développement  
à l'Université du Québec  
2018-2019**

**Grilles des indicateurs  
du RÉSEAU  
de l'Université du Québec**

**Établissements du réseau :**

**UQAM  
UQTR  
UQAC  
UQAR  
UQO  
UQAT  
INRS  
ENAP  
ÉTS  
TÉLUQ**

---

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :		
I. Éléments d'information											Page 1 de 8		
II. Observations											III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS													
Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)													
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
Étudiant													
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	55 176,24	57 908,07	60 226,49	61 393,32	65 405,49	68 259,58	68 182,89	68 145,61	68 590,16	65 495,03	Les données rapportées dans cet onglet sont en mode « Intra-établissement »
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	47 009,55	49 406,52	51 327,98	52 342,37	55 720,40	58 125,60	57 927,28	57 730,83	57 790,65	54 420,70	* EEETP 2018-2019: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	6 339,03	6 586,40	6 908,32	6 956,81	7 488,74	7 876,74	7 943,51	8 017,97	8 282,26	8 519,08	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 827,65	1 915,15	1 990,18	2 094,15	2 196,35	2 257,24	2 312,10	2 396,81	2 517,25	2 555,25	
5	Effectif étudiant total	n	85 482	88 616	90 812	92 574	96 393	99 207	98 664	98 655	99 159	96 397	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	36 344	38 005	39 804	41 089	42 916	45 097	45 174	44 715	45 243	42 479	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	32 522	33 646	33 367	33 446	34 801	34 836	33 938	33 990	33 290	32 780	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	80,56%	80,86%	80,57%	80,51%	80,63%	80,57%	80,18%	79,78%	79,20%	78,07%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	13 531	13 739	14 304	14 564	15 034	15 602	15 716	16 006	16 521	16 965	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	15,83%	15,50%	15,75%	15,73%	15,60%	15,73%	15,93%	16,22%	16,66%	17,60%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	3 085	3 226	3 337	3 475	3 642	3 672	3 836	3 944	4 105	4 173	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	3,61%	3,64%	3,67%	3,75%	3,78%	3,70%	3,89%	4,00%	4,14%	4,33%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	4 788	5 096	5 611	6 211	6 625	7 578	8 179	8 291	9 084	9 673	
14	Effectif étudiant internationaux	%	5,60%	5,75%	6,18%	6,71%	6,87%	7,64%	8,29%	8,40%	9,16%	10,03%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	283	273	335	298	382	308	277	329	366	269	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	348	360	395	426	442	436	469	474	402	436	
17	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU												Date :		
I. Éléments d'information												Page 2 de 8		
II. Observations												III. Remarques		
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS														
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019			
105	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>16 362</b>	<b>16 981</b>	<b>17 700</b>	<b>19 082</b>	<b>20 116</b>	<b>20 124</b>	<b>19 967</b>	<b>19 856</b>	<b>20 184</b>	<b>19 909</b>	Les données rapportées dans cet onglet sont en mode « Intra-établissement »	
106	Sciences de la santé	n	359	405	433	490	526	561	567	573	598	612		
107	Sciences pures	n	785	804	872	897	918	933	889	826	844	811		
108	Sciences appliquées	n	5 086	5 271	5 594	6 083	6 631	6 339	6 490	6 633	6 926	6 946		
109	Arts	n	511	609	733	760	808	805	793	820	833	853		
110	Lettres	n	209	217	245	272	298	312	291	244	235	232		
111	Sciences humaines	n	3 326	3 262	3 084	3 073	3 213	3 223	3 097	3 011	2 952	2 735		
112	Éducation	n	2 029	2 159	2 182	2 222	2 283	2 298	2 232	2 152	2 129	2 100		
113	Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164		
114	Administration	n	3 716	3 898	4 147	4 784	4 890	5 077	5 022	4 999	5 001	4 968		
115	Autres <sup>1</sup>	n	170	186	233	334	391	419	435	428	487	488		
116	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>25 177</b>	<b>26 005</b>	<b>26 917</b>	<b>28 539</b>	<b>29 790</b>	<b>30 561</b>	<b>30 345</b>	<b>30 255</b>	<b>29 638</b>	<b>29 218</b>		
117	Sciences de la santé	n	2 554	2 694	2 811	3 145	3 448	3 698	3 842	3 934	3 908	3 921		
118	Sciences pures	n	721	773	810	890	923	960	943	935	960	922		
119	Sciences appliquées	n	1 055	1 121	1 197	1 279	1 322	1 337	1 362	1 411	1 536	1 595		
120	Arts	n	1 299	1 386	1 423	1 458	1 525	1 492	1 450	1 465	1 345	1 427		
121	Lettres	n	627	646	728	780	856	903	849	825	807	826		
122	Sciences humaines	n	6 925	7 050	7 232	7 220	7 449	7 643	7 417	7 409	7 063	6 768		
123	Éducation	n	6 600	6 748	6 741	6 914	7 220	7 255	7 223	6 845	6 672	6 483		
124	Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355		
125	Administration	n	4 887	5 102	5 432	6 216	6 388	6 631	6 611	6 721	6 591	6 511		
126	Autres	n	151	164	191	275	305	312	307	347	399	410		
127	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>41 539</b>	<b>42 986</b>	<b>44 617</b>	<b>47 621</b>	<b>49 906</b>	<b>50 685</b>	<b>50 312</b>	<b>50 111</b>	<b>49 822</b>	<b>49 127</b>		
128	Sciences de la santé	n	2 913	3 099	3 244	3 635	3 974	4 259	4 409	4 507	4 506	4 533		
129	Sciences pures	n	1 506	1 577	1 682	1 787	1 841	1 893	1 832	1 761	1 804	1 733		
130	Sciences appliquées	n	6 141	6 392	6 791	7 362	7 953	7 676	7 852	8 044	8 462	8 541		
131	Arts	n	1 810	1 995	2 156	2 218	2 333	2 297	2 243	2 285	2 178	2 280		
132	Lettres	n	836	863	973	1 052	1 154	1 215	1 140	1 069	1 042	1 058		
133	Sciences humaines	n	10 251	10 312	10 316	10 293	10 662	10 866	10 514	10 420	10 015	9 503		
134	Éducation	n	8 629	8 907	8 923	9 136	9 503	9 553	9 455	8 997	8 801	8 583		
135	Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519		
136	Administration	n	8 603	9 000	9 579	11 000	11 278	11 708	11 633	11 720	11 592	11 479		
137	Autres	n	321	350	424	609	696	731	742	775	886	898		

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations									Page 2 de 8	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS											III. Remarques	
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
138	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>9 295</b>	<b>9 800</b>	<b>9 809</b>	<b>9 111</b>	<b>9 454</b>	<b>10 496</b>	<b>10 630</b>	<b>10 532</b>	<b>10 521</b>	<b>9 306</b>
139	Sciences de la santé	n	231	253	231	317	342	373	368	384	348	319
140	Sciences pures	n	80	100	127	100	125	127	74	83	78	74
141	Sciences appliquées	n	682	854	887	773	830	1 556	1 686	1 773	1 665	1 520
142	Arts	n	168	139	105	95	105	109	119	129	125	107
143	Lettres	n	612	703	649	579	621	718	682	693	1 126	515
144	Sciences humaines	n	591	665	690	661	656	677	644	650	657	653
145	Éducation	n	136	113	132	80	95	99	106	96	96	104
146	Droit	n	34	35	46	40	55	45	41	32	34	36
147	Administration	n	4 527	4 578	4 757	4 404	4 448	4 648	4 765	4 502	4 196	3 825
148	Autres	n	2 234	2 360	2 185	2 062	2 177	2 144	2 145	2 190	2 196	2 153
149	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>18 032</b>	<b>18 865</b>	<b>18 745</b>	<b>17 803</b>	<b>18 357</b>	<b>18 752</b>	<b>18 170</b>	<b>18 062</b>	<b>18 190</b>	<b>16 826</b>
150	Sciences de la santé	n	1 040	1 033	1 001	1 324	1 507	1 600	1 530	1 673	1 627	1 668
151	Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	92	107	88	101
152	Sciences appliquées	n	195	216	225	220	256	343	357	408	363	373
153	Arts	n	461	467	467	398	437	408	341	393	352	362
154	Lettres	n	1 750	1 878	1 897	1 666	1 634	1 712	1 720	1 728	2 517	1 450
155	Sciences humaines	n	2 170	2 370	2 295	2 214	2 143	2 174	2 036	1 991	1 935	1 906
156	Éducation	n	1 030	1 112	1 179	1 049	1 246	1 250	1 052	941	825	863
157	Droit	n	119	90	90	88	90	85	90	96	80	82
158	Administration	n	8 126	8 376	8 510	8 063	8 006	8 163	8 005	7 582	7 314	6 821
159	Autres	n	3 047	3 221	2 971	2 682	2 923	2 897	2 947	3 143	3 089	3 200
160	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>27 327</b>	<b>28 665</b>	<b>28 554</b>	<b>26 914</b>	<b>27 811</b>	<b>29 248</b>	<b>28 800</b>	<b>28 594</b>	<b>28 711</b>	<b>26 132</b>
161	Sciences de la santé	n	1 271	1 286	1 232	1 641	1 849	1 973	1 898	2 057	1 975	1 987
162	Sciences pures	n	174	202	237	199	240	247	166	190	166	175
163	Sciences appliquées	n	877	1 070	1 112	993	1 086	1 899	2 043	2 181	2 028	1 893
164	Arts	n	629	606	572	493	542	517	460	522	477	469
165	Lettres	n	2 362	2 581	2 546	2 245	2 255	2 430	2 402	2 421	3 643	1 965
166	Sciences humaines	n	2 761	3 035	2 985	2 875	2 799	2 851	2 680	2 641	2 592	2 559
167	Éducation	n	1 166	1 225	1 311	1 129	1 341	1 349	1 158	1 037	921	967
168	Droit	n	153	125	136	128	145	130	131	128	114	118
169	Administration	n	12 653	12 954	13 267	12 467	12 454	12 811	12 770	12 084	11 510	10 646
170	Autres	n	5 281	5 581	5 156	4 744	5 100	5 041	5 092	5 333	5 285	5 353

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations									Page 2 de 8	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS											III. Remarques	
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
171	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>4 333</b>	<b>4 344</b>	<b>4 549</b>	<b>4 557</b>	<b>4 546</b>	<b>4 770</b>	<b>4 967</b>	<b>5 070</b>	<b>5 311</b>	<b>5 317</b>
172	Sciences de la santé	n	25	28	33	30	31	48	58	71	65	73
173	Sciences pures	n	285	258	254	238	247	217	230	249	270	254
174	Sciences appliquées	n	849	988	1 059	1 023	1 093	1 303	1 340	1 318	1 499	1 531
175	Arts	n	78	94	100	90	103	111	123	128	132	126
176	Lettres	n	124	109	95	103	102	115	115	123	129	115
177	Sciences humaines	n	753	755	776	760	762	728	746	742	715	684
178	Éducation	n	117	129	170	191	229	272	269	269	256	252
179	Droit	n	32	30	32	24	29	22	20	22	29	26
180	Administration	n	1 975	1 853	1 923	2 005	1 848	1 856	1 955	2 045	2 081	2 123
181	Autres	n	95	100	107	93	102	98	111	103	135	133
182	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>4 479</b>	<b>4 723</b>	<b>5 034</b>	<b>5 087</b>	<b>5 345</b>	<b>5 601</b>	<b>5 794</b>	<b>5 871</b>	<b>5 888</b>	<b>6 201</b>
183	Sciences de la santé	n	125	137	199	243	264	284	322	369	363	422
184	Sciences pures	n	245	215	230	246	261	247	245	261	267	281
185	Sciences appliquées	n	227	255	299	304	374	405	434	469	501	576
186	Arts	n	181	207	206	232	264	290	276	265	285	259
187	Lettres	n	291	260	250	237	236	243	240	257	261	247
188	Sciences humaines	n	1 231	1 281	1 362	1 320	1 432	1 439	1 411	1 415	1 373	1 378
189	Éducation	n	376	559	676	679	770	812	828	802	776	823
190	Droit	n	64	54	51	44	46	53	58	56	63	71
191	Administration	n	1 603	1 623	1 623	1 653	1 552	1 697	1 862	1 859	1 874	1 999
192	Autres	n	136	132	138	129	146	131	118	118	125	145
193	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>8 812</b>	<b>9 067</b>	<b>9 583</b>	<b>9 644</b>	<b>9 891</b>	<b>10 371</b>	<b>10 761</b>	<b>10 941</b>	<b>11 199</b>	<b>11 518</b>
194	Sciences de la santé	n	150	165	232	273	295	332	380	440	428	495
195	Sciences pures	n	530	473	484	484	508	464	475	510	537	535
196	Sciences appliquées	n	1 076	1 243	1 358	1 327	1 467	1 708	1 774	1 787	2 000	2 107
197	Arts	n	259	301	306	322	367	401	399	393	417	385
198	Lettres	n	415	369	345	340	338	358	355	380	390	362
199	Sciences humaines	n	1 984	2 036	2 138	2 080	2 194	2 167	2 157	2 157	2 088	2 062
200	Éducation	n	493	688	846	870	999	1 084	1 097	1 071	1 032	1 075
201	Droit	n	96	84	83	68	75	75	78	78	92	97
202	Administration	n	3 578	3 476	3 546	3 658	3 400	3 553	3 817	3 904	3 955	4 122
203	Autres	n	231	232	245	222	248	229	229	221	260	278

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU												Date :
I. Éléments d'information		II. Observations										Page 2 de 8
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												III. Remarques
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
204	<b>Hommes</b>	<b>1 828</b>	<b>1 902</b>	<b>1 830</b>	<b>2 038</b>	<b>2 127</b>	<b>2 089</b>	<b>1 913</b>	<b>1 861</b>	<b>1 895</b>	<b>1 890</b>	
205	Sciences de la santé	28	25	65	92	70	64	62	70	81	82	
206	Sciences pures	13	25	25	30	14	22	18	15	14	13	
207	Sciences appliquées	155	162	160	222	220	238	236	200	231	238	
208	Arts	9	29	30	30	19	25	18	22	20	28	
209	Lettres						1	1			3	
210	Sciences humaines	76	82	58	68	76	92	82	79	47	74	
211	Éducation	110	102	104	106	119	129	95	119	133	130	
212	Droit						3	2	1	6	4	
213	Administration	1 201	1 198	1 134	1 168	1 289	1 228	1 140	1 106	1 062	1 018	
214	Autres	236	279	254	322	320	287	259	249	301	300	
215	<b>Femmes</b>	<b>2 891</b>	<b>2 770</b>	<b>2 891</b>	<b>2 882</b>	<b>3 016</b>	<b>3 142</b>	<b>3 042</b>	<b>3 204</b>	<b>3 427</b>	<b>3 557</b>	
216	Sciences de la santé	175	171	236	259	282	350	363	386	456	480	
217	Sciences pures	7	4	15	8	10	10	11	14	9	10	
218	Sciences appliquées	82	71	78	151	138	114	101	98	93	114	
219	Arts	134	147	117	139	142	103	123	145	175	152	
220	Lettres	13	7	6	2	5	7	10	12	17	38	
221	Sciences humaines	231	222	169	168	209	255	271	257	203	247	
222	Éducation	392	307	322	302	285	301	326	474	530	457	
223	Droit							1	4	13	10	
224	Administration	1 555	1 437	1 452	1 382	1 413	1 495	1 451	1 441	1 539	1 640	
225	Autres	302	404	496	471	532	507	385	373	392	409	
226	<b>Total</b>	<b>4 719</b>	<b>4 672</b>	<b>4 721</b>	<b>4 920</b>	<b>5 143</b>	<b>5 231</b>	<b>4 955</b>	<b>5 065</b>	<b>5 322</b>	<b>5 447</b>	
227	Sciences de la santé	203	196	301	351	352	414	425	456	537	562	
228	Sciences pures	20	29	40	38	24	32	29	29	23	23	
229	Sciences appliquées	237	233	238	373	358	352	337	298	324	352	
230	Arts	143	176	147	169	161	128	141	167	195	180	
231	Lettres	13	7	6	2	5	8	11	12	17	41	
232	Sciences humaines	307	304	227	236	285	347	353	336	250	321	
233	Éducation	502	409	426	408	404	430	421	593	663	587	
234	Droit						3	3	5	19	14	
235	Administration	2 756	2 635	2 586	2 550	2 702	2 723	2 591	2 547	2 601	2 658	
236	Autres	538	683	750	793	852	794	644	622	693	709	

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
237	<b>Hommes</b>	n	1 409	1 484	1 530	1 593	1 660	1 734	1 792	1 849	1 888	1 923
238	Sciences de la santé	n	14	10	13	13	17	20	22	20	26	29
239	Sciences pures	n	235	262	272	288	301	317	312	330	333	322
240	Sciences appliquées	n	378	418	448	488	532	594	638	676	697	710
241	Arts	n	36	41	42	35	37	36	39	42	37	41
242	Lettres	n	63	66	76	79	72	66	63	61	59	53
243	Sciences humaines	n	454	456	450	469	474	462	489	486	491	510
244	Éducation	n	44	42	39	41	41	45	49	50	55	51
245	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13
246	Administration	n	99	107	105	93	100	103	95	99	111	109
247	Autres	n	80	75	72	71	69	76	72	72	68	85
248	<b>Femmes</b>	n	1 605	1 658	1 716	1 745	1 841	1 886	1 972	2 002	2 052	2 125
249	Sciences de la santé	n	20	18	23	23	28	27	37	35	42	46
250	Sciences pures	n	187	186	211	225	217	231	239	248	255	275
251	Sciences appliquées	n	83	105	128	117	161	187	200	186	209	205
252	Arts	n	58	70	78	86	90	95	93	106	103	104
253	Lettres	n	91	108	97	101	106	113	111	107	96	95
254	Sciences humaines	n	944	941	948	950	989	991	1 046	1 061	1 084	1 129
255	Éducation	n	85	86	94	95	97	90	93	105	107	113
256	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20
257	Administration	n	88	84	78	85	85	89	85	90	89	86
258	Autres	n	43	50	47	51	57	54	57	53	50	52
259	<b>Total</b>	n	3 014	3 142	3 246	3 338	3 501	3 620	3 764	3 851	3 940	4 048
260	Sciences de la santé	n	34	28	36	36	45	47	59	55	68	75
261	Sciences pures	n	422	448	483	513	518	548	551	578	588	597
262	Sciences appliquées	n	461	523	576	605	693	781	838	862	906	915
263	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	140	145
264	Lettres	n	154	174	173	180	178	179	174	168	155	148
265	Sciences humaines	n	1 398	1 397	1 398	1 419	1 463	1 453	1 535	1 547	1 575	1 639
266	Éducation	n	129	128	133	136	138	135	142	155	162	164
267	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33
268	Administration	n	187	191	183	178	185	192	180	189	200	195
269	Autres	n	123	125	119	122	126	130	129	125	118	137

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU												Date :	
I. Éléments d'information												Page 2 de 8	
II. Observations												III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS													
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019		
270	<b>Hommes</b>	n	33	42	52	69	61	22	30	39	62	49	
271	Sciences de la santé	n											
272	Sciences pures	n											
273	Sciences appliquées	n											
274	Arts	n											
275	Lettres	n											
276	Sciences humaines	n										1	
277	Éducation	n							3	3		4	
278	Droit	n											
279	Administration	n	18	23	17	18	12	9	10	9	4	6	
280	Autres	n	15	19	35	51	49	13	20	27	55	38	
281	<b>Femmes</b>	n	38	42	39	68	80	30	42	54	103	76	
282	Sciences de la santé	n											
283	Sciences pures	n											
284	Sciences appliquées	n											
285	Arts	n											
286	Lettres	n											
287	Sciences humaines	n						6	1	1	1	1	
288	Éducation	n							4	3	5		
289	Droit	n											
290	Administration	n	7	13	6	9	5	2	5	3	3	4	
291	Autres	n	31	29	33	59	75	28	31	46	96	66	
292	<b>Total</b>	n	71	84	91	137	141	52	72	93	165	125	
293	Sciences de la santé	n											
294	Sciences pures	n											
295	Sciences appliquées	n											
296	Arts	n											
297	Lettres	n											
298	Sciences humaines	n						6	1	1	2		
299	Éducation	n							7	6	9		
300	Droit	n											
301	Administration	n	25	36	23	27	17	11	15	12	7	10	
302	Autres	n	46	48	68	110	124	41	51	73	151	104	

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU												Date :																							
I. Éléments d'information												II. Observations												III. Remarques											
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																							
Total (grades)		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019																							
303	<b>Hommes</b>	n	22 104	22 809	23 779	25 232	26 322	26 628	26 726	26 775	27 383	27 149																							
304	Sciences de la santé	n	398	443	479	533	574	629	647	664	689	714																							
305	Sciences pures	n	1 305	1 324	1 398	1 423	1 466	1 467	1 431	1 405	1 447	1 387																							
306	Sciences appliquées	n	6 313	6 677	7 101	7 594	8 256	8 236	8 468	8 627	9 122	9 187																							
307	Arts	n	625	744	875	885	948	952	955	990	1 002	1 020																							
308	Lettres	n	396	392	416	454	472	493	469	428	423	400																							
309	Sciences humaines	n	4 533	4 473	4 310	4 302	4 449	4 413	4 332	4 239	4 158	3 929																							
310	Éducation	n	2 190	2 330	2 391	2 454	2 553	2 615	2 550	2 471	2 440	2 403																							
311	Droit	n	209	207	222	207	204	194	184	205	219	203																							
312	Administration	n	5 790	5 858	6 175	6 882	6 838	7 036	7 072	7 143	7 193	7 200																							
313	Autres	n	345	361	412	498	562	593	618	603	690	706																							
314	<b>Femmes</b>	n	31 261	32 386	33 667	35 371	36 976	38 048	38 111	38 128	37 578	37 544																							
315	Sciences de la santé	n	2 699	2 849	3 033	3 411	3 740	4 009	4 201	4 338	4 313	4 389																							
316	Sciences pures	n	1 153	1 174	1 251	1 361	1 401	1 438	1 427	1 444	1 482	1 478																							
317	Sciences appliquées	n	1 365	1 481	1 624	1 700	1 857	1 929	1 996	2 066	2 246	2 376																							
318	Arts	n	1 538	1 663	1 707	1 776	1 879	1 877	1 819	1 836	1 733	1 790																							
319	Lettres	n	1 009	1 014	1 075	1 118	1 198	1 259	1 200	1 189	1 164	1 168																							
320	Sciences humaines	n	9 100	9 272	9 542	9 490	9 870	10 073	9 874	9 885	9 520	9 275																							
321	Éducation	n	7 061	7 393	7 511	7 688	8 087	8 157	8 144	7 752	7 555	7 419																							
322	Droit	n	428	385	415	418	411	392	410	430	437	446																							
323	Administration	n	6 578	6 809	7 133	7 954	8 025	8 417	8 558	8 670	8 554	8 596																							
324	Autres	n	330	346	376	455	508	497	482	518	574	607																							
325	<b>Total</b>	n	53 365	55 195	57 446	60 603	63 298	64 676	64 837	64 903	64 961	64 693																							
326	Sciences de la santé	n	3 097	3 292	3 512	3 944	4 314	4 638	4 848	5 002	5 002	5 103																							
327	Sciences pures	n	2 458	2 498	2 649	2 784	2 867	2 905	2 858	2 849	2 929	2 865																							
328	Sciences appliquées	n	7 678	8 158	8 725	9 294	10 113	10 165	10 464	10 693	11 368	11 563																							
329	Arts	n	2 163	2 407	2 582	2 661	2 827	2 829	2 774	2 826	2 735	2 810																							
330	Lettres	n	1 405	1 406	1 491	1 572	1 670	1 752	1 669	1 617	1 587	1 568																							
331	Sciences humaines	n	13 633	13 745	13 852	13 792	14 319	14 486	14 206	14 124	13 678	13 204																							
332	Éducation	n	9 251	9 723	9 902	10 142	10 640	10 772	10 694	10 223	9 995	9 822																							
333	Droit	n	637	592	637	625	615	586	594	635	656	649																							
334	Administration	n	12 368	12 667	13 308	14 836	14 863	15 453	15 630	15 813	15 747	15 796																							
335	Autres	n	675	707	788	953	1 070	1 090	1 100	1 121	1 264	1 313																							

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information											II. Observations	III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
336	<b>Hommes</b>	n	11 156	11 744	11 691	11 218	11 642	12 607	12 573	12 432	12 478	11 245
337	Sciences de la santé	n	259	278	296	409	412	437	430	454	429	401
338	Sciences pures	n	93	125	152	130	139	149	92	98	92	87
339	Sciences appliquées	n	837	1 016	1 047	995	1 050	1 794	1 922	1 973	1 896	1 758
340	Arts	n	177	168	135	125	124	134	137	151	145	135
341	Lettres	n	612	703	649	579	621	719	683	693	1 126	518
342	Sciences humaines	n	667	747	748	729	732	769	726	729	704	728
343	Éducation	n	246	215	236	186	214	228	201	218	232	238
344	Droit	n	34	35	46	40	55	48	43	33	40	40
345	Administration	n	5 746	5 799	5 908	5 590	5 749	5 885	5 915	5 617	5 262	4 849
346	Autres	n	2 485	2 658	2 474	2 435	2 546	2 444	2 424	2 466	2 552	2 491
347	<b>Femmes</b>	n	20 961	21 677	21 675	20 753	21 453	21 924	21 254	21 320	21 720	20 459
348	Sciences de la santé	n	1 215	1 204	1 237	1 583	1 789	1 950	1 893	2 059	2 083	2 148
349	Sciences pures	n	101	106	125	107	125	130	103	121	97	111
350	Sciences appliquées	n	277	287	303	371	394	457	458	506	456	487
351	Arts	n	595	614	584	537	579	511	464	538	527	514
352	Lettres	n	1 763	1 885	1 903	1 668	1 639	1 719	1 730	1 740	2 534	1 488
353	Sciences humaines	n	2 401	2 592	2 464	2 382	2 352	2 429	2 313	2 249	2 139	2 154
354	Éducation	n	1 422	1 419	1 501	1 351	1 531	1 551	1 378	1 419	1 358	1 325
355	Droit	n	119	90	90	88	90	85	91	100	93	92
356	Administration	n	9 688	9 826	9 968	9 454	9 424	9 660	9 461	9 026	8 856	8 465
357	Autres	n	3 380	3 654	3 500	3 212	3 530	3 432	3 363	3 562	3 577	3 675
358	<b>Total</b>	n	32 117	33 421	33 366	31 971	33 095	34 531	33 827	33 752	34 198	31 704
359	Sciences de la santé	n	1 474	1 482	1 533	1 992	2 201	2 387	2 323	2 513	2 512	2 549
360	Sciences pures	n	194	231	277	237	264	279	195	219	189	198
361	Sciences appliquées	n	1 114	1 303	1 350	1 366	1 444	2 251	2 380	2 479	2 352	2 245
362	Arts	n	772	782	719	662	703	645	601	689	672	649
363	Lettres	n	2 375	2 588	2 552	2 247	2 260	2 438	2 413	2 433	3 660	2 006
364	Sciences humaines	n	3 068	3 339	3 212	3 111	3 084	3 198	3 039	2 978	2 843	2 882
365	Éducation	n	1 668	1 634	1 737	1 537	1 745	1 779	1 579	1 637	1 590	1 563
366	Droit	n	153	125	136	128	145	133	134	133	133	132
367	Administration	n	15 434	15 625	15 876	15 044	15 173	15 545	15 376	14 643	14 118	13 314
368	Autres	n	5 865	6 312	5 974	5 647	6 076	5 876	5 787	6 028	6 129	6 166

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information		II. Observations									Page 2 de 8	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS											III. Remarques	
Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
369	<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>33 260</b>	<b>34 553</b>	<b>35 470</b>	<b>36 450</b>	<b>37 964</b>	<b>39 235</b>	<b>39 299</b>	<b>39 207</b>	<b>39 861</b>	<b>38 394</b>
370	Sciences de la santé	n	657	721	775	942	986	1 066	1 077	1 118	1 118	1 115
371	Sciences pures	n	1 398	1 449	1 550	1 553	1 605	1 616	1 523	1 503	1 539	1 474
372	Sciences appliquées	n	7 150	7 693	8 148	8 589	9 306	10 030	10 390	10 600	11 018	10 945
373	Arts	n	802	912	1 010	1 010	1 072	1 086	1 092	1 141	1 147	1 155
374	Lettres	n	1 008	1 095	1 065	1 033	1 093	1 212	1 152	1 121	1 549	918
375	Sciences humaines	n	5 200	5 220	5 058	5 031	5 181	5 182	5 058	4 968	4 862	4 657
376	Éducation	n	2 436	2 545	2 627	2 640	2 767	2 843	2 751	2 689	2 672	2 641
377	Droit	n	243	242	268	247	259	242	227	238	259	243
378	Administration	n	11 536	11 657	12 083	12 472	12 587	12 921	12 987	12 760	12 455	12 049
379	Autres	n	2 830	3 019	2 886	2 933	3 108	3 037	3 042	3 069	3 242	3 197
380	<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>52 222</b>	<b>54 063</b>	<b>55 342</b>	<b>56 124</b>	<b>58 429</b>	<b>59 972</b>	<b>59 365</b>	<b>59 448</b>	<b>59 298</b>	<b>58 003</b>
381	Sciences de la santé	n	3 914	4 053	4 270	4 994	5 529	5 959	6 094	6 397	6 396	6 537
382	Sciences pures	n	1 254	1 280	1 376	1 468	1 526	1 568	1 530	1 565	1 579	1 589
383	Sciences appliquées	n	1 642	1 768	1 927	2 071	2 251	2 386	2 454	2 572	2 702	2 863
384	Arts	n	2 133	2 277	2 291	2 313	2 458	2 388	2 283	2 374	2 260	2 304
385	Lettres	n	2 772	2 899	2 978	2 786	2 837	2 978	2 930	2 929	3 698	2 656
386	Sciences humaines	n	11 501	11 864	12 006	11 872	12 222	12 502	12 187	12 134	11 659	11 429
387	Éducation	n	8 483	8 812	9 012	9 039	9 618	9 708	9 522	9 171	8 913	8 744
388	Droit	n	547	475	505	506	501	477	501	530	530	538
389	Administration	n	16 266	16 635	17 101	17 408	17 449	18 077	18 019	17 696	17 410	17 061
390	Autres	n	3 710	4 000	3 876	3 667	4 038	3 929	3 845	4 080	4 151	4 282
391	<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>85 482</b>	<b>88 616</b>	<b>90 812</b>	<b>92 574</b>	<b>96 393</b>	<b>99 207</b>	<b>98 664</b>	<b>98 655</b>	<b>99 159</b>	<b>96 397</b>
392	Sciences de la santé	n	4 571	4 774	5 045	5 936	6 515	7 025	7 171	7 515	7 514	7 652
393	Sciences pures	n	2 652	2 729	2 926	3 021	3 131	3 184	3 053	3 068	3 118	3 063
394	Sciences appliquées	n	8 792	9 461	10 075	10 660	11 557	12 416	12 844	13 172	13 720	13 808
395	Arts	n	2 935	3 189	3 301	3 323	3 530	3 474	3 375	3 515	3 407	3 459
396	Lettres	n	3 780	3 994	4 043	3 819	3 930	4 190	4 082	4 050	5 247	3 574
397	Sciences humaines	n	16 701	17 084	17 064	16 903	17 403	17 684	17 245	17 102	16 521	16 086
398	Éducation	n	10 919	11 357	11 639	11 679	12 385	12 551	12 273	11 860	11 585	11 385
399	Droit	n	790	717	773	753	760	719	728	768	789	781
400	Administration	n	27 802	28 292	29 184	29 880	30 036	30 998	31 006	30 456	29 865	29 110
401	Autres	n	6 540	7 019	6 762	6 600	7 146	6 966	6 887	7 149	7 393	7 479

Source : Extraction du système GDEU en ligne en date du 11 septembre 2019.

1: La catégorie Autres comprend les études plurisectorielles, les données sans objet et les valeurs indéterminées.



Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU															Date :	
I. Éléments d'information															Page 3 de 8	
II. Observations															III. Remarques	
Nombre de diplômés de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
<b>Réussite des études de baccalauréat</b>																
417	Persévérance après 1 an	n	7 766	8 026	7 976	8 036	8 157	8 161	8 270	9 104	9 448	9 584	9 883	10 221	9 658	9 609
418	Diplomation après 6 ans	n	6 824	7 004	6 958	7 036	7 202	7 116	7 316	7 952	8 417	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>																
419	Sciences de la santé	n	280	452	443	427	473	492	498	545	564	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
420	Sciences pures	n	342	342	331	299	268	283	215	293	344	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
421	Sciences appliquées	n	1 102	976	957	964	978	998	1 133	1 152	1 302	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Arts	n	437	382	347	371	365	393	332	441	468	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Lettres	n	167	177	171	146	146	138	142	156	160	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Sciences humaines	n	1 809	1 877	1 868	1 914	1 904	1 913	2 058	2 060	2 053	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Éducation	n	1 649	1 666	1 684	1 696	1 638	1 485	1 461	1 642	1 582	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Droit	n	83	69	84	77	108	78	83	76	119	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Administration	n	934	1 034	1 044	1 069	1 255	1 266	1 314	1 492	1 691	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Autres	n	21	29	29	73	67	70	80	95	134	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>																
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	841	913	821	840	802	784	851	892	943	1 008	1 084	n.d.	n.d.	n.d.
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n	926	1 023	913	920	906	865	951	986	1 033	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n	148	148	147	171	180	245	202	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>																
432	Sciences de la santé	an	2,96	2,38	2,42	2,44	2,37	2,46	2,55	2,57	2,54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
433	Sciences pures	an	3,31	3,48	3,35	3,39	3,44	3,55	3,55	3,48	3,58	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
434	Sciences appliquées	an	3,91	3,90	3,87	3,93	3,82	3,89	3,82	3,85	3,91	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
435	Arts	an	3,30	3,41	3,27	3,28	3,43	3,32	3,17	3,25	3,16	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
436	Lettres	an	3,33	3,43	3,45	3,35	3,52	3,46	3,62	3,52	3,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
437	Sciences humaines	an	3,23	3,20	3,18	3,25	3,24	3,18	3,21	3,21	3,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
438	Éducation	an	3,80	3,84	3,81	3,81	3,85	3,93	3,91	3,88	3,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
439	Droit	an	3,46	3,50	3,42	3,38	3,29	3,36	3,26	3,14	3,10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
440	Administration	an	3,10	3,16	3,17	3,17	3,16	3,09	3,07	3,07	3,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
441	Autres	an	4,13	3,99	4,11	4,45	4,71	4,52	4,62	4,54	4,58	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
442	Ensemble des secteurs	an	3,48	3,46	3,42	3,47	3,45	3,44	3,44	3,43	3,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>																
443	Sciences de la santé	an	2,61	3,22	2,89	3,24	2,59	3,00	3,33	2,22	1,74	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences pures	an	2,77	2,96	2,72	2,67	2,72	2,64	2,73	2,71	2,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Sciences appliquées	an	2,47	2,33	2,45	2,60	2,51	2,31	2,27	2,16	1,95	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Arts	an	3,05	3,03	3,09	2,79	3,04	2,86	2,85	3,04	2,83	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Lettres	an	2,82	3,37	2,98	2,92	3,05	2,78	2,98	3,03	3,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Sciences humaines	an	3,28	3,10	2,99	3,00	3,23	2,98	3,06	3,03	3,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Éducation	an	2,50	3,28	2,94	2,79	2,73	3,21	3,62	3,41	2,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Droit	an	3,00	3,25	2,40	3,44	2,61	3,22	4,17	2,33	2,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Administration	an	1,99	2,15	2,10	2,08	2,13	2,05	2,29	2,12	2,01	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.



I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
465	<b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 167	3 192	3 194	3 148	3 145	3 186	3 235
466	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	212	218	217	211	206	202	206
467	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 584	1 589	1 601	1 589	1 567	1 575	1 583
468	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	36	35	37	41	43	41	40
469	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						9	13
470	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	24	24	18	16	21	18
471	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	488	498	498	496	498	508	519
472	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	463	469	459	450	472	486	498
473	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	119	120	117	112	112	116	122
474	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	244	239	241	231	231	228	236
475	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							
476	<b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 462	3 546	3 591	3 544	3 584	3 641	3 725
477	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	152	159	155	148	147	157	168
478	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	984	1 029	1 076	1 099	1 107	1 117	1 157
479	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	68	67	68	78	81	82	85
480	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						3	4
481	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	19	21	21	12	12	11	14
482	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	636	649	680	682	690	724	738
483	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	468	467	466	455	465	471	477
484	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 094	1 112	1 080	1 029	1 040	1 034	1 041
485	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	42	45	41	42	42	41
486	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							
487	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	6 629	6 738	6 785	6 692	6 729	6 827	6 960
488	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	364	377	372	359	353	359	374
489	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 568	2 618	2 677	2 688	2 674	2 692	2 740
490	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	104	102	105	119	124	123	125
491	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.						12	17
492	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	45	45	30	28	32	32
493	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	1 147	1 178	1 178	1 188	1 232	1 257
494	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	931	936	925	905	937	957	975
495	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 213	1 232	1 197	1 141	1 152	1 150	1 163
496	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	281	286	272	273	270	277
497	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.							

## Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif non régulier selon la catégorie de personnel		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
498	<b>Hommes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 314	2 516	2 642	2 429	2 217	2 373	2 483
499	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	18	11	12	8	8	4	8
500	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	47	65	58	49	59	63
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	331	304	366	354	331	398	423
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 089	1 326	1 301	1 239	1 192	1 229	1 324
503	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	1			1			
504	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	254	266	278	229	208	206	209
505	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	193	195	190	149	122	135	139
506	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	88	72	93	71	59	67	69
507	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	79	69	71	65	54	51	52
508	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	207	226	266	255	194	224	196
509	<b>Femmes</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 992	3 197	3 213	3 116	2 911	3 059	3 457
510	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	5	3	10	9	11	15	14
511	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	47	42	41	41	56	54	63
512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	379	380	406	408	376	386	471
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 217	1 491	1 492	1 453	1 475	1 566	1 863
514	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	1	1			
515	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	391	385	354	318	299	315	367
516	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	158	171	182	149	116	124	144
517	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	460	404	411	384	333	320	299
518	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	28	30	30	26	19	17	21
519	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	305	290	286	327	226	262	215
520	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	5 311	5 715	5 860	5 545	5 130	5 433	5 946
521	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	14	22	17	19	19	22
522	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	101	89	106	99	105	113	126
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	710	684	772	762	707	784	895
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 310	2 819	2 798	2 692	2 669	2 796	3 191
525	Gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	3	1	1	2			
526	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	645	651	632	547	507	521	576
527	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	351	366	372	298	238	259	283
528	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	548	476	504	455	392	387	369
529	Personnel de métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	107	99	101	91	73	68	73
530	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	513	516	552	582	420	486	411

Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019 <sup>P</sup>
531	<b>Total</b>	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 852	2 975	3 046	3 028	3 059	3 041	2 947
532	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 653	1 712	1 743	1 720	1 765	1 715	1 669
533	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 199	1 263	1 303	1 308	1 294	1 326	1 278

## Notes méthodologiques siège social

## 1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2017-2018, septembre 2019.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2018-2019, septembre 2019.

## 2. Sélection du personnel

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu tous les employés qui recevaient une rémunération de base au 1er octobre. Ceci inclut autant les employés à temps plein qu'à temps partiel, que les réguliers, contractuels, temporaires, substituts ou surnuméraires. « Veuillez noter que les employés en congé (sans solde, maladie, parental, de perfectionnement ou sabbatique) font partie des effectifs. Les employés ne sont dénombrés qu'une seule fois dans le tableau. Une méthodologie de prépondérance a été utilisée dans les situations de double emplois dans laquelle, par exemple, les emplois périphériques ne sont pas choisis en premier. ». Plus précisément, les prépondérances permettent par exemple de prioriser un emploi régulier à temps plein de professionnel par rapport à un emploi non régulier à temps plein de gérance, si les deux sont identifiés comme étant actifs au 1er octobre. À noter que les effectifs de professeurs correspondent à ceux de la page 1.

La grille de prépondérance est la suivante et doit se lire de gauche à droite (A à C), puis de haut en bas (1 à 10) :

Statut de poste (A)	Régime d'emploi (B)	Groupe d'emploi (C)
1. Régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
2. Non régulier	1. Temps plein	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien
	2. Temps partiel	1. Direction
		2. Professeurs
		3. Gérance
		4. Professionnel
		5. Technique
		6. Bureau
		7. Métiers et services
		8. Autre personnel E&R
		9. Personnel périphérique E&R
		10. Personnel périphérique de soutien

#### 4. Sélection des chargés de cours

Conformément aux définitions exprimées par la Commission parlementaire à l'onglet "Définitions et informations", nous avons retenu uniquement les chargés de cours qui, au 1er octobre, recevaient une rémunération de base, autre qu'une rétroactivité, pour une activité d'enseignement listée dans le système GDEU. À noter que l'effectif des chargés de cours correspond à celui de la page 1.

#### 5. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non générés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

<sup>P</sup> Les données sur le personnel pour l'année 2018-2019 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune reddition de compte et n'ayant donc fait l'objet d'aucune approbation de diffusion par l'établissement.

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
<b>A. Produits</b>											
534 Subventions	k\$	711 865	803 522	810 301	872 532	868 504	864 695	884 645	931 375	0	Les données pour l'ensemble du réseau de l'Université incluent un ajustement hors consolidation. Pour 2010-2011, l'ajustement hors consolidation est de (48,9) M\$, donc le résultat annuel est en fait de 52,2 M\$.
535 Subvention du MEES (515)	k\$	683 287	766 007	779 179	831 366	829 968	826 998	847 923	895 495		
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	8 407	10 145	7 506	7 814	4 317	3 632	3 069	3 092		
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	16 578	16 930	17 399	18 095	18 332	17 298	17 963	18 476		
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	3 593	10 440	6 217	15 258	15 887	16 767	15 690	14 312		Pour 2011-2012, l'ajustement hors consolidation est de (53,5) M\$, donc le résultat annuel est en fait de 6,7 M\$.
539 Produits provenant des étudiants	k\$	180 523	188 555	207 385	218 394	232 194	237 147	243 202	255 461	0	
540 Droits de scolarité (401)	k\$	122 271	127 991	144 629	149 519	158 989	157 903	156 193	161 369		Pour les années suivantes, l'ajustement hors consolidation est intégré dans le compte Avantages sociaux futurs.
541 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	14 333	13 907	14 462	14 943	17 426	19 719	21 036	24 571		
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	1 038	1 049	843	852	832	3 063	3 819	5 111		
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	1 378	913	1 036	1 103	1 285		
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	10 022	10 881	11 233	12 229	12 819	13 080	13 064	13 465		
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	26 600	29 451	30 913	34 058	35 292	37 331	38 528	39 471		
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	6 259	5 276	5 306	5 415	5 924	5 015	9 460	10 189		
547 Autres produits	k\$	86 806	91 018	99 932	104 363	104 936	104 040	106 275	110 057	0	
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	2 502	1 075	2 691	3 204	2 191	711	3 963	3 277		
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	845	700	635	794	632	2 876	2 135	2 214		
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	1 705	835	1 060	1 034	1 390	1 316	1 316	1 280		
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	* Données non disponibles	
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	6 928	8 927	9 379	9 082	11 437	10 294	12 141	10 934		
555 Ventes externes (460)	k\$	66 646	73 063	77 134	81 296	80 587	81 043	79 395	85 300		
556 Autres produits (466, 470)	k\$	8 180	6 418	9 032	8 955	8 697	7 800	7 325	7 053		
557 Total des produits	k\$	979 193	1 083 096	1 117 618	1 195 289	1 205 633	1 205 882	1 234 122	1 296 894	0	

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :	
I. Éléments d'information			II. Observations							III. Remarques		
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*		
<b>B. Charges</b>												
558 Masse salariale	k\$	597 387	687 894	723 914	751 041	791 311	784 881	791 431	819 526	0		
559 Direction	k\$	42 225	46 391	48 404	50 493	53 059	50 753	48 026	51 870			
560 Gérance	k\$	1 185	1 733	1 995	2 429	2 483	2 693	2 589	2 478			
561 Enseignants-chercheurs	k\$	242 319	276 712	293 884	305 328	319 205	321 489	329 698	337 747			
562 Chargés de cours	k\$	80 224	91 458	95 971	100 248	107 468	107 889	110 796	115 725			
563 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	12 526	13 105	16 894	17 407	19 406	20 246	19 446	20 162			
564 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	10 439	13 008	12 823	13 161	13 124	9 451	11 972	12 064			
565 Personnel professionnel non enseignant	k\$	88 815	103 994	107 911	113 081	121 510	121 789	120 252	126 478			
566 Personnel de soutien technique	k\$	47 348	56 110	59 911	61 521	64 778	64 006	64 885	68 205			
567 Personnel de soutien de bureau	k\$	58 338	69 063	69 387	70 723	73 340	70 018	67 271	67 801			
568 Personnel de métier et ouvrier	k\$	13 969	16 320	16 733	16 650	16 938	16 547	16 497	16 998			
569 Avantages sociaux (700)	k\$	113 184	130 537	139 759	146 178	157 264	162 038	164 887	171 858			
570 Autres charges	k\$	193 713	216 207	371 030	385 062	276 760	214 813	222 765	225 932	0		
571 Avantages sociaux futurs (704)	k\$	2 825	1 128	144 067	148 483	43 227	(20 152)	(12 465)	(19 243)			
572 congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	2 612	2 647	(2 385)	633	1 084	(199)	1 878	1 725			
573 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	336	604	288	314	550	341	567	426			
574 Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	428	207	296	154	177	194	168	141			
575 Formation et perfectionnement (710)	k\$	3 511	4 303	4 318	4 330	3 887	4 081	4 032	4 285			
576 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	16 695	19 090	19 629	20 311	20 358	20 261	19 903	20 874			
577 Bourses (735)	k\$	9 960	11 692	13 232	15 041	17 086	15 751	16 944	18 833			
578 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	20 791	22 513	23 108	25 349	25 944	24 001	27 783	32 408			
579 Fournitures et matériel (745)	k\$	22 621	24 960	23 719	22 952	22 260	20 684	20 894	20 858			
580 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	5 018	4 692	5 180	4 944	4 614	5 158	5 010	5 856			
581 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	57 553	66 545	70 844	68 531	70 992	72 712	70 178	71 382			
582 Volumes et périodiques (750)	k\$	6 107	7 344	7 148	6 400	7 027	8 405	8 353	8 300			
583 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	33 432	36 480	39 561	42 603	38 306	37 989	37 062	38 705			
584 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	5 311	4 886	7 740	8 937	9 184	11 963	10 825	10 560			
585 Location-exploitation (830)	k\$	978	1 060	1 418	1 359	1 306	1 463	1 223	1 158			
586 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	4	0	1	0	5	0	0			
587 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	4 526	5 655	6 459	5 813	5 991	4 878	4 480	4 512			
588 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	134	194	109	374	364			
589 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	4 198	3 636	4 445	4 879	4 607	4 286	4 035	4 023			
590 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	(0)	0	0	0	0			
591 Autres charges (860, 870)	k\$	(3 186)	(1 240)	1 964	3 893	(31)	2 885	1 521	766			
592 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0			
593 Ventes internes (878)	k\$	0	(11 215)	(10 555)	(10 014)	(9 841)	(9 272)	(8 119)	(7 492)			
594 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	(0)	0	0			
595 Total avant éléments extraordinaires	k\$	904 285	1 023 422	1 224 147	1 272 267	1 215 493	1 152 459	1 170 964	1 209 824	0		
596 Éléments extraordinaires (880)	k\$	(26 327)	(555)	272	1 361	761	(66)	0	0			
597 Total des charges	k\$	877 958	1 022 867	1 224 420	1 273 628	1 216 254	1 152 393	1 170 964	1 209 824	0		
598 Résultat de l'exercice	k\$	101 236	60 228	(106 801)	(78 339)	(10 621)	53 489	63 158	87 069	0		

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU										Date :		
I. Éléments d'information		II. Observations								Page 6 de 8	III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
A. Produits												
599	Subventions	k\$	116 645	132 846	138 827	141 536	142 882	135 881	136 296	143 884	0	* Données non disponibles
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	7 579	5 857	6 626	10 265	9 427	3 934	6 116	11 447		
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	34 054	42 638	46 661	44 228	42 209	44 862	43 554	43 120		
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	65 821	75 789	75 273	78 329	79 116	76 939	74 887	77 584		
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	9 191	8 563	10 267	8 714	12 130	10 146	11 739	11 733		
604	Autres produits	k\$	50 550	55 575	55 667	56 320	56 510	59 472	58 306	57 547	0	
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	24	57	55	35	0	123	188	216		
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	0	0	0	0	91	0	0	0		
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	4 723	7 423	9 309	8 471	7 945	9 220	8 895	7 936		
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	19 248	36 874	36 169	37 223	34 792	35 455	33 772	36 878		
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0		
611	Ventes externes (460)	k\$	3 712	6 512	8 388	10 507	13 220	13 781	13 393	10 848		
612	Autres produits (466, 470)	k\$	22 843	4 709	1 746	83	462	894	2 057	1 670		
613	Total des produits	k\$	167 195	188 421	194 494	197 855	199 391	195 353	194 602	201 432	0	

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU										Date :
I. Éléments d'information		II. Observations								Page 6 de 8
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS										III. Remarques
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*
<b>B. Charges</b>										
614 Masses salariales	k\$	53 565	58 590	60 235	60 622	60 091	55 344	57 608	64 332	0
615 Direction	k\$	564	654	616	760	897	731	641	482	
616 Gérance	k\$			0	0	0	0	0	0	
617 Enseignants-chercheurs	k\$	5 738	6 199	5 746	6 437	5 582	5 068	5 375	9 428	
618 Chargés de cours	k\$	1 481	1 542	1 686	1 510	1 528	1 425	1 412	1 443	
619 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	9 506	9 132	12 472	13 479	14 409	13 322	11 931	14 342	
620 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	10 006	11 163	10 290	10 608	10 579	8 512	10 893	11 233	
621 Personnel professionnel non enseignant	k\$	18 712	21 811	21 000	19 725	19 265	19 014	19 637	19 640	
622 Personnel de soutien technique	k\$	5 875	6 247	6 734	6 465	6 308	5 759	6 091	6 107	
623 Personnel de soutien de bureau	k\$	1 468	1 443	1 377	1 435	1 356	1 298	1 494	1 539	
624 Personnel de métier et ouvrier	k\$	213	399	314	203	167	215	134	118	
625 Avantages sociaux	k\$	8 723	9 839	10 171	10 387	10 723	10 431	10 771	11 086	
626 Autres charges	k\$	102 047	119 788	123 565	126 727	122 979	126 108	126 213	124 953	0
627 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	(10)	24	0	164	68	18	19	5	
628 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	39	5	1	2	0	25	73	29	
629 Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	5 856	6 626	3 550	3 608	4 079	4 356	5 172	5 300	
630 Formation et perfectionnement (710)	k\$	2 794	2 825	2 488	1 472	1 575	1 465	1 493	1 396	
631 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	11 201	14 561	15 370	14 466	14 361	14 142	13 931	13 274	
632 Bourses (735)	k\$	34 012	41 697	42 804	47 248	47 181	50 522	50 019	50 385	
633 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	14 599	15 811	17 419	13 483	12 175	12 391	10 952	13 597	
634 Fournitures et matériel (745)	k\$	10 882	12 543	11 833	11 650	11 871	11 979	11 997	12 482	
635 Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	10	10	9	0	0	0	0	0	
636 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	12 056	14 302	17 480	19 231	16 207	15 759	15 514	12 945	
637 Volumes et périodiques (750)	k\$	603	606	889	583	656	602	640	658	
638 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	1 427	912	1 274	1 417	1 378	1 785	2 493	1 921	
639 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	631	377	543	2 256	493	739	425	566	
640 Location exploitation (830)	k\$	391	275	302	269	244	222	284	321	
641 Transfert de coûts indirects (865)	k\$	7 402	7 974	8 435	9 086	11 434	10 294	12 087	10 810	
642 Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
643 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1 019	1 049	1 151	1 320	1 313	1 728	963	1 115	
644 Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	17	3	0	0	0	
645 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	21	32	67	26	9	36	45	41	
646 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
647 Autres charges (860, 870)	k\$	(887)	157	(49)	430	(68)	45	105	107	
648 Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
649 Ventes internes (878)	k\$	0	(645)	(602)	(583)	(678)	(575)	(552)	(432)	
650 Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	
651 Total avant éléments extraordinaires	k\$	164 335	187 573	193 369	197 153	193 115	191 308	194 041	199 940	0
652 Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	(0)	0	0	
653 Total des charges	k\$	164 335	187 573	193 369	197 153	193 115	191 308	194 041	199 940	0
654 Résultat de l'exercice	k\$	2 861	848	1 125	702	6 276	4 045	561	1 492	0

Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU											Date :
I. Éléments d'information											Page 7 de 8
II. Observations											III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS											
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*	
655 Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	52 139	66 314	44 874	49 488	46 237	52 229	51 051	70 025		* Données non disponibles
656 Fonds de fonctionnement	k\$	20 247	25 849	17 887	24 169	16 470	14 087	16 034	15 478		
657 Fonds avec restrictions	k\$	10 238	8 519	4 910	8 623	11 219	5 891	6 359	4 784		
658 Fonds de dotation	k\$	0	0	46	0	0	225	0	0		
659 Autres fonds, fondations et dons	k\$	1 221	565	2 603	285	404	408	2 497	409		
660 Autres sources	k\$	75 248	70 720	50 586	57 332	51 108	27 845	23 084	31 908		
661 Total	k\$	159 094	171 968	120 906	139 895	125 437	100 685	99 025	122 603	0	
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
662 Projets en cours	k\$	52 756	52 543	8 294	19 028	36 832	7 992	12 188	31 946		
663 Terrains	k\$	5	12	1 659	1 100	320	626	0	200		
664 Aménagement de terrains	k\$	2 399	1 510	1 418	1 270	2 537	561	1 251	815		
665 Bâtiments	k\$	12 275	17 761	12 059	35 853	5 020	7 182	4 387	2 614		
666 Bâtiments - construction prestigieuse	k\$			0	0	0	0	0	0		
667 Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	25 631	35 514	35 105	35 112	31 287	37 358	36 934	44 025		
668 Améliorations locatives	k\$		41	5 911	1 228	922	81	500	90		
669 Équipements informatiques	k\$	12 641	11 852	12 185	10 816	10 614	9 305	11 570	13 524		
670 Équipements de communication multimédia	k\$	3 231	5 478	3 030	2 766	2 971	3 061	2 831	2 864		
671 Mobilier et équipement de bureau	k\$	3 525	2 214	2 035	1 653	1 802	2 015	2 008	2 040		
672 Autres équipements	k\$	618	1 196	2 855	1 002	908	2 020	1 068	1 169		
673 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	28 288	25 095	24 636	20 099	19 610	20 565	17 004	11 932		
674 Documents de bibliothèques	k\$	3 056	3 281	2 165	3 118	3 053	3 659	3 682	3 608		
675 Manuels pédagogiques	k\$			0	0	0	0	0	0		
676 Matériels roulants	k\$	327	371	232	192	280	45	390	233		
677 Réseaux de télécommunications	k\$	1 353	921	3 213	920	1 266	1 083	798	554		
678 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	177	167	8	0	167	0	0	48		
679 Autres actifs corporels (note A)	k\$	1 981	3 298	100	210	2 289	151	100	0		
680 Actifs non amortissables	k\$	454	716	259	252	145	537	47	7		
681 Logiciels (note B)	k\$	2 903	2 500	2 342	2 253	1 811	1 226	1 282	1 236		
682 Développements informatiques (note B)	k\$	7 424	7 454	3 344	3 009	3 554	3 193	2 946	5 686		
683 Autres actifs incorporels	k\$	52	44	57	12	48	23	38	11		
684 TOTAL	k\$	159 094	171 968	120 906	139 895	125 437	100 685	99 025	122 603	0	

**Nom de l'établissement : Université du Québec - RÉSEAU**

Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, septembre 2019

Date :

**I. Éléments d'information**

**II. Observations**

**III. Remarques**

**INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE**

**Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)**

**Fonds de recherche par source de financement**

Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
685 Fonds de recherche (total)	k\$	..	..	..	167 768	159 672	161 084	143 924	157 101	177 703	204 140
686 Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	..	..	..	10 457	15 752	10 516	5 826	11 188	21 672	21 950
687 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	..	..	..	2 704	1 595	1 181	2 743	1 302	1 843	1 860
688 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	..	..	..	67 072	59 198	64 144	59 264	62 082	66 079	75 067
689 Chaires de recherche du Canada	k\$	..	..	..	12 658	12 217	11 806	11 200	11 050	10 900	12 038
690 Organismes subventionnaires canadiens	k\$	..	..	..	44 774	43 317	44 728	45 869	49 058	52 266	57 430
691 Gouvernement du Canada	k\$	..	..	..	9 640	3 664	7 609	2 195	1 973	2 913	5 598
692 Subventions de recherche du Québec	k\$	..	..	..	33 410	30 009	29 559	24 444	23 426	27 768	31 689
693 Fonds de recherche du Québec	k\$	..	..	..	18 588	18 970	20 363	18 701	19 026	20 942	23 778
694 Gouvernement du Québec	k\$	..	..	..	14 822	11 039	9 196	5 743	4 400	6 826	7 910
695 Financement institutionnel	k\$	..	..	..	10 915	10 068	11 714	11 349	12 807	11 334	12 552
696 Autres sources	k\$	..	..	..	43 210	43 050	43 970	40 298	46 296	49 006	61 022
697 Contrats	k\$	..	..	..	20 818	21 755	19 693	19 221	23 307	25 083	33 004
...											
...					61 741	65 603	57 633	47 278	42 611	52 757	49 663
...					24 649	27 688	21 076	18 749	22 608	32 830	28 984
...					16 670	16 591	16 917	17 242	17 881	18 220	18 920
...					20 422	21 324	19 640	11 287	2 122	1 707	1 759

Symbole:  
(..) Les données concernant le personnel ne sont pas disponibles pour cette période.

Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie

**Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)**

**Fonds de recherche par secteur disciplinaire**

Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
698 Fonds de recherche (total)	k\$	..	..	..	167 768	159 672	161 084	143 924	157 101	177 703	204 140
699 Sciences de la santé	k\$	..	..	..	8 232	7 484	6 333	5 975	5 646	7 534	9 068
700 Sciences pures	k\$	..	..	..	58 292	54 947	54 126	51 986	54 502	66 137	75 052
701 Sciences appliquées	k\$	..	..	..	51 350	45 962	51 009	41 617	49 250	47 388	57 539
702 Arts	k\$	..	..	..	1 716	3 104	1 686	1 376	1 551	1 946	1 855
703 Lettres	k\$	..	..	..	2 897	2 765	2 929	2 513	2 173	2 657	2 565
704 Sciences humaines	k\$	..	..	..	27 693	28 989	26 554	26 769	28 626	33 053	37 318
705 Éducation	k\$	..	..	..	6 872	6 094	6 327	4 955	4 876	5 438	7 351
706 Droit	k\$	..	..	..	453	476	620	490	560	818	564
707 Administration	k\$	..	..	..	9 097	8 388	9 532	7 059	8 050	8 113	10 707
708 Autres	k\$	..	..	..	1 166	1 465	1 968	1 185	1 866	4 618	2 122

**Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)**

**Taux de professeurs disposant de fonds de recherche**

Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
709 Professeurs-chercheurs financés	%	..	..	..	67,8	66,8	67,1	65,7	67,3	67,5	67,3
710 Sciences de la santé	%	..	..	..	60,2	66,9	73,3	73,3	60,4	68,8	68,1
711 Sciences pures	%	..	..	..	83,3	82,9	83,5	81,4	80,9	83,3	85,5
712 Sciences appliquées	%	..	..	..	82,6	80,6	80,8	78,6	80,5	77,4	76,2
713 Arts	%	..	..	..	56,3	54,2	55,2	54,2	56,1	54,7	55,1
714 Lettres	%	..	..	..	67,9	67,9	72,2	67,0	67,0	72,9	72,1
715 Sciences humaines	%	..	..	..	70,4	71,7	68,3	66,8	70,8	71,4	70,6
716 Éducation	%	..	..	..	62,9	61,2	64,8	61,5	66,7	66,3	68,0
717 Droit	%	..	..	..	52,8	63,9	56,4	63,2	64,1	71,8	45,0
718 Administration	%	..	..	..	48,2	40,5	42,1	42,4	44,9	43,2	45,0
719 Autres	%	..	..	..	75,0	84,6	76,5	87,5	85,7	80,0	86,7

Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)													
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	..	..	..	26 228	29 199	33 116	28 615	29 019	27 191	27 571	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
721	Sciences de la santé	\$	..	..	..	11 313	10 218	7 829	9 500	11 500	13 424	14 919	
722	Sciences pures	\$	..	..	..	103 831	99 042	95 414	97 184	106 075	112 998	135 872	
723	Sciences appliquées	\$	..	..	..	54 372	54 502	51 754	49 658	46 915	57 400	55 483	
724	Arts	\$	..	..	..	10 000	12 467	9 955	10 640	12 404	12 000	16 977	
725	Lettres	\$	..	..	..	16 293	13 189	16 764	13 180	13 098	11 657	16 878	
726	Sciences humaines	\$	..	..	..	24 182	24 077	24 315	22 390	25 404	27 467	29 360	
727	Éducation	\$	..	..	..	19 725	20 787	16 702	12 973	16 527	16 500	18 636	
728	Droit	\$	..	..	..	8 214	8 288	24 109	14 585	17 853	17 074	17 729	
729	Administration	\$	..	..	..	12 000	15 468	14 878	12 629	16 461	14 342	17 965	
730	Autres	\$	..	..	..	23 938	43 076	43 450	51 713	109 373	139 445	157 120	